

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## M. J.-P. Bonny «neuchâtelois»

Quel conseil d'administration helvétique ne réverrait-il pas d'inclure dans ses rangs une personnalité telle que M. Jean-Pierre Bonny?

Du rêve à la réalité, il y a cependant un grand pas. C'est pourtant celui que vient de franchir l'organisme de promotion industrielle et de consultation Ret - Recherches économiques et techniques SA, à La Chaux-de-Fonds. Organisme créé et soutenu au départ par cette seule commune neuchâteloise dans le pressentiment de ce qui allait se passer au plan industriel, en 1971 déjà.

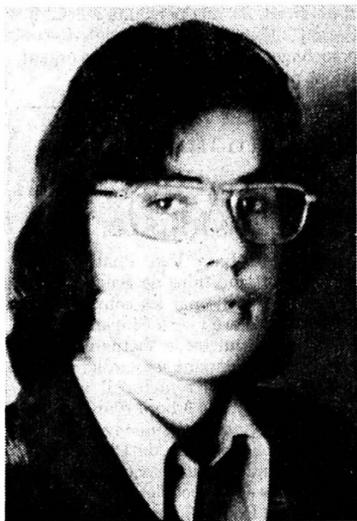
L'événement n'est pas seulement d'intérêt régional ou même cantonal, mais national. Ainsi, une semaine après le groupe Hasler, dont on connaît l'importance dans le domaine des télécommunications, Ret SA a eu hier la satisfaction d'annoncer l'arrivée dans son Conseil de l'ancien directeur de l'OFIANT - Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, aujourd'hui conseiller national et qui avait été désigné, on s'en souviendra, comme l'un des «papables» au moment des élections au Conseil fédéral.

C'est bel et bien au plan helvétique tout entier que M. Bonny représentera les intérêts de l'industrie et des emplois de ce canton. D'abord comme membre du Conseil de Ret, ensuite et vraisemblablement dès cet automne déjà, en tant que président de cet organisme. L'ambition nourrie par celui-ci étant, en priorité, de faire connaître à toutes les régions de Suisse et en particulier dans les cantons alémaniques, l'importance de l'évolution, de la modification du tissu industriel de notre canton.

Le profil du futur président est pleinement en rapport avec la portée de l'enjeu, qui comprend aussi l'obtention d'une part de ce gâteau appelé: les commandes fédérales. Tous ceux qui, en Romandie, s'y sont frottés peuvent le dire: ce n'est pas une tâche facile de faire traverser la Sarine à certains bulletins de commandes que les maîtres d'œuvre ont l'habitude de confier sur l'autre bord, à des fournisseurs qui sont parfaitement au courant des réquisitions techniques et du rapport qualité-prix exigés pour emporter les contrats.

► Page 2 Roland CARRERA

## Beau coup de filet de la police ouest-allemande Terroristes de haut vol arrêtés



Quatre importants responsables de la «Fraction Armée rouge» ont été arrêtés dans un appartement de Francfort où la police a découvert des armes de poing et des grenades dans la nuit de lundi à hier.

Christa Eckes, 34 ans, Ingrid Jakobmeister, 30 ans, Stefan Frey, 24 ans, et Helmut Pohl, 40 ans, étaient recherchés depuis plusieurs années en RFA. Helmut Pohl faisait partie du noyau historique de la «RAF», autour d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof.

Mlle Jakobmeister était recherchée pour participation à un hold-up à Bochum en 1982, et pour avoir fabriqué des faux papiers.

Le procureur fédéral a précisé qu'un homme et une femme, dont l'identité n'a pas été révélée, avaient également été arrêtés par la police de Hesse.

Le ministre de l'Intérieur M. Friedrich Zimmermann a expliqué que les six suspects avaient été arrêtés par surprise, sans opposer de résistance, et qu'aucun coup de feu n'avait été tiré.

L'Office criminel fédéral de Wiesbaden a expliqué que c'est un renseignement fourni par la population qui a con-

duit les policiers dans un appartement de la Bergerstrasse, dans le quartier de Bornheim, au nord de Francfort.

Les six suspects occupaient cet appartement depuis le 29 juin. M. Zimmermann a précisé que «sept armes de gros calibre, dont un pistolet Colt volé en 1977 dans une armurerie de Francfort» avaient été retrouvés dans le logement.

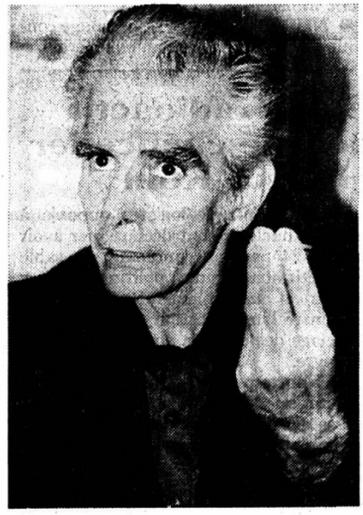
► Page 2



En haut, Stefan Frey; en bas, à gauche Ingrid Jakobmeister, à droite, Helmut Pohl. (Bélino AP)

## Selon l'écrivain Jorge Valls Cuba est une «immense prison»

Le poète et écrivain cubain Jorge Valls, 51 ans, sorti récemment de prison après 20 ans de détention, a déclaré à Paris que son pays était «une immense prison» et que les personnes emprisonnées pour leurs idées politiques ou religieuses se comptaient par milliers. M. Jorge Valls (notre bélino AP ci-dessous) a contesté dans une interview à l'AFP les chiffres d'Amnesty International qui font état d'environ 250 prisonniers politiques à Cuba. (afp)



## Ancien chef de l'OAS Mort du général Salan



Le général Raoul Salan, co-auteur du putsch manqué d'Alger contre le gouvernement du général de Gaulle en 1961 et ancien chef suprême de «l'Organisation armée secrète» (OAS) hostile à l'indépendance de l'Algérie, est mort hier à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, à l'âge de 85 ans, a annoncé son secrétariat.

Gloire de l'armée française dont il fut l'officier le plus décoré, le général Salan fut arrêté en avril 1962 et condamné à la détention à vie. Il purgea six années de sa peine dans une résidence affectée aux anciens «putschistes» avant d'être gracié en 1968.

En 1982, Raoul Salan avait été officiellement réintégré dans les cadres de réserve de l'armée par le président François Mitterrand. (afp)



## Les chutes du Niagara dans un tonneau

Un cascadeur canadien de 37 ans, Karel Soucek, a réussi lundi à franchir les chutes du Niagara (53 m. de haut), côté canadien, dans un baril de métal, au prix de seulement quelques éraflures (notre bélino AP). Il avait pris place dans son tonneau à 90 m. en amont de la chute «Horseshoe» et s'est échoué sur les rochers au pied de la cascade. Soucek a dû s'en extirper seul. (afp)



M

météo

La haute pression qui recouvre l'Europe occidentale entraîne de l'air frais et plus sec vers les Alpes où le temps continuera à s'améliorer.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, le temps sera en général ensoleillé, il y aura encore quelques bancs de nuages le long des Alpes à l'est du Gothard.

Evolution probable jusqu'à dimanche: ensoleillé et de plus en plus chaud. La température croîtra jusque vers 30 degrés. Plus nuageux à partir de samedi après-midi et quelques orages isolés.

Mercredi 4 juillet 1984  
27e semaine, 186e jour  
Fêtes à souhaiter: Berthe, Eliane, Liliane, Florent

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 42	5 h. 43
Coucher du soleil	21 h. 31	21 h. 30
Lever de la lune	11 h. 55	13h. 13
Coucher de la lune	0 h. 44	1 h. 07
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,11 m.	750,09 m.
Lac de Neuchâtel	429,43 m.	429,42 m.

S

sommaire

Berne veut régler les thermostats SUISSSE	Page 4
Vie pratique MAGAZINE	Page 6
Ret SA: M. J.-P. Bonny au conseil d'administration ECONOMIE	Page 7

R

région  
2e cahier

A Neuchâtel  
Chiffres économiques pour fac de lettres

PAGE 13

Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 00 55

**le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines**

340

# MONDE

## E

### entre autres

#### La leçon d'une déchéance

Simple fait divers ou page d'histoire qui se tourne?

On ne sait pas trop comment qualifier l'arrestation, dans la nuit de lundi à mardi, à Francfort, de quatre membres importants de l'ancienne Fraction armée rouge.

Il y a quelques années, dans le sillage d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof, les Christa Eckes, Ingrid Jakobmeier, Stefan Frei et autre Helmut Pohl avaient fait trembler l'Allemagne fédérale. A grands coups de bombes, de mitraillages et d'enlèvements.

Depuis, décimé par la justice, pourchassé par toutes les polices, le terrorisme a passé de mode.

En République fédérale, lorsque l'on conteste la société, on ne fait plus aujourd'hui dans la violence aveugle. On se lance dans l'écologie et le pacifisme.

Alors, les terroristes d'hier se sont reconvertis. Dans le grand banditisme, le plus souvent. C'était le cas, apparemment, des personnes arrêtées à Francfort. Une déchéance qui en soi ne mérite guère de commentaire.

Plus intéressant par contre est le parallèle qu'on peut tirer avec l'Italie. Là également, après avoir subi d'importants revers, les excités des Brigades rouges ou de Prima Linea, lorsqu'ils ne sont pas sous les verrous, glissent progressivement sur la pente du crime crapuleux. N'hésitant même pas, semble-t-il, à offrir leurs services à la mafia.

Une évolution qui traduit l'échec total des rêves fous de pseudo-révolutionnaires fourvoyés.

Ils pensaient noyer la démocratie dans le sang.

La démocratie les a engloutis sans jamais se renier.

Et c'est probablement là la principale leçon de ces fâcheux accidents de parcours: l'Europe n'a pas eu besoin de recourir à l'état de siège, ni de faire appel à l'armée pour résoudre les graves problèmes que lui a posés le terrorisme.

Une leçon dont devraient se souvenir ceux qui, au nom de l'anticommunisme cherchent à justifier les graves atteintes aux droits de l'homme et aux libertés politiques dont se rendent coupables de trop nombreux gouvernements en prenant pour alibi la lutte contre le terrorisme.

Que ce soit en Turquie, en Amérique latine ou en Asie.

Roland GRAF

#### Voyage de l'espoir à Alger pour des mères « d'enfants enlevés »

Vingt-six mères d'enfants enlevés, françaises, algériennes, marocaines, portugaises, britanniques, quitteront le 6 juillet Marseille pour Alger à bord du car-ferry « Liberté » avec l'espoir de rencontrer le président algérien Chadli Bendjedid.

Leur but: obtenir que les pays de l'Europe de l'Ouest et l'Algérie négocient et signent une convention bilatérale sur le problème des « enlèvements » d'enfants.

Ces femmes, qui ont épousé des Algériens, ont eu des enfants et ont divorcé. Depuis, elles n'ont jamais revu leurs enfants emmenés par leurs pères en Algérie.

L'opération « Un bateau pour Alger », organisée par l'Association nationale de défense des enfants enlevés et la Ligue du droit international des femmes, a été décidée après la visite en France, le 9 novembre 1983, du chef de l'Etat algérien, les mères n'ayant pas eu la possibilité d'exposer leurs problèmes à M. Chadli.

Selon les organisateurs, « 12.000 enfants franco-algériens sont retenus en Algérie. 20.000 mariages mixtes sont contractés en France chaque année, et les unions libres sont nombreuses. 25.000 enfants naissent cha-

#### Les milices paraissent vouloir rentrer dans le rang L'espoir renaît quelque peu à Beyrouth

L'espoir renaissait lentement hier à Beyrouth où les milices musulmanes avaient apparemment quitté les rues du secteur occidental, tandis qu'à Beyrouth-Est les milices chrétiennes commençaient à évacuer leurs armées lourdes.

L'amorce d'une mise en application du plan de paix du gouvernement libanais était engagée. Des unités mixtes constituées de soldats musulmans et chrétiens devaient commencer à se déployer dans la capitale hier dans la soirée ou ce matin, occupant les positions abandonnées par les miliciens.

Selon Radio-Beyrouth, 9000 soldats de trois brigades mixtes sont prêts à faire respecter le plan de paix dans le grand Beyrouth tel qu'il a été défini par le gouvernement d'Union nationale.

Contrastant avec ces derniers jours de

combats de part et d'autre de la « ligne verte », aucun échange de tirs n'a été signalé hier matin le long des 15 km. divisant la capitale du port jusqu'à Souk al-Gharb.

Le gouvernement d'union, sous la con-

duite de M. Rachid Karamé, doit se réunir aujourd'hui pour superviser les opérations du retour à la paix dans la capitale.

Le commandement multi-confessionnel de l'armée a prévu l'ouverture dès demain de trois nouveaux points de passage entre l'est et l'ouest de la capitale et la réouverture dès vendredi du port et de l'aéroport de Beyrouth.

Par contraste, la situation s'est brusquement aggravée à Tripoli, capitale du Liban-Nord, où une personne a été tuée et cinq blessées au cours de violents accrochages à l'arme lourde entre organisations pro et antisyrniennes.

#### Au Vietnam

#### Evasion d'un ancien général sudiste

Le général Lam Van Phat, dernier commandant militaire de Saigon avant la prise de la ville par les communistes, en 1975, a déclaré hier à Singapour qu'il avait réussi à quitter le Vietnam le mois dernier en corrompant ses gardiens.

Avec dix autres réfugiés, il a dérivé pendant deux jours à bord d'une embarcation légère, sans eau ni vivres, avant d'être recueilli en mer de Chine par le cargo britannique « Liverpool Bay », qui a débarqué les « boat people » à Singapour.

Le général Phat, 63 ans, est l'officier le plus élevé en grade de l'ancienne armée sud-vietnamienne ayant pu quitter le pays par mer (il avait déjà fait 20 tentatives d'évasion au cours des trois dernières années). (reuter)

#### Golfe: la tension demeure très vive

La tension est restée très vive hier dans le Golfe où l'Irak a réaffirmé qu'il détruirait des centres économiques et militaires iraniens, et notamment le terminal pétrolier de l'île de Kharg, si l'Iran lançait une offensive terrestre de grande envergure.

A Téhéran, l'agence Irna a qualifié de dénuées de tout fondement les informations de la presse occidentale selon lesquelles cette offensive aurait été ajournée parce que les dirigeants iraniens sont divisés sur l'opportunité de poursuivre la guerre.

A Athènes, le ministère de la Marine marchande a annoncé que deux marins

philippins avaient été tués et six autres blessés lors de l'attaque, dimanche dans le Golfe, du cargo grec « Alexandra ».

Parallèlement, à Séoul, le ministère des Affaires étrangères annonçait que le cargo sud-coréen « Wonjin » avait été touché par des missiles irakiens alors qu'il se dirigeait vers le port iranien de Bandar Khomeini et que quatre membres de l'équipage avaient été blessés.

L'Irak avait annoncé dimanche que son aviation avait détruit cinq navires près du détroit de Khor Musa qui conduit à Bandar Khomeini et que deux autres « objectifs ennemis » avaient heurté des mines en tentant de fuir cette attaque.

Par ailleurs, le « Financial Times » croit savoir que le gouvernement de Téhéran a accumulé six milliards de dollars d'arrières commerciaux et que ses réserves monétaires n'atteignent plus que 3 à 4 milliards de dollars.

● LA PAZ. - A la suite de la tentative de coup d'Etat contre le président Siles Zuazo, de nombreuses arrestations et purges ont été opérées tant dans l'armée que dans divers milieux politiques d'opposition.

● SANTIAGO DU CHILI. - Quatre personnes soupçonnées d'être des militants de gauche ont été tuées hier à Santiago par la police secrète.

● VARSOVIE. - Le Français Chalot, condamné à deux ans de prison, a été mis en liberté et sa peine sera probablement transformée en amende.

● NUREMBERG. - Le chômage continue de baisser en Allemagne fédérale.

#### Sable radioactif pour le chancelier Helmut Kohl

Des militants écologistes opposés à l'énergie nucléaire ont déclaré hier avoir envoyé 24 paquets contenant du sable radioactif aux hommes politiques et aux industriels ouest-allemands pour protester contre l'implantation d'une usine de recyclage des déchets nucléaires près de Hanovre.

Un porte-parole des écologistes a déclaré au cours d'une conférence de presse que le chancelier Helmut Kohl et le ministre principal de Basse-Saxe étaient parmi les destinataires.

Il a précisé que le sable provenait d'une plage située près de la centrale nucléaire de Windscale, dans le nord de l'Angleterre. Le physicien ouest-allemand Gerlad Kirchner a confirmé que le sable était pollué. (reuter)

#### Deux truands suisses condamnés à Paris

Le Fribourgeois Jacques Fasel, 32 ans, a été condamné hier par la justice française à trois ans de prison pour avoir tiré en mars 1982 sur des policiers, à Paris, et avoir blessé un gardien de la paix.

Son co-inculpé, M. Serge Béguin, un Neuchâtelois, a été condamné par la 14e Chambre correctionnelle à 18 mois de prison pour délit de port d'armes.

Le 6 mars 1982, Fasel et Béguin sortaient d'un restaurant parisien dont le rideau de fer était à demi-baïssé, quand une patrouille de police, croyant à un cambriolage, les interpella. Selon les policiers, les deux hommes refusèrent d'obtempérer et dégainèrent leurs armes. Une fusillade nourrie s'ensuivit au cours de laquelle un gardien de la paix fut blessé. Béguin et Fasel furent eux aussi touchés par des balles.

Selon les témoignages policiers, seul M. Fasel a tiré. De son côté, celui-ci conteste catégoriquement la version policière des faits.

Jacques Fasel, qui s'était évadé de la prison de Bochuz (VD) en juillet 1981, avait été condamné le mois suivant par contumace à 20 ans de prison pour une série de délits, dont un vol à Neuchâtel d'un montant de 700.000 francs. Les autorités suisses avaient demandé son extradition en apprenant son arrestation en France. Cette requête avait reçu un avis favorable en octobre 82.

Serge Béguin, qui s'était évadé en même temps que Fasel, avait déjà été condamné en France pour proxénétisme, vol et trafic de stupéfiants. Il se trouvait en cavale au moment de la fusillade.

(ats, afp)

#### Entretiens anglo-soviétiques à Moscou

### Sir Geoffrey est déçu

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, s'est déclaré « déçu par le ton négatif » de ses interlocuteurs soviétiques, hier après-midi lors d'une conférence de presse à la fin de son séjour de 48 heures à Moscou.

Les conversations avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko et le numéro 1 Constant Tchernenko ont toutefois donné lieu à « un certain progrès utile », a-t-il estimé. « Donnons une chance à la paix », a-t-il déclaré en réponse à une question sur l'utilité de sa visite dont il a admis qu'elle n'avait conduit à aucun infléchissement des positions soviétiques, notamment sur le désarmement.

Interrogé sur un éventuel retour de l'URSS aux conversations de Genève avant la fin de l'année, Sir Geoffrey a déclaré que « rien » ne permettait de le prévoir.

#### MILITARISATION DE L'ESPACE: ON ERGOTE

Pour ce qui est des conversations proposées par Moscou aux Etats-Unis sur la prévention de la militarisation de l'espace, acceptées par Washington dans des conditions que l'URSS juge « tout à fait insatisfaisantes », le chef de la diplomatie britannique a déclaré qu'il se félicitait « de la proposition soviétique comme de la réponse positive » de la Maison-Blanche.

Annonçant avoir été en contact à ce sujet avec Washington, il a déclaré avoir dit à ses hôtes que l'acceptation américaine ne comportait « pas de conditions préalables ». Le gouvernement américain, rappelle-t-on, s'est déclaré prêt à discuter d'un traité sur les armes anti-satellites, mais a souligné sa détermination à

soulever à cette occasion la question des euromissiles (INF) et des armes stratégiques (START).

« Si l'URSS a des doutes à ce sujet, a-t-il expliqué, c'est une raison supplémentaire de les clarifier dans des discussions informelles ». Il serait dommage, a-t-il ajouté, que « pour ainsi dire l'URSS marque un but contre son camp en considérant comme négative une réponse positive » des Etats-Unis.

D'ailleurs, hier à Washington, l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Anatoly Dobrynine, a rencontré le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, pour une conversation qui a porté, selon ses termes, sur des sujets importants et notamment sur les négociations sur l'interdiction des armes spatiales.

Enfin, les autorités soviétiques n'ont pas accordé à l'ambassadeur américain à Moscou, M. Arthur Hartman, l'autorisation de prononcer une allocution à la télévision à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine, le 4 juillet, a annoncé un porte-parole de l'ambassade.

C'est la première fois que des responsables soviétiques annulent le discours annuel sans chercher d'abord à réviser le texte, a précisé l'ambassade.

(ats, afp, imp.)

## opinion

Page 1

### M. J.-P. Bonny « neuchâtelois »

Notre seule capacité, pour ne pas dire notre richesse en matière de sous-traitance, ne sera donc pas l'unique facteur propre à influencer la décision des donneurs d'ordres.

Car un fait est à relever ici: on a observé dans de récentes affaires, des différences de prix - pour une même prestation industrielle - variant entre trente et deux cent cinquante pour cent dans les

réponses à des demandes d'offres parvenues de Suisse alémanique.

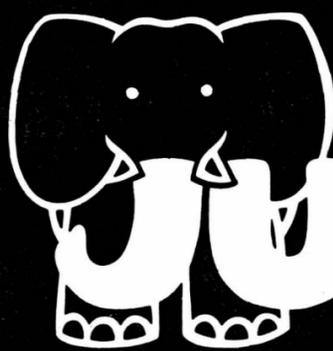
C'est dire que notre industrie micromécanique et micro-électronique, rodée à la finesse d'exécution et à la qualité poussée à l'extrême devra aussi s'adapter à ce que maîtres d'oeuvre et administrations entendent. Un spécialiste nous disait récemment à ce propos: « Si l'on construisait un char comme vous faites vos montres ou vos machines, il ne pourrait jamais rouler! »

Serions-nous trop perfectionnistes?

La question inclut la réponse et si, n'en doutons pas une seconde, M. Bonny jouait parfaitement son rôle « d'entraîneur » il devrait aussi pouvoir compter sur des joueurs aptes à s'adapter à des terrains nouveaux.

Roland CARRERA

● Lire article en page 7



Hypermarché

**JUMBO**

La Chaux-de-Fonds

4.7.84

Harasse

**FANTA**

12 litres

**9.80**

+ consigne

**Côtelettes** de porc

kilo

**14.90**

**Saucisse à rôtir**

100 g

**— .80**

**Pâtes JUMBO**

aux œufs frais

10 x

500 g

**10.—**

**Café en grains**

Ménage

250 g

**2.50**

**Jus de pomme**

au syphon

harasse

12 litres

**7.—**

+ consigne

**Bière Cardinal**

10 x

3,3 dl

**6.95**

**Shampooing**

Schauma

6 x

200 ml

**10.—**

**Lessive Persil**

Tambour

4 kg

**10.50**

**JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!**

# SUISSE

## Lutte contre le dépérissement des forêts Berne veut régler les thermostats

Le chauffage au mazout pollue, contribuant ainsi au dépérissement des forêts? Bien. Alors, la Berne fédérale se doit de faire quelque chose. L'une de ses solutions? Une ordonnance fixant des normes de chauffage pour les bâtiments. Une ordonnance soumise désormais à la traditionnelle procédure de consultation.

C'est donc naturellement dans le contexte des mesures d'urgence contre le dépérissement des forêts que le Département

De notre rédacteur à Berne:  
Philippe-O. BOILLLOD

ment fédéral des transports, des communications et de l'énergie soumet à la consultation un projet d'ordonnance sur l'utilisation d'énergie dans les bâtiments en fonction des impératifs de l'environnement. S'ajoutant à l'ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique présentée il y a un mois par le Département fédéral de l'intérieur, ce texte, qui s'applique à un vaste secteur, limitera les atteintes toujours plus graves portées à l'environnement, pour les ramener à un

niveau où elles devraient être inoffensives.

Dans le bâtiment, les nouvelles prescriptions commandent de faire en sorte que la consommation d'énergie nécessaire pour maintenir une certaine température nuise le moins possible à l'environnement. Avec le chauffage aux agents fossiles ou au bois, cela implique la réduction de la consommation (utilisation rationnelle du combustible). L'ordonnance régit donc d'une part l'isolation des bâtiments, de l'autre la conception, l'équipement et l'exploitation des installations de chauffage, de préparation d'eau chaude et de ventilation. Pour le DFTCE, il importe en effet de combattre la pollution atmosphérique à la source, tout spécialement dans ce secteur. La mise en œuvre des prescriptions,

qui se fondent sur la nouvelle loi de protection de l'environnement, aboutit dans la règle à une moindre consommation d'énergie. Ainsi, l'écologie et l'économie devraient y trouver leur compte.

Il appartiendra aux cantons d'appliquer l'ordonnance. Ceux d'entre eux qui n'ont pas déjà fixé une procédure à cet effet dans le cadre de la loi sur l'énergie pourront le faire en s'inspirant de leur procédure d'autorisation de construire.

Cette consultation durera jusqu'à fin octobre 1984. (POB)

## Phosphates dans les lessives Le WWF soutient le Conseil fédéral

«Irréaliste et irresponsable»: c'est ainsi que le WWF suisse qualifie l'attitude des fabricants de lessives qui continuent à vouloir utiliser des phosphates dans leurs produits. Aucun des arguments avancés par les fabricants de lessives ne résiste à l'examen, estime l'organisation écologiste dans un communiqué publié hier.

Le WWF en appelle au Conseil fédéral pour qu'il ne cède pas à la pression «indécrite» des industriels de la lessive, et que l'interdiction des phosphates intervienne le 1er janvier 1986 comme prévu.

Il est vrai, poursuit le WWF, que l'interdiction des phosphates dans les lessives ne suffira pas à elle seule à assainir les lacs les plus malades, comme le Léman. Il faut également s'en prendre à certaines pratiques agricoles (surfumure) et améliorer les réseaux d'épuration des eaux. Cependant, la suppression des phosphates dans les lessives est nécessaire, urgente et techniquement réalisable, soutient le WWF: c'est un premier pas à accomplir immédiatement, sans lequel il serait vain d'espérer sauver nos grands lacs. (ats)

## Eglise de Villarepos La foire d'empoigne

La décision prise lundi soir par l'assemblée paroissiale de Villarepos, qui a signé l'arrêt de mort de la vieille église du village fribourgeois, a suscité de vives réactions. Deux heures à peine après la fin de la séance, deux recours contre la procédure suivie lors de cette assemblée ont été déposés par Me Jean-Claude Morisod, président de la Société fribourgeoise d'art public, auprès du Conseil d'Etat et auprès du préfet du district du Lac, Fritz Goetschi.

Après une réaction très violente à l'encontre de ceux qui lui posaient des questions, le syndic de Villarepos, M. Hubert Carrel, s'est déclaré satisfait de la décision de l'assemblée de ne pas entrer en matière sur la proposition de rachat de l'église par Franz Weber.

M. Gérard Bourgarel, secrétaire de l'Association Pro Fribourg, qui avait pris position en faveur du maintien du monument, s'est senti outré par le matérialisme des villageois. «Cette histoire ne fait que commencer, je vous le garantis»,

## Première statistique des expériences sur les animaux Près de deux millions de «cobayes»

Hier à Berne, pour la première fois, l'Office vétérinaire fédéral a publié la statistique annuelle des expériences sur animaux autorisées par les cantons: en 1983, il a été utilisé sur tout le territoire suisse, 1.992.794 animaux dans des expériences autorisées.

De ce nombre, 1.908.519 (95,77%) étaient des petits rongeurs, tels que souris, rats, hamsters et cobayes. Les animaux d'expérience étaient utilisés dans les secteurs suivants: recherche et développement 86,65%; production et contrôle des produits 11,72%; enseignement 1,27% et diagnostic 0,36%.

C'est dans les cantons du nord-ouest de la Suisse (Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie), soit là où est concentrée l'industrie chimico-pharmaceutique, qu'un total de 1.778.496 (89,25%) animaux a été utilisé. Les 214.298 animaux d'expérience restants se répartissent sur douze

autres cantons: Zurich, Uri, Zoug, Fribourg, Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève.

Aucune expérience soumise à autorisation n'a été exécutée dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures et Jura.

Rappelons que le but de la législation sur la protection des animaux est de réduire le nombre des animaux d'expérience à l'indispensable. Les effets de cette législation ne peuvent cependant être évalués valablement que si l'on peut comparer entre eux les chiffres de plusieurs années. D'après les indications recueillies dans le canton de Bâle-Ville, où les trois quarts des animaux d'expérience sont utilisés, le nombre de ces derniers a diminué de 4,7% par rapport à 1982.

(pob)

## Odieux chantage aux Ormont La présidente du Conseil communal contrainte à renoncer à son mandat

Elue présidente du Conseil communal d'Ormont-Dessus en décembre dernier, Mme Jocelyne Isabel renonce à son mandat après d'incroyables pressions exercées de diverses façons, voire des menaces, à son endroit et contre ses enfants. Elle déposera plainte et l'autorité municipale suit l'affaire.

Telles sont les péripéties d'une invraisemblable machination pour faire «tomber» la présidente, pour des raisons probablement étrangères à la politique, a expliqué le syndic M. Jean-Jacques Favre à l'Agence télégraphique suisse, hier, à la suite de la publication de l'affaire par «L'Est Vaudois» du même jour. Mme Isabel,

pour sa part, bien que très déprimée, est résolue à aller jusqu'au bout afin de démasquer la ou les personnes qui se sont acharnées contre elle pour d'obscures raisons, même si son retrait de la politique communale est définitif.

«Je ne peux pas mettre en jeu la vie de mes deux enfants», a-t-elle expliqué, des téléphones anonymes faisant état de l'éventualité d'un enlèvement. «Dommage que vos enfants ne soient pas partis avec les avalanches» (de février), lui a-t-on même dit. Pourquoi tant de haine et de lâcheté? Mme Isabel ne comprend pas. Quant au Conseil communal, réuni lundi soir, il a exigé une enquête de la municipalité. (ats)

## FAITS DIVERS

### Lourde peine pour deux trafiquants de drogue sud-américains

Deux trafiquants de drogue - un Argentin de 36 ans et une Brésilienne de 24 ans - ont été condamnés par le Tribunal de district de Bülach à respectivement huit et six ans de réclusion et 15 ans d'interdiction de séjour sur le territoire suisse. Le tribunal a été plus sévère que le procureur qui demandait lui sept et cinq ans. Les deux passeurs ont convoyé par deux fois de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, au début novembre et à mi-décembre de l'année passée plus précisément.

Au cours de leur deuxième voyage, les deux compères tentèrent via Bruxelles et Kloten de rejoindre Milan afin d'y écouler leur marchandise. La femme se fera cependant intercepter à Kloten, avec 3,5 kg de cocaïne. La police tentera alors de mettre le grappin sur son compagnon qui sera rejoint quelques heures plus tard près de la frontière italienne. Il voulait en effet atteindre Milan.

### AARAU: RÉCLUSION POUR AVOIR TIRÉ SUR DES POLICIERS

La Cour suprême du canton d'Argovie a porté de six ans et demi à dix ans de réclusion la peine infligée à un cambrioleur alsacien de 36 ans qui avait tiré sur des policiers. Elle l'a jugé coupable de tentative de meurtre, alors que le Tribunal de Rheinfelden, en première instance, n'avait retenu que la mise en danger de la vie d'autrui.

Après un cambriolage à Eiken, où il avait notamment dérobé un pistolet et de la munition, l'accusé avait été arrêté par un barrage routier dressé par la police. Il avait alors tiré des coups de feu, mais sans blesser les agents. Devant le tribunal, il a déclaré avoir été pris de panique et avoir tiré à l'aveuglette. Mais la Cour a estimé qu'au moins l'un des coups de feu était dirigé contre un policier.

### «FRENCH CONNECTION»: DÉTENTION PROLONGÉE

La Chambre d'accusation de Genève a prolongé hier de trois mois la détention préventive des frères S. impliqués dans la célèbre affaire de drogue dite de la «French Connection». Ce trafic de drogue qui remonte à plus de dix ans, portait sur des quantités impressionnantes d'héroïne.

Les frères S., inculpés d'infraction à la loi sur les stupéfiants, sont accu-

sés d'avoir acheminés plus d'une tonne d'héroïne de France aux Etats-Unis.

### ATTAQUE À MAIN ARMÉE DANS UNE BANQUE DE SCHMERIKON

Une filiale de la Banque Cantonale, à Schmerikon a été l'objet lundi, d'une attaque à main armée. Selon les indications fournies hier par la police cantonale saint-galloise, les deux hommes masqués qui ont fait irruption dans l'établissement ont pu repartir sans autre avec leur magot.

Les deux bandits sont entrés dans la filiale peu avant l'ouverture des guichets et menacèrent de leur arme le seul employé présent à ce moment là. Dans un allemand approximatif, l'un des malfaiteurs a demandé l'argent de la caisse, contenant de nombreuses liasses de billets.

### LIDO DE LOCARNO: LA BAIGNADE À NOUVEAU PERMISE

Les efforts des autorités cantonales tessinoises dans le domaine de la dépollution des eaux donnent leurs premiers résultats. Après la récente décision prise en faveur du Lido de Lugano, c'est à présent au Lido de Locarno d'annoncer la réouverture de sa plage aux baigneurs. Ainsi, après treize ans d'interdiction, les baignades dans les eaux du lac Majeur sont à nouveau permises pour le bonheur de la population locale et des nombreux touristes. (ats)

## Dans deux hôpitaux tessinois Irrégularités financières probables

Deux des neuf hôpitaux cantonaux tessinois (San Giovanni à Bellinzona et Distrettuale à Faido) auraient commis l'année dernière des irrégularités financières touchant des dépenses non autorisées. C'est ce que révèle le «Corriere del Ticino» en s'appuyant sur le rapport de vérification du Département cantonal chargé du contrôle. Ce document, qui n'a pas encore été rendu public, est actuellement étudié par le Conseil d'Etat.

Selon le quotidien luganais, les experts du Département considèrent la comptabilité des 9 hôpitaux cantonaux (déficit 1983 de 59,1 mio, supérieur de 18% à celui de 1982) en général comme satisfaisante. Toutefois, l'examen a révélé deux irrégularités: la comptabilité du San Giovanni à Bellinzona fait apparaître en effet des dépenses non autorisées à des fins d'honoraires pour un montant de 1'216'155 francs.

### «PARTICULIÈREMENT GÉNÉREUX»

Ce «trou» correspond à 19 salaires supplémentaires (personnel engagé sans autorisation), dont le supplément d'honoraire accordé à un chef de clinique (salaire de médecin en chef sans que la personne concernée exerce cette fonction), soit des indemnités supérieures à la moyenne cantonale. D'autre part, le rapport signale que les salaires du directeur de l'hôpital et de ses proches collaborateurs sont «particulièrement généreux», en comparaison des salaires versés dans les autres hôpitaux du canton.

D'autre part, les experts, examinant les comptes 1983 de l'Hôpital de district à Faido, ont découvert que les administrateurs ont accordé un supplément de salaire au médecin en chef de l'ordre de 18'000 francs, non conforme au contrat.

La situation n'est toutefois pas claire. En effet, l'Etat a repris les 9 hôpitaux avec leurs actifs et passifs le 31 décembre 1982 sous certaines conditions dont la création de l'«Ente ospedaliero cantonale» (organe cantonal de gestion et contrôle des hôpitaux). Pour l'exercice 1983, l'«Ente» n'est donc pas encore compétent, ce qui a provoqué cette situation. Reste à trouver une solution politique pour éponger les découverts. Selon le quotidien luganais une solution entre les autorités cantonales et l'Hôpital San Giovanni aurait été trouvée le 1er juillet, ce qui permettrait un retour à la «légalité» de l'Hôpital de Bellinzona. (ats)

## Genève: affaire de l'UIPE Une journaliste demande son inculpation

A Genève, une journaliste contre laquelle M. Jean Babel, président de l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE), a déposé une plainte en diffamation, vient de demander elle-même son inculpation au juge chargé du dossier. «Ma cliente veut ainsi pouvoir prouver ses affirmations et empêcher que cette affaire ne soit étouffée», a indiqué hier à l'ATS son avocat, Me Jacques Barillon. En cause: un article paru dans l'hebdomadaire allemandique «Die Weltwoche», qui critiquait la gestion de l'UIPE.

A l'annonce de la démarche pour le moins inhabituelle de la journaliste, M. Jean Babel - ancien conseiller d'Etat genevois - s'est déclaré «surpris», mais s'est refusé à tout commentaire.

Au cas où le juge d'instruction Harari refuserait d'accéder à sa demande, Me Barillon pourrait recourir devant la Chambre d'accusation. «Ma cliente veut que l'information devienne contradictoire afin que je puisse l'assister, que nous ayons accès à toutes les pièces du dossier et qu'elle puisse démontrer la véracité de ses informations», a-t-il déclaré. Le juge d'instruction devrait examiner cette requête dès son retour à Genève. (ats)

## EN QUELQUES LIGNES

● La population en costume 1900, les rues pavées et décorées, 250 musiciens invités, une vingtaine d'artisans tournant leur poterie ou filant leur laine, 25 échoppes, guinguettes, caves et estaminets, un défilé de 30 vieilles voitures, l'envoi d'une montgolfière: serrée autour de son église romane et de son puissant château qui vécut les guerres de Bourgogne, la cité historique vaudoise de Grandson, au bord du lac de Neuchâtel, s'apprête à passer trois journées de liesse, les 6, 7 et 8 juillet.

● L'Union syndicale suisse (USS) considère que l'unité des ouvriers de l'industrie métallurgique de la RFA a ouvert une «brèche importante qui dépasse le seul cadre de la République

fédérale». La réduction de la durée hebdomadaire du travail à 38 heures et demie - sans déduction de salaire - au 1er avril 1985 est une victoire du plus grand syndicat de l'Europe occidentale, l'IG-Metall. Il est parvenu à écarter toutes les résistances patronales et nationales sur la route de la semaine de 35 heures, écrit l'USS.

● Les Argoviens n'auront pas droit à leur abonnement écologique. Le Grand Conseil a en effet rejeté hier par 75 voix contre 45 un postulat demandant l'introduction d'un abonnement à prix réduit valable sur les lignes de transports publics de la ville d'Aarau ainsi que de deux compagnies de chemins de fer privés de la région.

**printemps**

La Chaux-de-Fonds

En vente également à  
**innovation**  
LE LOCLE  
et St-IMIER

# des SOLDES à tout casser !

Vente autorisée jusqu'au 21 juillet

Des rabais sensationnels dans tous nos rayons allant jusqu'à 50% et parfois plus.

- 10% prix d'été sur les fourrures d'hiver
- 10% sur les meubles de jardin, les tentes maisonnettes et les tondeuses à gazon Norlett non soldés

## AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer début juillet 1984, rue des Fleurs 12, (2e étage)  
**joli appartement de 3 pièces**  
(équipé de Coditel).  
Loyer Fr. 370.- + charges.  
Renseignements: Fiduciaire MICHEL RITZI, Dombresson, ☎ 038/53 36 91. 87-70

A louer, Bois-Noir 39-41 tout de suite ou pour date à convenir  
**studio non meublé**  
loyer mensuel charges comprises Fr. 262.-.  
☎ 039/26 06 64. 87-120

**URGENT**  
Cherche à louer à Saint-Imier ou environ  
**GARAGE**  
Faire offre à M. Richoz,  
☎ prof.: 039/42 11 11 (interne 422)  
☎ privé: 039/41 32 65. 93-57569

Nous cherchons pour tout de suite

- vendeuse auxiliaire (tournante) expérimentée
- femme de ménage pour 3-4 heures de nettoyage, de préférence l'après-midi, à notre laboratoire, avenue Chs-Naine 55.

Téléphoner le matin au 039/26 65 65 (M. ou Mme Cacciola), Boulangerie-Pâtisserie Marending, La Chaux-de-Fonds. 17791

À LOUER pour date à convenir  
**villa mitoyenne**  
de 8 pièces, 2 salles d'eau, 3 WC, cheminée de salon, agencement de cuisine complet, buanderie avec machine à laver et à sécher le linge, dans quartier ouest, loyer Fr. 1 950.- par mois + charges environ Fr. 350.-.  
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à:  
**GÉRANCE EDOUARD BOSQUET**, rue du Pont 38, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 11 22. 17659

A louer, av. Léopold-Robert 51, 2e étage  
**local commercial**  
45 m<sup>2</sup>, libre tout de suite.  
S'adresser: Roland Zwahlen, agent général, Winterthur-Assurances, ☎ 039/23 23 45.

Je cherche à acheter en ville de La Chaux-de-Fonds un  
**petit immeuble**  
à rénover.  
Ecrire sous chiffres 91-630 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**Farco**  
Division des Fabriques d'Assortiments Réunies SA  
cherche pour répondre aux exigences de son expansion:

- fraiseur**  
connaissant la CNC. Personne pouvant justifier de plusieurs années de pratique pourrait être formée par nos soins.
- mécanicien-outilleur**  
pour la fabrication d'outillages destinés à équiper nos machines de Bonding.
- câbleur**  
de formation MAET ou mécanicien-électronicien pour le câblage de nos coffrets de commande, le test de cartes et de machines.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec M. REZEK, ☎ 039/31 89 54. 91-115

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

À LOUER  
**petit appartement**  
de 2 chambres, cuisine, douche, Fr. 220.- + chauffage.  
☎ 039/31 52 32 ou 039/23 98 89 heures des repas. 17779

**La Neuchâteloise Assurances**  
Accidents, Incendie, Vol, Transport, Inondation, Pertes d'exploitation, Dépôts de caisse, Brancards garages, vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur.

A louer rue Jaquet-Droz 12a, La Chaux-de-Fonds  
**APPARTEMENT 1 PIÈCE MEUBLÉ**  
+ cuisine agencée et salle de bains. Au centre ville. Tout de suite ou pour date à convenir.  
☎ 038/21 11 71. 28-35

Jeune couple cherche  
**appartement 4 pièces**  
ou plus, éventuellement avec jardin pour le 1er septembre 1984. La Chaux-de-Fonds ou environs.  
☎ 01/750 13 57 ou 039/23 25 52 dès 18 h. 17756

Couple avec enfants cherche à La Chaux-de-Fonds  
**appartement de 4 ou 5 pièces**  
pour date à convenir.  
☎ 039/23 01 34. 17582

**Le Locle**  
Pour le prix d'un loyer, devenez propriétaire !

Appartement  
**3 pièces**  
Apport personnel Fr. 6 200.-  
Mensualité tout compris: Fr. 475.-  
(intérêts hypothécaires, amortissement, chauffage, conciergerie, etc.)

Appartement  
**4 pièces**  
Apport personnel: Fr. 7 800.-  
Mensualité tout compris: Fr. 555.-

**POSSIBILITÉ DE TRANSFORMER EN UN SEUL APPARTEMENT DE 7 PIÈCES**

Contactez notre collaborateur, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94 22-1226

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
Tél. (021) 29 61 38

**À LOUER**

tout de suite ou à convenir, dans différents quartiers: Parc des Sports, Centre, Eplatures, Tours de l'Est

**STUDIOS**  
tout confort, cuisinette agencée.  
meublé: loyer dès Fr. 288.-  
non meublé: loyer dès Fr. 248.-

**GERANCIA SA**  
Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 16160

Nous avons à vendre à La Chaux-de-Fonds

**villas**  
**maisons familiales**  
**maisons mitoyennes**  
**appartements**

Nous tenons à votre disposition des descriptifs.

Agence immobilière F. Blanc, L.-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039 23 51 23 17083

**Espagne - Costa Blanca**

**Grande exposition**  
Vendredi 6 juillet 1984, de 18 h. 30 à 21 h. 30  
Restaurant de l'Ancien Stand, rue M.-A.-Piaget 82, 2300 La Chaux-de-Fonds

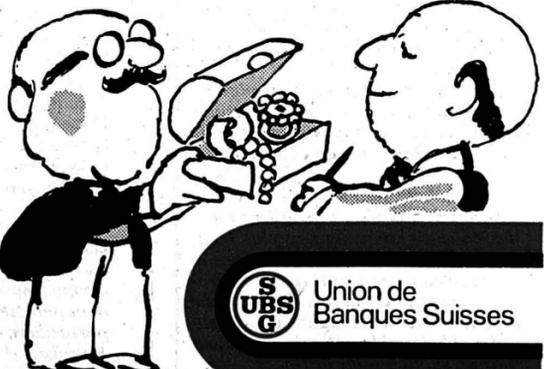
**Javea**  
Paradis de la Costa Blanca !  
Villa avec 2 chambres à coucher, 1 living-room, barbecue extérieur, 2 salles de bains, 1 cuisine, 78 m<sup>2</sup> habitables, 1060 m<sup>2</sup> de terrain, Fr. 80 000.-  
Possibilité d'achat de terrain sans construction immédiate !  
Torro Ambollo - 80% de Suisses !!!

**Torre Vieja**  
Meilleur climat de la Costa Blanca !  
Bungalows à 50 m. de la mer dans l'urbanisation «EL PARAISO». Fr. 27 000.-  
Location de votre bungalow garantie par nos soins !!!  
Possibilités constructions villas dans les urbanisations:  
La Zenia, 50 m. de la mer  
Torreta Florida, 800 m. de la mer  
Los Balcones, 2 km. de la mer  
Toujours plus de choix avec:  
**HOLDERMANN IMMOBILIER**, Promotion Decastel Immobilier, Planches 21, case postale 265, 2016 Cortaillod, ☎ 038/42 44 04 87-200

**Confiez-nous vos objets de valeur pendant vos vacances.**

Et partez tranquille. Dans un compartiment de coffre-fort de l'UBS, ils sont en lieu sûr. Nous avons des safes de diverses grandeurs, pouvant être loués même pour de courtes périodes. Renseignez-vous à notre guichet, vous serez surpris de la modicité de nos tarifs.

UBS: Votre banque tous azimuts.



**Union de Banques Suisses**  
La Chaux-de-Fonds, 50, avenue Léopold-Robert ☎ 039/23 67 55  
Le Locle, 2, rue Henry-Grandjean ☎ 039/31 76 76

## MAGAZINE

## vie pratique

la recette  
de la semaineFilet de porc  
à l'emmental

**Ingrédients:**  
2 morceaux de filet de porc, d'environ 300 g chacun  
sel, poivre  
huile  
30 g de beurre  
350 g de champignons frais  
jus de citron  
2 dl de vin blanc sec  
2 dl de sauce brune liée  
2 dl de crème  
150 g d'emmental en tranches  
paprika  
persil pour la garniture

Couper le filet de porc en tranches de l'épaisseur d'un doigt, les assaisonner de sel et de poivre, les rôtir de tous côtés dans l'huile puis les dresser en écaillés de poisson dans un plat à gratin. Réserver au chaud. Préparer les champignons, les couper en 4 ou en 8, les arroser de jus de citron et les faire revenir au beurre pendant 5 minutes environ. Verser le vin blanc, ajouter la sauce liée et la crème, laisser cuire quelque peu avant de napper la viande de cette sauce. Couvrir avec les tranches d'emmental et gratiner au four préchauffé à 250° jusqu'à ce que le fromage commence à fondre.

Avant de servir, saupoudrer de paprika et garnir de persil.  
Accompagner de nouilles et de tomates étuvées.

## troc de trucs

L'homme des années 80 a compris la valeur d'une apparence soignée et consacre à sa présentation le temps et les soins qu'elle mérite, sans craindre pour autant de porter atteinte à sa virilité.

A la fois plus décontracté et plus attentif à son élégance, il proclame peu à peu son droit au raffinement et à sa volonté de plaire.

Dans sa vie professionnelle comme dans ses loisirs, l'homme contemporain mène une vie de contacts permanents qui exige de lui une présentation impeccable et une hygiène irréprochable.

Etre bien dans sa peau, paraître jeune et au mieux de sa forme, c'est cela aussi la beauté des hommes.

Les spécialistes en produits corporels l'ont compris et ils ont lancé sur le marché de quoi permettre à l'homme d'être au mieux de sa forme. Lotions après rasage, eau de toilette et, pourquoi pas, parfum sont spécialement conçus pour lui.

En 1980, la Maison Dior lançait sur le marché un produit qui fit déjà sensation par le nom qu'il portait «Jules».

«Jules» pour Monsieur soucieux de son élégance et de sa beauté?

Eh oui, le pari a été gagné, «Jules» a fait son entrée dans la salle de bain des hommes pour y rester fidèle.

Ses composants sont nombreux: poivre noir, clou de girofle, sauge sclérée, santal, cèdre, ambre, cuir de Russie, son type est du Chypre boisé. Le premier contact est une fraîcheur verte, agreste, tonifiante. Les premières notes dissipées, s'installent alors les notes de cœur, un peu plus tenaces et richement boisées. L'ombre et le musc lui apportent son incomparable ténacité et le cuir de Russie accentue sa personnalité et son sillage. L'ensemble est mis en valeur par un subtil dosage de fines épices.

Pourquoi, aujourd'hui, faire l'éloge de «Jules» de Christian Dior? Pour prouver que l'égalité existe dans le domaine des produits de beauté et de séduction...

Armène

## santé

## Assurance-maladie

## Des positions tranchées

Le dossier de l'assurance-maladie, débloqué par un message du Conseil fédéral qui date d'il y a trois ans, est entré dans une phase cruciale, à Berne. Il ne se passe pas une semaine sans que l'un ou l'autre partenaire ne s'érige en groupe de pression. Voici donc trois prises de position, groupées en une seule page, qui, si elles ne permettent pas une vue d'ensemble du problème, situent du moins la Société neuchâteloise de Médecine, le Concordat des caisses-maladie suisses et la Chambre médicale suisse, dans le débat qui s'instaure sur la place publique. On peut ajouter que l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse ont arrêté le principe du lancement d'une initiative populaire, dont la colonne vertébrale ressemble au texte que le peuple suisse avait rejeté il y a dix ans. (P.Ts)

## Quel avenir pour le patient ?

Une révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie est en cours depuis le message du Conseil fédéral du 19 août 1981. Sans aucun doute, cette révision prévoit une amélioration réjouissante des prestations en faveur des assurés (meilleure protection de la maternité, indemnités journalières en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie) et même des innovations (prise en charge de mesures préventives).

Malheureusement, certains droits fondamentaux des patients, qui pourtant semblent acquis dans la législation actuelle, risquent d'être remis en question dans cette révision sous la pression d'organisations diverses. Ces droits fondamentaux que le Corps médical a toujours respectés et défendra toujours sont:

- Le respect de la sphère privée et de la personnalité du patient (le respect du secret professionnel entre autres);

- Le respect de la liberté du patient (libre choix du médecin par exemple);

- Le droit pour le malade à un traitement personnalisé.

## POURQUOI CES DROITS SONT-ILS REMIS EN QUESTION ?

Les patients, en tant que malades, ne forment pas une organisation; ils ne sont donc pas entendus car ils ne représentent pas un groupement de pression. Les caisses-maladie, elles, sont indéniablement une force politique et un groupe de pression. Elles osent prétendre défendre les intérêts des assurés alors que bien souvent leurs intérêts particuliers vont à l'encontre de ceux des patients. Obligées de par la loi à un équilibre financier, les caisses-maladie, devenues de véritables entreprises financières, commerciales, voudraient bien voir leurs dépenses diminuer en rationnant les soins médicaux.

L'augmentation du coût de la santé, constatée dans tous les pays, qu'ils soient capitalistes ou marxistes, qu'ils aient une sécurité sociale ou non, a des causes multiples et complexes. Seule une analyse superficielle ou démagogique, difficilement défendable, peut prétendre que le corps médical est seul responsable de l'explosion des dépenses dans le domaine de la santé.

C'est pourtant cet argument qui légitime la revendication des caisses-maladie lorsqu'elles réclament des pouvoirs plus étendus pour contrôler le médecin et à travers lui le patient.

## SPHÈRE PRIVÉE EN QUESTION

On en vient ainsi à exiger du médecin qu'il communique le diagnostic à la caisse-maladie elle-même afin que celle-ci puisse calculer le coût moyen d'une maladie donnée. Cette pratique mettra en péril la sphère privée du patient. Que direz-vous lorsque votre voisin de palier, comme par hasard secrétaire de votre caisse-maladie, saura que votre «grippe» est en réalité une dépression nerveuse? Vouloir tout niveler au coût moyen finira par ignorer complètement la maladie particulière d'un patient et la pratique également particulière du médecin de ce patient. En raison d'une formation différente, d'une personnalité différente, tel médecin consacrera plus de temps à son patient, le reconstruira peut-être plus souvent. C'est peut-être à cause de tout cela justement que le patient aura choisi ce médecin, qui semblera

coûter plus cher. A l'avenir, les caisses-maladie finiront par contraindre le médecin à modifier sa pratique ou par obliger le patient à changer de médecin. Où sera, alors, le principe du libre choix du médecin par le patient ?

Certains patients se sont déjà vu refuser le remboursement de certains médicaments reconnus par les caisses-maladie. Pourquoi? L'ordinateur de la caisse-maladie ayant calculé que ces patients en avaient consommé plus que permis durant une période de trois mois; ces patients n'avaient fait pourtant que suivre la prescription adéquate de leur médecin traitant. Comment une telle évolution respectera-t-elle le droit du patient à un traitement personnalisé, prescrit par un médecin responsable et librement choisi ?

Fort heureusement, les patients commencent à se rendre compte du danger; les associations de consommateurs s'en préoccupent; des groupes de patients se créent.

## UNE MÉDECINE PLUS CHÈRE ?

Si l'on ne prend pas garde à ces problèmes dans la révision de la loi sur l'assurance-maladie, on aboutira inévitablement à:

- une médecine plus chère du fait de l'énorme augmentation des frais administratifs (augmentation du personnel pour établir le coût par maladie; demande accrue de renseignements confidentiels au médecin traitant, etc...)

- une médecine moins efficace par l'intrusion d'une bureaucratie fortement alourdie dans la relation médecin-malade.

- une médecine rationnée, réglée par les seuls impératifs économiques, basée sur des analyses statistiques et ne prenant plus en considération la situation éminemment individuelle de chaque patient.

- une médecine de classe, où seuls les patients aisés pourront payer de leur poche les prestations médicales qui leur paraîtront nécessaires à leur traitement mais ne seront plus remboursées par les caisses-maladie.

## CONSÉQUENCES IMPORTANTES

En résumé, le corps médical neuchâtelois tient à souligner que:

- la révision en cours de la loi sur l'assurance-maladie pourra avoir des conséquences extrêmement importantes et fâcheuses pour l'avenir du système de santé en Suisse;

- la décision finale n'appartient ni au corps médical, ni aux caisses-maladie, ni aux autres groupes de pression, mais uniquement au corps électoral en tant qu'utilisateur potentiel du système de santé;

- en tant que partie directement concernée, le corps médical a observé jusqu'ici, une réserve qui lui paraissait de mise, alors que d'autres partenaires, également partie prenante, n'ont pas observé une telle réserve; bien au contraire, ils ont largement utilisé les médias pour répandre des informations unilatérales;

- le corps médical a décidé de sortir de son mutisme, car mieux que tout théoricien ou statisticien spécialisé du coût de la maladie, il est confronté directement et chaque jour avec les problèmes de son patient; l'évolution qu'il constate actuellement va à l'encontre des intérêts de celui-ci.

Le comité de la Société neuchâteloise de médecine

## Chambre médicale suisse

## «Globalement positive»

La Chambre médicale suisse (assemblée des délégués du corps médical) y compris des représentants des Facultés et des médecins-assistants) réunie à Berne le 28 juin après avoir reçu des informations détaillées de son président, le Dr Karl Zimmermann (Zurich), a tenu à donner son appréciation globalement positive sur la révision en cours de l'assurance-maladie.

Les médecins suisses sont conscients de l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé ainsi que du rôle qu'ils peuvent jouer dans la maîtrise des dépenses en décidant des mesures de diagnostic et de traitement, en prescrivant des médicaments, en ordonnant l'hospitalisation de leurs patients ou encore en déterminant les durées d'incapacité de travail. Ils sont préoccupés par le fait que cette augmentation met en péril le développement de notre système d'assurance-maladie sociale et les prestations qu'il garantit. Ils saluent les efforts du Conseil fédéral et du Parlement pour trouver une issue à cette situation.

Les médecins suisses sont prêts à faire preuve d'une clarté encore plus grande dans l'établissement de leurs notes d'honoraires afin que les patients soient à même de vérifier le relevé des prestations effectuées et d'être mis au fait des coûts ainsi occasionnés. Les médecins suisses appellent toutefois de leurs vœux une meilleure information des assurés sur les composantes financières de ce secteur. Dans ce contexte, ils soutiennent l'introduction d'une franchise annuelle ainsi que l'augmentation de la participation aux frais, plafonnée selon le revenu et les charges familiales de l'assuré. La prise en charge par les caisses-maladie des «hypothèques sociales», notamment la solidarité entre les sexes et les générations - toutes choses déterminées par la Constitution fédérale et la loi - doit être rendue possible, comme jusqu'ici, grâce à des subsides des pouvoirs publics. Les cotisations d'assu-

rance-maladie doivent enfin rester supportables pour les personnes à faibles revenus.

Les médecins suisses connaissent les coûts élevés de certaines mesures techniques modernes de diagnostic et de traitement. Ces frais accrus sont justifiés par une amélioration de la qualité de la vie du patient qui bénéficie de ces mesures, même si cet avantage n'a pas toujours une traduction économique. Afin que l'initiative privée ne soit pas écartée de ce domaine technique, les discussions avec les autorités cantonales et les caisses-maladie doivent être poursuivies.

Les médecins suisses reconnaissent la nécessité de contrôles communs - avec les caisses-maladie - sur l'économie des traitements. Ils sont convaincus que des discussions avec les caisses-maladie et les autorités responsables de la santé publique sont indispensables et ils sont prêts à continuer d'y participer.

L'expérience montre que la réglementation légale actuellement en vigueur prévoyant dans le cas normal des conventions librement passées entre organisations cantonales de médecins et de caisses-maladie a fait ses preuves. C'est grâce à elle que l'on peut le mieux tenir compte des diverses données culturelles, géographiques et économiques propres à chaque canton.

Les médecins suisses soutiennent la proposition selon laquelle la réglementation actuelle doit être complétée par l'introduction obligatoire de médecins-conseils, appelés à jouer leur rôle indispensable d'intermédiaires entre les caisses-maladie et les médecins traitants. Le médecin-conseil qui sera nommé par les caisses-maladie d'entente avec le corps médical pourra ainsi, tout en garantissant une protection sans faille des droits personnels du patient, voir son efficacité renforcée sur le plan médical en premier lieu mais également sur le plan économique.

Fédération des médecins suisses

## Les caisses-maladie lancent une initiative populaire

A l'occasion de l'assemblée des délégués des 22-23 juin 1984 à Appenzell, plus de 300 délégués du Concordat des caisses-maladie suisses ont décidé de lancer une initiative populaire pour une assurance-maladie financièrement supportable (initiative des caisses-maladie). Ainsi, ils ont tiré les conséquences d'une situation peu réjouissante et sans issue. L'initiative des caisses-maladie veut garantir à la population une fourniture des soins conforme au besoin. Elle veut supprimer le blocage des subsides fédéraux destinés à compenser les charges résultant des obligations sociales.

## LES BUTS DE L'INITIATIVE

En ajoutant un complément à l'article 34 bis de la constitution fédérale, les caisses-maladie veulent maintenir le système d'une assurance des soins médicaux et pharmaceutiques individuelle et facultative sur le plan fédéral, car toute assurance-maladie obligatoire, financée en pour-cent de salaire, ne ferait qu'aggraver encore les dépenses dans le domaine de la santé.

Afin que le système actuel de l'assurance-maladie puisse garder son efficacité et que les cotisations restent dans les limites supportables pour toutes les couches de la population, trois conditions doivent être remplies:

- la hausse des coûts doit être endiguée  
- la Confédération doit ver-

ser des subsides pour compenser les charges résultant des hypothèques sociales qui sont imposées aux caisses-maladie par la législation

- les cotisations pour les assurés à ressources modestes et les familles doivent être réduites.

La disposition transitoire est d'une importance particulière: la Confédération serait ainsi obligée à verser dès l'année civile qui suit l'acceptation de l'initiative, la totalité des subsides fédéraux sur la base de 1974.

## RÉFÉRENDUM AU BESOIN

Le nouveau président du Concordat, M. Ulrich Müller, a formulé les exigences essentielles que le Concordat a posé au programme d'urgence de l'assurance-maladie, actuellement en délibération. Les critères importants pour analyser les mesures préconisées sont une lutte suffisante, efficace et durable contre la hausse des coûts ainsi que les subsides fédéraux satisfaisants pour compenser les charges résultant des obligations sociales et politico-sociales.

L'assemblée des délégués, à l'unanimité, a donné carte blanche à la direction du Concordat pour faire l'analyse finale du programme d'urgence. Au cas où ce programme d'urgence ne pouvait être accepté, la direction du Concordat devrait être prête à le combattre, en lançant un référendum.

Concordat des caisses-maladie



**VAC**  
**RENE JUNOD SA**  
 115, Av. Léopold-Robert  
 Téléphone 039 21 11 21  
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

**TV · VIDEO**

**Nikon L35 AF**

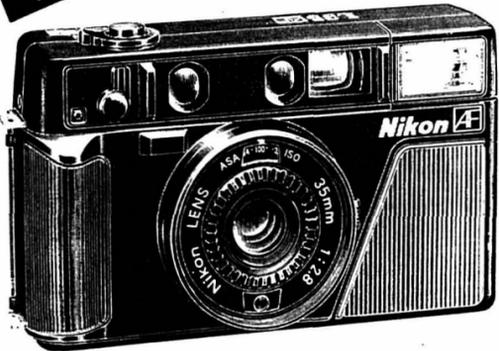
L'appareil qui règle tout lui-même:

- La netteté (autofocus)
- La luminosité
- Le flash en cas de faible éclairage

en plus:

- Il avance le film automatiquement
- Il rebobine le film automatiquement

DES BELLES PHOTOS SANS SOUCIS



**348.-**



**PHOTO · CINE** Préparez vos **VACances**

**Helvetia Incendie**  
 Markus Stuber  
 Agence générale de Bienne  
 Rue Th.-Kocher 11  
 2502 Bienne  
 Téléphone 032 23 61 23

Afin de compléter notre effectif, nous cherchons un

**inspecteur d'organisation**

Ce poste à repouvoir comprend le soin du portefeuille existant ainsi que l'acquisition de nouveaux clients dans le district de Courtelary.

Nous offrons:

- une activité variée et indépendante
- une formation étendue et approfondie permettant également à une personne débutant dans notre branche de faire acte de candidature
- des conditions de rémunération et sociales de premier ordre
- un appui constant dans l'exercice de ses fonctions

Nous demandons:

- une bonne formation générale
- de l'entregent et de l'initiative
- une bonne présentation
- âge entre 25 et 35 ans

Les personnes intéressées sont priées de soumettre une offre manuscrite à M. Stuber, agent général ou de demander par téléphone des renseignements supplémentaires.

En Suisse ou à l'étranger  
 vos vacances en toute sécurité  
**Ceinture trésor**

**Prix choc**

3 cm. Fr. 25.-, 4 cm. Fr. 35.-

+ double chèques fidélité

**PARFUMERIE DUMONT**  
 L. Robert 53  
 ☎ 039/237 337

**PARFUMERIE AVENUE**  
 L. Robert 45  
 ☎ 039/23 34 44

**Johann Rindlisbacher**

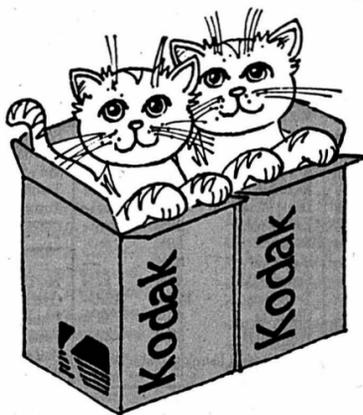
Viticulteur-Encaveur  
 informe sa clientèle de l'

**OUVERTURE**

de son commerce de vins de Neuchâtel  
 rue des Granges 4, Le Landeron  
 ☎ 038/51 36 26

Caves ouvertes avec dégustations tous les 1ers samedis du mois, dès le 7 juillet 1984, de 9 à 12 h.,  
**Caves GICOT, rte de Neuchâtel 1, Le Landeron**

L'annonce, reflet vivant du marché



**Actuellement en duopack:**  
**Les nouveaux films KODAK**  
 qui voient mieux que  
 l'œil humain.



**FANFARE L'OUVRIÈRE FLEURIER**

Suite à la démission de son dévoué titulaire le poste de

**directeur**

est mis au concours.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres avec prétentions de salaire jusqu'au 31 juillet 1984 au Président de la société, M. Philippe Hirschi, case postale 58, 2114 Fleurier.

**PRECI-COAT S.A.**

Société spécialisée dans les traitements de surfaces, cherche pour des raisons de surcroît de travail, pour une période limitée à 3 mois du

**personnel féminin**

soigneux, pour travaux simples et demandant une bonne vue.

Téléphoner à: **PRECI-COAT SA**, Morgarten 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77.

**Les fraises au Cerneux-au-Maire sont déjà fleuries**

Une bonne récolte s'annonce et nous vous attendons nombreux.

Entreprise du Jura bernois dans la branche industrielle cherche

**actionnaires**

pour élargir son capital-actions (coupons de Fr. 1 000.- et Fr. 5 000.-).

Ecrire sous chiffres D 06-554 864 PUBLICITAS, 2501 Biel/Bienne.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

**Prix Unip**

**Brylcreem**  
 Fixateur pour cheveux **2.25**  
 80 ml (100 ml -28)

**PALMOLIVE**  
 Shampoing **2.25**  
 300 ml (100 ml -75)

**8x4**  
 Spray déodorant **3.-**  
 100 g/110 g (100 g 3.-/2.72)

**Rexona**  
 Rollette déodorant **3.20**  
 45 ml (100 ml -71)

**Labour's Drop Soap**  
 Savon crème **3.20**  
 300 ml (100 ml 1.06)

**camay**  
 Savon de toilette lot de 4 **3.40**  
 4x150 g (100 g -57)

**Blendax Anti-Plaqué**  
 Dentifrice 2 pièces **3.80**  
 2x96 g (100 g 1.98)

**Silkience**  
 Shampoing **3.90**  
 200 ml (100 ml 1.95)

**activ**  
 Shampoing **4.90**  
 75 ml (100 ml -65)

**fenjal**  
 Lotion après-douche **5.50**  
 250 ml (100 ml 2.20)

**Fa**  
 Douche **2.25**  
 200 ml (100 ml 1.12)

**UNIP**

# Multigas, 2500 Bienne

vous offre une énergie économique, non-polluante, à haut pouvoir calorifique, le

## GAZ PROPANE

- Energie idéale pour le chauffage, la cuisson, différentes applications industrielles et artisanales.
- Une équipe spécialisée est à votre disposition pour étude et devis.
- Un coup de fil, nous sommes là !

45, rue des Cygnes,

**032/25 25 14**

06 39788

# L'HÔTELLERIE

Métiers et formation d'apprentissage

- cuisinier
- sommelier
- assistante d'hôtel
- secrétaire de réception

Jeunes gens, jeune fille,

ces établissements vous aideront à choisir la bonne direction



**Société Suisse des Hôteliers à Berne**  
Service de la formation professionnelle  
☎ 031/507 111

Neuchâtel	Hôtel City	038/25 54 12
La Chaux-de-Fonds	Hôtel Fleur-de-Lys	039/23 37 31
Thielle	Hôtel Novotel	038/33 57 57
Saint-Aubin	Hôtel Pattus	038/55 27 22



## Offre spéciale vacances

sur véhicules utilitaires neufs en stock:  
Toyota Hi-Ace 3-6-9 places, Hi-Ace Diesel, Hi-Lux, Land Cruiser.

## SUPER RABAIS

sans reprise ou reprise foudroyante de votre voiture. 17798

### C. R. SPILLMANN SA,

fabrique de boîtes de montres et bracelets, La Chaux-de-Fonds, désire engager

## chef

pour les départements MONTAGE BOÎTES ET BRACELETS

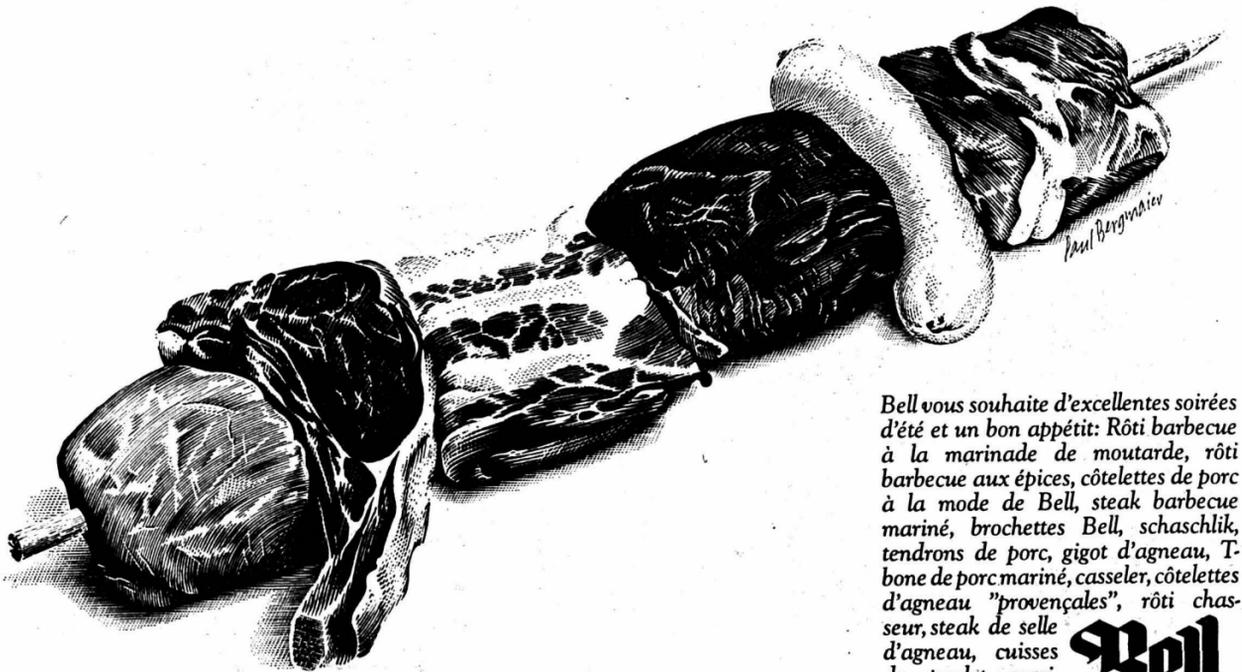
## mécanicien-régleur

sur machines CNC, éventuellement formation par nos soins

## régleur

sur machines à cames KFM.

Se présenter Parc 119, ou téléphoner au 039/23 40 33 interne 26. 17782



Bell vous souhaite d'excellentes soirées d'été et un bon appétit: Rôti barbecue à la marinade de moutarde, rôti barbecue aux épices, côtelettes de porc à la mode de Bell, steak barbecue mariné, brochettes Bell, schaschlik, tendrons de porc, gigot d'agneau, T-bone de porc mariné, casseler, côtelettes d'agneau "provençales", rôti chasseur, steak de selle d'agneau, cuisses de poulet mari-nées.



03-268

## L'annonce, reflet vivant du marché

### Renault 9 TSE

nov. 1982, 14 000 km., sans accident, garantie O.R., crédit-échange.

**GARAGE PAOLUZZO SA,**  
2501 Bienne, ☎ 032/25 21 11. 06-1524

### A vendre Mazda 323

break, 1500 cm<sup>3</sup>, mod. 1983, 13 000 km.

☎ 039/41 27 49 (heures des repas). 93-57570

### HÔTEL CARIOCA

3\*\*\*, Lugano-Paradiso, téléphone 091/54 30 81. Prix spéciaux pour juillet. Demi-pension dès Fr. 44.-. 10% de réduction pour AVS. 85-5068

## DEMANDES D'EMPLOIS

### JEUNE COIFFEUSE

cherche place à La Chaux-de-Fonds ou au Vallon de Saint-Imier.

Disponible début septembre ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 93-31309 à Assa Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.

### BIBLIOTHÉCAIRE

diplômée ABS, quelques années d'expérience, cherche emploi dans bibliothèque ou librairie.

Ecrire sous chiffres HN 17676 au bureau de L'Impartial.

### COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

disposant de quelques heures par jour, par semaine ou au mois, entreprendrait:

- toute comptabilité
- boucllements
- déclarations d'impôts
- et autres travaux de bureau en général.

Discrétion garantie.

Ecrire sous chiffre 91-626 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### JEUNE CONTREMAÎTRE PEINTRE

ayant obtenu son brevet ce printemps 84 cherche un emploi (région neuchâteloise) avec responsabilités.

Références à disposition.

Ecrire sous chiffres 93-31308 à Assa Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.

Deux jeunes opticiens au service de votre vue!

Léopold-Robert 64  
**DICK OPTIQUE**  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 68 33

*La lunette, un trait de votre personnalité*

## UNIVERSITÉS DE NEUCHÂTEL ET GENÈVE SEMESTRE D'HIVER 1984-1985

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation:

du 1er mai au 31 juillet 1984

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable. Les étudiants qui, après ce délai, subissent leurs examens de fin d'études secondaires sont immatriculés conditionnellement. Il en va de même pour les étudiants qui souhaitent être admis aux Universités de Neuchâtel ou de Genève après la réussite d'un examen d'une autre université.

### Université de Neuchâtel

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat général de l'Université, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (heures de réception: du lundi au vendredi de 9 h. à 11 h., ainsi que les lundis, mercredis, vendredis, de 16 h. à 17 h.).

### Université de Genève

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat central des étudiants, rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4, (heures de réception: le lundi de 16 h. à 18 h., et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30).

Les délais indiqués ci-dessus sont applicables aux changements de faculté. 82-668

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**

**Seul le prêt Procrédit est un Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

**rapide simple discret**

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

# Caisse-Maladie Fraternelle de Prévoyance VACANCES ANNUELLES

FERMETURE DES GUICHETS:

Agence de La Chaux-de-Fonds:  
du 9 au 29 juillet 1984

Agence du Locle  
du 16 juillet au 5 août 1984

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre une impeccable

## Opel Rekord 2,0 S

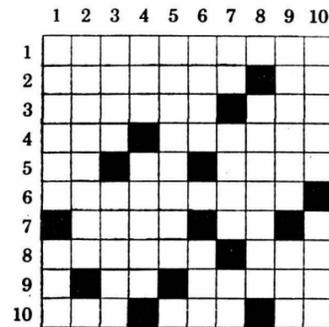
mod. 1978, expertisée, 68 500 km., mise en circ. 11-77. Fr. 5 300.-  
Ø 039/41 40 01.  
06-125 882

## ALFA ROMEO Giulietta 2.0

1981, 30 000 km., comme neuve, expertisée, garantie.

Garage du Val-de-Ruz  
VUARRAZ SA  
Boudevilliers,  
Ø 038/36 15 15.  
28-238

## MOTS CROISÉS



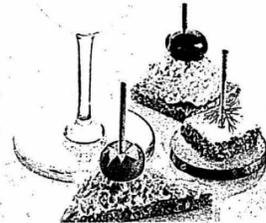
**HORIZONTELEMENT.** - 1. Dynastie musulmane fondée au Maroc. 2. Peuple noir; Réussi. 3. Famille rivale des Colonna; Département. 4. Moteur principal; Pierre d'aigle. 5. Ile de France; Note; Audacieux. 6. Mauvaise foi. 7. Possessif; Gardé secret. 8. Fonda la théorie du magnétisme animal; Saint de juillet. 9. Possessif; S'arrête parfois dans le cou. 10. Plat; Extrait. Mot liant.

**VERTICALEMENT.** - 1. Col des Alpes; Se donne au chat. 2. Boucle d'oreille. 3. Fin; Chemin rudimentaire. 4. Rivière d'Asie; Docteur de la loi musulmane. 5. Morceau de musique facile. 6. S'enlève au hérisson; Homme avare. 7. En Côte d'Or; Maison; Note. 8. Finit dans la Baltique. 9. Etonnée; Espace de temps. 10. Aigres; Ancienne troupe nocturne.  
(Copyright by Cosmopress 2316)



Pâturage à Vollikon/ZH, photographié le 26. 5. 1984 à 10.30 h

Si nos délicieux fromages frais s'avèrent aussi légers que digestes, c'est parce qu'ils sont fabriqués avec du lait frais ou de la crème, selon des procédés particuliers et que chacun d'eux est affiné à l'aide d'ingrédients soigneusement choisis.



Par exemple:  
**Boursin**  
150 g 3.10 (100 g = 2.067)

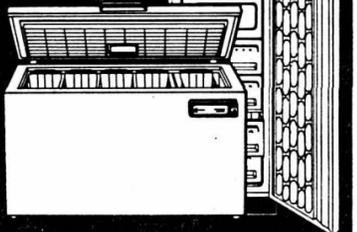
### Notre prix-choc!

## Congélateur-bahut 200 litres



- 1 corbeille ● Roulettes
- Eclairage intérieur ● Serrure

fr. 528.-



- Congélateurs-bahuts anti-gaspi
- Congélateurs-armoires

Service-conseil par:

**JOSEPH HAEFELI**  
APPAREILS  
MÉNAGERS  
AGENCEMENTS  
DE CUISINE  
2725 Le Noirmont  
Ø 039/53 14 03  
75-121

### PETITES ANNONCES

#### Chambres à louer

CHAMBRE MEUBLÉE et indépendante, centrée. Ø 039/31 52 32 ou 039/23 98 89 heures des repas. 17780

#### A vendre

ÉTABLI solide avec pieds en fer ainsi que petit bureau métallique. Ø 039/23 36 07. 17778

1 TV COULEUR très bon état, bas prix. Ø 039/23 36 07. 17778

1 BLOC CUISINE avec cuisinière et frigo, Fr. 300.-. Ø 039/28 24 20. 17753

BATTERIE ARIA avec 2 rototom. Fr. 1 000.-. Ø 039/28 18 94. 17754

10 FENÊTRES double vitrage, avec cadres, bon état 2 et 3 vantaux. En bloc Fr. 600.-. Ø 039/31 42 57. 91-62175

1 ROBE DE MARIÉE taille 38, 2 terrariums. Ø 039/23 01 34. 17583

LIT DOUBLE, literie, armoire et divers meubles. Certains donnés. Ø 039/31 22 38. 91-62194

PLANCHE À VOILE «Magnum», prix Fr. 500.-. Ø 039/28 64 41. 17786

VÊTEMENTS dame taille 38-40, robe cocktail, soirée, ceinture, etc. Ø 039/26 71 59. 17794

COLLECTION TIMBRES tous pays avec album. Ø 039/26 71 59. 17793

BOIS DE FEU. Ø 039/23 36 04. 17789

5 GARAGES préfabriqués à démonter, prix très intéressant. Ø 039/31 34 18. 91-241

Tarif réduit  
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)  
annonces commerciales  
exclues

## Economies actives:

### Jus d'orange, jus de pamplemousse et Cocktail M-Queen

Multipack du 4.7 au 10.7



**-25** de moins par litre dès l'achat de 2 litres au choix

p. ex. Jus d'orange 1 litre 1.05 au lieu de 1.30

### Ravioli et Raviolini en boîtes de 370/390 g

Multipack du 4.7 au 17.7

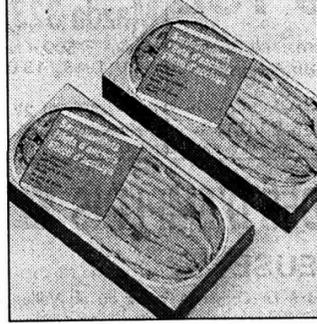


**-50** de moins dès l'achat de 2 boîtes au choix

p. ex. Ravioli aux œufs 890 g 2.10 au lieu de 2.60 (100 g = -23.6)

### Filets d'anchois

Multipack du 4.7 au 10.7

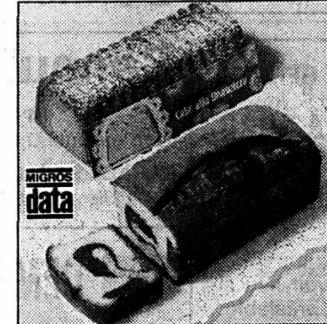


50 g (Eg = 33 g), 1.35  
**2.20** au lieu de 2.70

Eg (100 g = 3.33,3)

### Cake marbré et financier

Offre spéciale du 4.7 au 7.7



330 g **2.10** au lieu de 2.70  
330 g **2.30** au lieu de 2.90

(100 g = -63,6) (100 g = -69,7)  
Cake marbré Cake financier

### Tous les sérés aux fruits

Multipack du 4.7 au 10.7



Gobelet de 125 g, -85  
**1.40** au lieu de 1.70

(100 g = -56)

### A griller:

Offre spéciale du 4.7 au 10.7

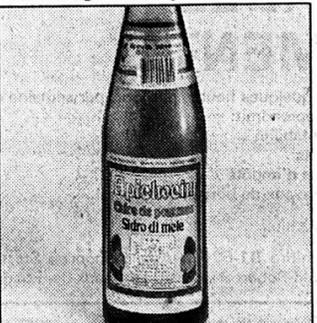
**Truite arc-en-ciel**  
surgelée et emballée sous vide  
Les 100 g **-80** au lieu de 1.-

Offre spéciale du 4.7 au 10.7

**Chily Grilly**  
Petites saucisses piquantes snack ou pour grill.  
Emballage sous vide.  
Les 100 g **1.35** au lieu de 1.55

### Cidre de pommes sans alcool

Offre spéciale jusqu'au 10.7



**1 litre 1.-** au lieu de 1.30

(+ dépôt)

### Crèmes glacées en gobelets

Offre spéciale jusqu'au 10.7



Chaque gobelet de 90 g **-80** au lieu de 1.-

(100 g = -88,9)

MIGROS



# SPORTS

## Quarts de finale féminins du Tournoi de tennis de Wimbledon Martina Navratilova vers un nouveau sacre ?

La grande favorite du simple dames, l'Américaine Martina Navratilova, déjà quatre fois victorieuse du titre, et la Tchèque Hana Mandlikova, tête de série No 3, se sont toutes deux qualifiées en deux sets pour les demi-finales de Wimbledon.

Navratilova, qui, après son grand chelem à Paris, tente à Wimbledon de s'adjuger un cinquième titre majeur d'affilée, a battu la Bulgare Manuela Maleeva, tête de série No 7, 6-3 6-2, sans le moindre problème.

Hana Mandlikova, finaliste à Wimbledon en 1981, a été un peu moins à son aise contre la Britannique Jo Durie, No 10. Après un premier set de rêve (6-1), la Tchèque s'est quelque peu déconcentrée et a été mise en difficulté par une adversaire retrouvant alors son meilleur tennis.

Menée 2-4, Mandlikova a su, avec talent, redresser la situation et sauver une balle de 3-5. Terminant le set à vive allure (6-4), elle a évité l'aventure d'un troisième set.

La Tchèque ne connaîtra son adversaire des demi-finales qu'aujourd'hui. Il s'agira soit de la Suédoise Carina Karlsson, révélation du tournoi féminin, soit de l'Américaine Chris Evert-Lloyd, No 2, qui a obtenu sa qualification pour

les quarts de finale aux dépens de la grande (et peu mobile) Allemande Claudia Kohde-Kilsch (No 12), en deux sets, 6-2 6-4.

Pour sa part, Navratilova rencontrera en demi-finale sa compatriote Kathy Jordan, No 6, qui a arraché sa qualification contre une autre Américaine, Pam Shriver, No 4, en trois sets 2-6 6-3 6-4. Jordan n'avait pourtant battu Shriver que deux fois en six matches auparavant. Tout à fait redoutable sur gazon, elle avait réussi l'exploit, l'année dernière, de vaincre Chris Evert-Lloyd en huitièmes de finale avant d'échouer en quarts contre sa célèbre compatriote Billie-Jean King.

Navratilova n'a cependant pas à s'inquiéter pour autant. Elle est apparue beaucoup trop forte, ces derniers temps, pour qu'une contre-

performance de sa part puisse être envisagée. Seuls ses nerfs pourraient lui jouer un vilain tour, encore que, dans ce domaine, elle fait montre de progrès certains.

### GÜNTHARDT ET TAROCZY ELIMINÉS

Heinz Günthardt et Balasz Taroczy (tête de série No 10) ont subi une défaite logique, en huitième de finale du double, face à Mark Edmondson et Sherwood Stewart, tête de série No 2. L'Australien et l'Américain ont toutefois dû se battre cinq manches durant pour emporter la victoire. Le Suisse et le Hongrois enlevaient la première manche, perdant la seconde au tie-break, s'imposant dans la troisième avant de lâcher les deux derniers set et de sincliner 6-4 6-7 6-3 3-6 3-6. (si)

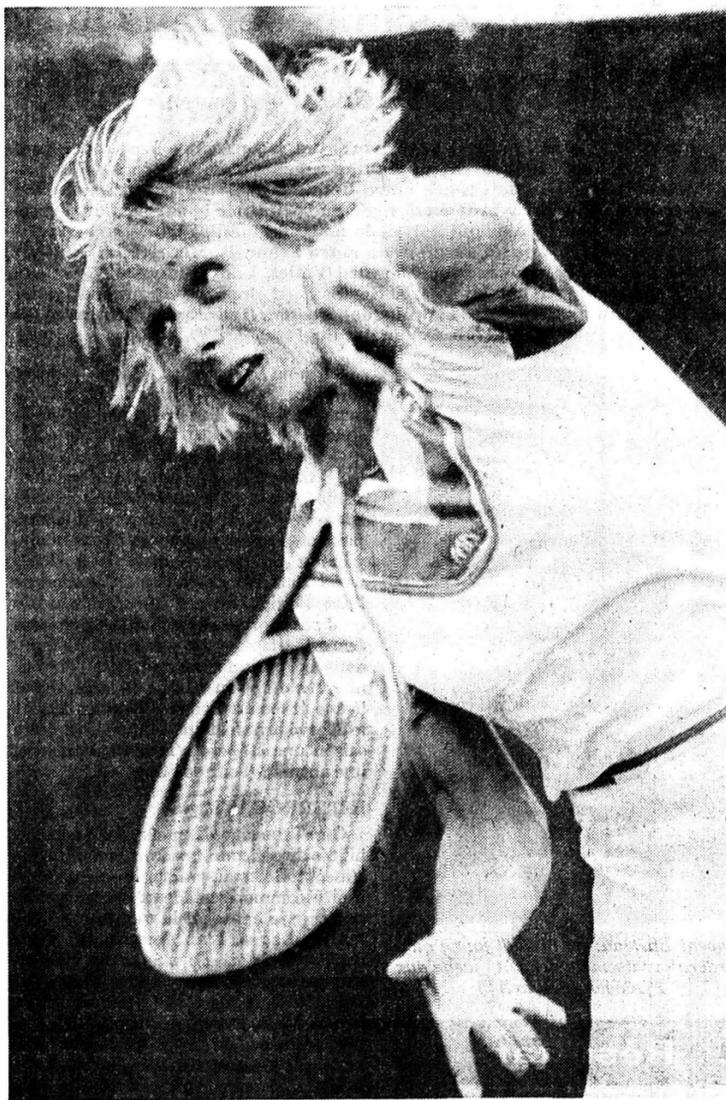
### Résultats

**SIMPLE DAMES.** - Dernier huitième de finale: Chris Lloyd-Evert (EU/2) bat Claudia Kohde-Kilsch (RFA/12) 6-2, 6-4.

**Quarts de finale:** Martina Navratilova (EU/1) bat Manuela Maleeva (Bul/7) 6-3, 6-2; Hana Mandlikova (Tch/3) bat Jo Durie (GB/10) 6-1, 6-4; Kathy Jordan (EU/6) bat Pam Shriver (EU/4) 2-6, 6-3, 6-4.

**DOUBLES MESSIEURS.** - Troisième tour: Mark Edmondson - Sherwood Stewart (Aus-EU/2) battent Heinz Günthardt - Balasz Taroczy (Sui-Hon/10) 4-6, 7-6, 3-6, 6-3, 6-3.

**Quarts de finale:** John McEnroe - Peter Fleming (EU/1) battent John Alexander - John Fitzgerald (Aus/12) 6-4, 6-4, 4-6, 6-4; Peter Doohan - Charlie Fancutt (Aus) battent Tim et Tom Gullikson (EU/3) 0-6, 6-4, 3-6, 6-2, 6-3. (si)



Martina Navratilova n'a connu aucun problème en quarts de finale. (Keystone)

## Coupe de Suisse de football Etoile recevra Colombier

Pour les matchs du premier tour principal de la Coupe de Suisse, qui a été tiré au sort au siège de l'ASF, à Berne, les clubs de séries inférieures (première à troisième ligues) sont encore entre eux. Ces parties devront se disputer jusqu'au 5 août au plus tard. Le « choc » pour les nostalgiques surtout - sera constitué par la rencontre Urania Genève-Sports contre Fribourg.

Coupe de Suisse, premier tour

**principal** (les rencontres intéressant la Romandie): Etoile Espagnole Genève - Saint-Barthélémy; Champel Genève - Stade nyonnais; Champvent - US Boncourt; Genolier - Fétigny; Vernier - Aurore Bienne; UGS - Fribourg; Aubonne - Boudry; Assens - Payerne, Grand-Lancy - Saint-Jean, Chavornay - Saint-Prex.

Brigue - Rarogne; Fully - Renens; Grimisuat - Savièse; Concordia Lausanne - Malley; Bramois - Stade Lausanne; Lalden - Montreux; Unistars Aigle - Leytron; Lutry - Sierre.

Helvetia Berne - Longeau; Bassecourt - Nordstern; Madretsch Bienne - Olten; Moutier - Soleure; Alle - Kôniz; Bure - Courtételle; Farvagny - Lyss.

Portalban - Beaugard Fribourg; Châtel Saint-Denis - Central Fribourg; Domdidier - Romont.

Hauterive - SR Delémont; Cornaux - Le Locle; Etoile Sporting La Chaux-de-Fonds - Colombier. (si)

### FC La Chaux-de-Fonds Un gardien remplaçant

Le FC La Chaux-de-Fonds a engagé comme deuxième gardien (Läubli étant le titulaire) l'espoir du FC Berne, Piero Fracasso, 23 ans. (si)

### Mlynarczyck à Bastia

L'international polonais Jozef Mlynarczyck, gardien de Widzew Lodz, portera la saison prochaine les couleurs du SEC Bastia (1ère division française). (si)

## Athlétisme

### Record du monde au marteau

**2 m. 20 d'un seul coup!**

Le Soviétique Youri Sedych a battu le record du monde du lancer du marteau en réussissant 86 m. 34, à son premier essai, lors d'une réunion organisée à Cork (Irlande). L'ancien record était détenu par son compatriote Sergueï Litvinov, depuis le 21 juin 1983 à Moscou, avec 84 m. 14. La progression, fabuleuse, est donc de 2 m. 20 d'un seul coup!

Youri Sedych (29 ans depuis le 11 juin), qui avait déjà battu trois fois le record du monde de la spécialité (80 m. 36 et 80 m. 64 le 16 mai 1980 et 81 m. 80 le 31 juillet 1980), a été champion olympique en 1976 à Montréal et en 1980 à Moscou. (si)

## Premier Tir cantonal jurassien On en est à mi-parcours

Le 1er Tir cantonal jurassien bat son plein. A mi-parcours, il a été honoré par la présence du président de la Société suisse des Carabiniers, M. Hubert Corboud, de Fribourg. Celui-ci a effectué ses tirs au stand de Courtételle. Quant à Pierre-Alain Dufaux, il a obtenu hier de magnifiques résultats, ce qui est de bon augure pour les Jeux olympiques de Los Angeles auxquels il participera.

### 300 MÈTRES

**Cible section:** 1. Konrad Schmid, Zurich, 40 points; 2. Pierre-Alain Dufaux, Villars-sur-Glâne, 40.

**Cible vétérans:** 1. Tiziano Bonacina, Chis (Chiasso), 288.

**Maîtrise A - 3 positions:** 1. Pierre-Alain Dufaux, Villars-sur-Glâne, 560.

**Maîtrise A - 2 positions:** 1. Karl Bachmann, Wollerau, 557.

**Maîtrise B:** 1. Joerg Amstutz, Hüni-bach, 282.

**Cible art - cat. A:** 1. Albert Germann, Kesswil, 471.

**Cible Franches-Montagnes - cat. A:** 1. Hans Schumacher, Horgen, 79.

**Cible Franches-Montagnes - cat. B:** 1. Gérard Zulauff, Clarens, 40.

**Cible militaire - cat. A:** 1. Flori Caprez, Glattdorf, 373; 2. Maxime Schaller, Viques, 367.

**Cible militaire - cat. B:** 1. Peter Thalmann, Kriens, 365.

**Cible Delémont - cat. A:** 1. Otto Mathys, Ormalingen, 58.

**Cible Delémont - cat. B:** 1. Ernst Huber, Horgen, 57.

**Cible Ajoie-vitesse - cat. A:** 1. Pierre-Alain Dufaux, Villars-sur-Glâne, 59.

**Cible Ajoie-vitesse - cat. B:** 1. Ernst Huber, Horgen, 30.

### 50 MÈTRES

**Cible section:** 1. Jean-Claude Robert, Chancy, 98 points.

**Cible art - cat. A:** 1. Ernest Büss, Thürnen, 479.

**Cible art - cat. B:** 1. Walter Mathis, Hergiswil, 474.

**Cible militaire:** 1. Konrad Braun, Hoelstein, 474.

**Cible bambois:** 1. Jean-Claude Robert, Chancy, 60.

**Cible Les Rangiers-vitesse:** 1. Philippe Klay, Lausanne, 59.

**Cible vétérans:** 1. Louis Pichler, Thoune, 287.

**Maîtrise A:** 1. Jean-Claude Robert, Chancy, 555.

**Maîtrise A:** 1. Willi Muller, Erlenbach, 571.

### 25 MÈTRES

**Cible précision:** 1. Ludwig Hemauer, Gerlafinden, 97 points.

**Cible duel:** 1. Joerg Muller, Niederweningen, 100.

**Maîtrise C:** 1. Joerg Muller, Niederweningen, 585. (comm)

## Fin des championnats jurassiens à Mont-Soleil Logique respectée en catégorie open

Le beau temps retrouvé a permis aux championnats jurassiens de se terminer samedi, à Mont-Soleil. La logique a été respectée, du moins dans la catégorie open, où les deux numéros 1 se sont imposés. Béatrice Hürlimann et Jean-Jacques Beuchat ont donc à nouveau inscrit leur nom au palmarès.

La Delémontaine a affronté en finale Christine Ackermann de Tavannes qualifiée sans jouer à la suite de la blessure survenue à Anne Nagels. Après avoir fait preuve d'une grande supériorité dans la première manche qu'elle a remportée par 6 à 0, B. Hürlimann a quelque peu douté dans la deuxième set qu'elle a dû céder à sa jeune adversaire avant de s'imposer par 6 à 3 dans l'ultime manche d'une rencontre fort intéressante.

Chez les messieurs, les demi-finales ont été marquées par le forfait de Michel Jeandupeux. Engagé dans un tournoi « promotion » à Viège, le professeur yverdonnois qui avait remporté son premier match, a préféré continuer la compétition en Valais abandonnant à son frère Gérard la possibilité de défendre en finale le titre conquis l'an dernier à Moutier.

G. Jeandupeux a donc affronté J.-J. Beuchat qui avait sorti Marc Mahon. Par un excellent premier service, des balles très travaillées et des amorties payantes, le Prévôtis, professeur à Marly et à La Chaux-de-Fonds, a complètement déréglé le Vadais qui a accumulé les fautes et s'est incliné assez nettement.

Chez les dames D/C, la jeune et prometteuse Christelle Bourquin de La

Neuveville (13 ans) a provoqué la surprise en empêchant la fantasque Francoise Christie (Delémont) de conquérir son troisième titre. Christelle a plu par son intelligence de jeu, son sens du placement et son sang-froid.

La finale du double dames a longtemps tenu les spectateurs en haleine. Menant par 5 à 2 dans le troisième set, les deux représentantes du club local, Andrée-Jeanne Bourquin et Gabrielle Kneuss ont manqué deux balles de match et ont laissé Marisa Jeandupeux et Paulette Boivin revenir à leur hauteur. Elles ont néanmoins trouvé les ressources nécessaires pour s'imposer par 9 à 7.

Chez les messieurs D, c'est également un junior qui s'est imposé. Richard Léchenne de Courrendlin (14 ans) a pris le meilleur de fort belle manière sur Claude Devanthery, handicapé par deux semaines de service militaire. Chez les jeunes seniors, André Gobat a remporté le nouveau challenge mis en jeu, au détriment d'un Peter Pelling pas au mieux de sa forme. Quant à Pierre Aichmayer (Porrentruy), il a triomphé, chez les seniors, d'un Francis Kaenel dont l'esprit était plus accaparé par ses soucis d'organisateur que par son match.

Les jeunes ont confirmé leur progression en raflant tous les titres des catégories D et DC chez les dames comme chez les hommes. Le dernier, celui des DC étant attribué à Olivier Bourquin, 16 ans, qui a pris assez facilement la mesure de Patrick Brunner par 6-2, 6-2. Ce dernier s'étant présenté avec une heure de retard, les organisateurs avaient accordé la victoire à Bourquin par forfait, conformément au règlement. Mais ce dernier fort sportivement a proposé de jouer la finale. Son succès est d'autant plus méritoire.

Le tournoi s'est terminé par le double messieurs. En raison de l'absence de Michel Jeandupeux ce sont leurs vaincus de la demi-finale, Marc Mahon et Daniel Hanser qui ont été opposés aux frères Antonioli. Après un fort beau premier set enlevé au « tie-break » par les joueurs de La Neuveville, les jeunes delémontains ont accusé le coup et n'ont plus été en mesure d'inquiéter les Antonioli « Brothers » qui ont une fois de plus fait preuve de beaucoup de sens tactique.

La distribution d'un riche pavillon de prix préparé par M. Pigeon, effectué par la cheville ouvrière de ces championnats, M. Francis Kaenel, dont on ne dira jamais assez les énormes mérites, a mis un terme à ces championnats 84.

### RÉSULTATS DES FINALES

**Double messieurs:** Charles et Daniel Antonioli, La Neuveville-M. Mahon/D. Hanser, Delémont 7-6, 6-2.

**Dames open:** B. Hürlimann, Delémont-C. Ackermann, Tavannes 6-0, 2-6, 6-3.

**Dames D/C:** C. Bourquin, La Neuveville-F. Christie, Delémont 6-2, 1-6, 7-5.

**Double dames:** G. Kneuss-A.-J. Bourquin, Mont-Soleil-M. Jeandupeux-P. Boivin, Courtételle, Moutier 7-6, 4-6, 9-7.

**Messieurs open:** J.-J. Beuchat, Sporting Berne-G. Jeandupeux, Courtételle 6-3, 6-1.

**Messieurs:** R. Léchenne, Courrendlin-C. Devanthery, Saignelégier 7-5, 6-3.

**Jeunes seniors:** A. Gobat, Delémont-P. Pelling, Tramelan 7-5, 6-4.

**Seniors:** P. Aichmayer, Porrentruy-F. Kaenel, Mont-Soleil 0-6, 6-1 6-1. **Double seniors:** J.-P. Chevalier-W. Eyen, Moutier-F. L'Hoste-G. Bregnard, Porrentruy w.o.

**Messieurs D/C:** Olivier Bourquin - Patrick Brunner 6-2 6-2.



Les finalistes dames open et D/C avec de g. à dr., Béatrice Hürlimann, Françoise Christie, Christelle Bourquin et Christine Ackermann.

# SPORTS

## Un Portugais s'impose dans la 5e étape du Tour de France cycliste Folle échappée de trois «aventuriers»

Sensation au Tour de France! Les favoris ont été relégués à près de vingt minutes au classement général, après une échappée «bidon» lors de la cinquième étape du Tour de France entre Béthune et Cergy-Pontoise, sur 207 kilomètres. Le trio de fuyards a été réglé au sprint par le surprenant Portugais Paulo Ferreira, 22 ans, qui battait le nouveau maillot jaune, le Français Vincent Barateau (22 ans lui aussi) et un autre Français, Maurice Le Guilloux (34 ans). Le peloton emmené par Bernard Vallet, Eddy Planckaert et Sean Kelly, a concédé, finalement 17'42". Barateau est donc le cinquième leader après Hinault (en jaune après le prologue), Peeters (1re étape), Hanegraaf (2e et 3e), et Van der Poel (4e).



Vincent Barateau: un maillot jaune qu'il gardera vraisemblablement jusqu'aux Pyrénées. (Bélino AP)

Le nouveau maillot jaune. Vincent Barateau, est encore une carte gagnante dans le jeu de l'équipe Renault et de Cyrille Guimard.

Originaire de Caen, le Normand est né le 18 mars 1962. En sept ans d'amateurisme, il a eu l'occasion d'accumuler... 194 victoires. Il fut notamment champion de France juniors et 6e du championnat du monde amateurs à Goodwood 1982, remporté par l'Allemand de l'Est Bernd Drogan. C'est juste après qu'il passa professionnel. A son palmarès figurent depuis des victoires d'étapes dans le Tour du Limousin 1982, l'an dernier une étape au Circuit de la Sarthe et la 14e étape du Tour de l'Avenir devant le Norvégien Jostein Wilmann, et cette saison une étape du Tour du Vaucluse, une autre au Tour de l'Oise.

### INTERROGATIONS

On s'interroge, bien sûr, sur les possibilités de ces coureurs dans la montagne. Vincent Barateau estime, lui-même, être limité comme escaladeur: **Je ne pense pas que je passerai la montagne avec les meilleurs. L'an dernier, au Tour de l'Avenir, il ne s'agissait que de moyenne montagne. Cette année au Dauphiné, je fus assez nettement distancé. Mais, avec le maillot jaune sur les épaules, je vais peut-être me révéler à moi-même, allez savoir. Mais, il faudra voir dans le vif du sujet. De toute façon, la préoccupation principale du blond Normand reste, surtout, sa famille. Au mois de septembre, je deviendrai papa. Fille ou garçon, je préfère me laisser surprendre.**

...Un qui a surpris, c'était donc ce Portugais Paulo Ferreira, 151e au classement général, à 3'52" de Van der Poel, Sitôt le drapeau du départ abaissé, le Portugais a démarré. Le Guilloux (un coéquipier de Hinault), 70e au général, à 2'03", l'a



Après sa victoire qu'il a dédiée au regretté Joaquim Agostinho, Paulo Ferreira, un coureur de 22 ans, n'a pu contenir ses larmes... de joie. (Bélino AP)

rejoint après une quinzaine de kilomètres. Barateau, 19e à 53" seulement, venait faire de ce duo un trio dès le km. 22. Et à l'arrivée, après avoir compté jusqu'à 26 minutes d'avance, le trio était toujours là, fringant.

Les deux Français avaient visiblement sous-estimé la pointe de vitesse de Paulo Ferreira, Le Guilloux découvrait même une faille dans l'organisation des directeurs sportifs que sont Köchli (le sien) et Guimard (celui de Barateau): **J'escomptais une petite chance de remporter enfin une étape pour mon dixième Tour. Mais personne ne nous avait averti qu'hier, lors de l'étape remportée par Van den Haute, Ferreira avait pris la 11e place du sprint du peloton. Barateau, lui, s'était laissé abuser par la «mauvaise mine» du futur vainqueur: Il me disait qu'il était fatigué, et il roulait toujours une, voire même deux dents plus petit que nous. Et puis voilà... Drôle d'étape, à dire vrai.**

Le verdict est aussi un peu la réponse du berger à la bergère. Toutes ces histoires autour des bonifications et des maillots jaunes virtuels et réels très nombreux au gré des «secondes-cadeau» avaient créé quelque nervosité au sein du peloton et suscité la grogne de certains. A l'arrivée, Phil Anderson, l'un des grands battus (il était deuxième du classement général à 8" de Van der Poel) résumait parfaitement la situation, poussant un soupir de soulagement: **Avec ça, la course devrait devenir plus tranquille ces prochains jours.**

Personne ne songe réellement à Barateau, Le Guilloux ou Ferreira comme vainqueur possible de cette 71e édition de la «Grande Boucle». La montagne devrait venir les balayer dès la 11e étape. Mais, si ce Ferreira savait grimper comme son compatriote et ex-coéquipier Joaquim Agostinho, à qui il a dédié sa victoire d'hier?

(si)

### Résultats

Cinquième étape, Béthune - Cergy-Pontoise, 207 km.:

1. Paulo Ferreira (Por) 4 h. 49'45" (30" de bonifications)
2. Vincent Barateau (Fr) (20" de bonifications)
3. Maurice Le Guilloux (Fr) (10" de bonifications)
4. Bernard Vallet (Fr) ..... à 17'41"
5. Eddy Planckaert (Be) ..... à 17'42"
6. Sean Kelly (Irl)
7. Leo Van Vliet (Ho)
8. Frank Hoste (Be)
9. Eric Vanderaerden (Be)
10. J.-François Chaurin (Fr)
11. Adri Van der Poel (Ho)
12. Sean Yates (GB)
13. Greg Lemond (EU)
14. Stephen Roche (Irl)
15. J.-Ph. Vandenbrande (Be)
16. Henk Lubberding (Ho)
17. Francis Castaing (Fr)
18. Charly Bérard (Fr)
19. Pierre Le Bigaut (Fr)
20. Giancarlo Perini (It)

### Puis les autres Suisses:

53. Gilbert Glaus
68. Bernard Gavillet
74. Beat Breu
75. Thierry Bolle
88. Antonio Ferretti
115. Niki Rüttimann
123. Erich Mächler
125. Jean-Mary Grezet
132. Patrick Moerlen
136. Urs Zimmermann
157. Julius Thalmann
159. Marcel Russenberger ... à 18'12"

### CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Vincent Barateau (Fr) 18 h. 47'53"
2. Maurice Le Guilloux (Fr) .. à 1'33"
3. Paulo Ferreira (Por) ..... à 3'13"
4. Adri Van der Poel (Ho) .. à 17'45"
5. Phil Anderson (Aus) ..... à 17'53"
6. Jaack Hanegraaf (Ho) .. à 17'54"
7. Marc Madiot (Fr) ..... à 17'58"
8. Ludo Peeters (Be) ..... à 18'03"
9. Greg Lemond (E-U) ..... à 18'04"
10. Laurent Fignon (Fr) ..... à 18'07"
11. Eric Vanderaerden (Be) .. à 18'17"
12. Joop Zoetemelk (Ho) ..... à 18'24"
13. Pascal Jules (Fr) ..... à 18'27"
14. Ferdi Van den Haute (Be) .. à 18'28"
15. Gerhard Veldscholten (Ho) .. à 18'31"
16. P.-Henri Mentheour (Fr) .. à 18'31"
17. Allan Peiper (Aus) ..... à 18'35"
18. Pascal Poisson (France) .. à 18'35"
19. Jan Raas (Ho) ..... à 18'36"
20. Hennie Kuiper (Ho) ..... à 18'37"

### Puis les Suisses:

56. Niki Rüttimann ..... à 19'26"
80. Jean-Mary Grezet ..... à 20'06"
81. Beat Breu ..... à 20'09"
82. Erich Mächler ..... à 20'09"
83. Urs Zimmermann ..... à 20'12"
88. Julius Thalmann ..... à 20'17"
89. Bernard Gavillet ..... à 20'20"
90. Gilbert Glaus ..... à 20'27"
94. Thierry Bolle ..... à 20'31"
102. Antonio Ferretti ..... à 20'45"
140. Patrick Moerlen ..... à 21'30"
142. Marcel Russenberger ... à 21'36"

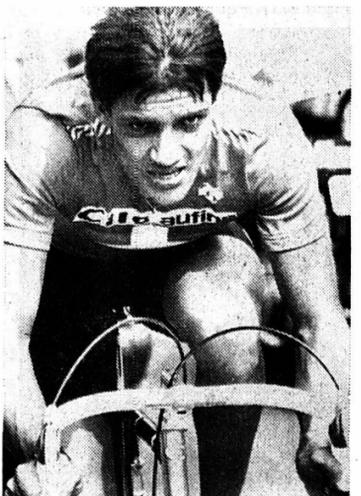
## Le torchon brûle au sein de l'équipe Cilo-Aufina Serge Demierre a dû boucler ses valises!

Serge Demierre et Cilo-Aufina, c'est désormais fini! Le mariage entre le coureur genevois et la seule formation professionnelle helvétique durait depuis trop longtemps à tel point que le divorce devenait inévitable. Il devait se faire avec éclat... en plein Tour de France! Depuis hier, il est devenu réalité.

Serge Demierre n'a pas pris le départ de cette cinquième étape. Son directeur sportif Auguste Girard l'a renvoyé au pays!

Cette mesure punitive ne surprend pas. Elle est la suite logique d'un conflit qui durait depuis longtemps, trop longtemps même!

Depuis le début de la saison le courant ne passait plus entre Serge Demierre et Auguste Girard. Et puis il y a eu l'affaire du Tour de Romandie où le Genevois, exclu de son équipe, a finalement pris le départ sous les couleurs de l'équipe «Suisse fédérale».



Serge Demierre le mal-aimé a regagné hier Genève. Entre lui et Girard le divorce est désormais consommé. (Bélino AP)

Sur les routes de France le climat s'est encore détérioré. Lundi, la goutte a débordé. Son entourage lui a reproché de n'avoir pas collaboré activement lors de l'étape contre la montre par équipes. Le fait qu'il soit parmi les premiers attaquants de l'étape de l'après-midi a mis en colère plusieurs de ses coéquipiers. Zimmermann, Mächler et surtout Breu n'ont pas ménagé leurs paroles à son égard. Le Genevois et le petit grimpeur saint-gallois en sont même venus aux mains! Devant une telle situation, Auguste Girard a donné tord à Serge Demierre, raison pour laquelle il lui a interdit de prendre le départ.

Serge Demierre ne portera plus la saison prochaine les couleurs de Cilo-Aufina. C'est désormais une certitude. Mais pourquoi finalement avoir attendu si longtemps? Le champion suisse de l'an dernier aurait mieux fait de demander la résiliation de son contrat. Il aurait facilement trouvé de l'embauche dans une autre formation pour le Tour de France. Les règlements en vigueur le lui auraient permis. Il lui faut maintenant trouver un autre

chemin sur lequel il pourra mieux s'exprimer que dans l'entourage dirigé par Auguste Girard, un entourage qui comme d'autres ne lui a finalement pas convenu. Souvenez-vous de Jean-Mary Grezet!

Le Tour de France constituait pour Serge Demierre l'une de ses dernières chances. Il devra désormais se rabattre sur les courses de fin de saison, nettement moins intéressantes pour les sponsors et les fabricants de cycles. Mais le Genevois se console: le mariage entre Cyrille Guimard et Bernard Hinault a duré huit ans puis... ce qui n'a pas empêché le Breton, sous les couleurs d'une autre formation, de redevenir ce qu'il était auparavant!

Walter Grimm

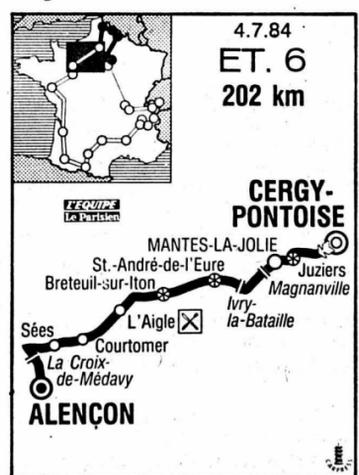
## Tour de Rhénanie-Palatinat Maurer toujours leader

L'Allemand de l'Ouest Hartmut Boelts a remporté la deuxième étape du Tour de Rhénanie-Palatinat pour amateurs, disputée entre Kirm et Offenbach (134 km.): 1. Hartmut Boelts (RFA) 3 h. 13'12"; 2. Paul Popp (Aut) à 7"; 3. Andreas Kappes (RFA); 4. Hans Daams (Hol); 5. Johann Lienhard (Hol), tous même temps.

Deuxième étape, Kirm - Offenbach (134 km.): 1. Hartmut Boelts (RFA) 3 h. 13'12"; 2. Paul Popp (Aut) à 7"; 3. Andreas Kappes (RFA); 4. Hans Daams (Hol); 5. Johann Lienhard (Hol), tous même temps.

Classement général: 1. Stefan Maurer (Sui) 5 h. 29'25"; 2. Heinz Imboden (Sui) à 2"; 3. Vladimir Kozarek (Tch) à 52"; 4. Thomas Freienstein (RFA) à 50"; 5. Helmut Wechselberger (Aut), même temps. (si)

### Aujourd'hui



La sixième étape conduira aujourd'hui les coureurs de Cergy-Pontoise à Alençon sur 202 kilomètres, une étape légèrement vallonnée qui ne devrait pas provoquer de surprises et devrait avant tout convenir aux sprinters. Mais attention, la folle échappée de Barateau, Le Guilloux et Ferreira hier pourrait peut-être inciter certains à l'offensive.

# B

## boîte à confidences

### Décès d'un ancien champion olympique

Victor Avendano, qui fut le premier champion olympique de boxe argentin, est décédé, à Buenos Aires, à l'âge de 77 ans, d'une crise cardiaque.

Avendano avait été champion olympique des poids moyens aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, en battant, en finale, l'Allemand Hermann Pistulla.

Sa carrière fut assez courte, mais il était resté fidèle longtemps au milieu pugilistique comme arbitre international. (si)

### Nouvelle chance mondiale pour Montero?

Le poids mouche français Antoine Montero aura peut-être une nouvelle chance mondiale d'ici la fin de l'année. Des pourparlers sont engagés, en effet, avec l'Argentin Santos Laciari, champion du monde de la catégorie version WBA, pour un combat, titre mondial en jeu, qui pourrait avoir lieu le 30 novembre prochain au Palais des sports de Grenoble.

Montero a confirmé la possibilité de ce combat: «J'ai l'intention de reprendre l'entraînement la semaine prochaine, puis j'irai parfaire ma préparation à Los Angeles avant de rencontrer Laciari». José Jover, l'un de ses managers, a reconnu que des pourparlers étaient engagés avec Laciari: «Je n'ai encore reçu aucune confirmation concernant l'organisation de ce combat, mais je pense effectivement que Montero, s'il est parfaitement rétabli, aura une nouvelle chance mondiale». (si)

### Un Loclois sélectionné

Les Romands et Romande Bernadette Doenni (Genève, canadien monoplace), Pascal Burkhalter et Philippe Revillet (Genève), Roland Juillerat (Le Locle, tous kayak mono), ainsi qu'Alain Meichtry (Genève, canadien mono) font partie de la sélection suisse pour les courses internationales de Saint-Pierre-de-Bœuf (près de Lyon) des 7 et 8 juillet, ainsi que de Val di Sole, en Italie, les 14 et 15 juillet. (si)

### Kloten: 70.000 francs de déficit

La 50e assemblée générale de l'EHC Kloten n'a duré que 50 minutes. Les membres ont entériné un déficit pour l'exercice comptable de la saison écoulée de 70.000 francs, pour un chiffre d'affaires de plus de 1,2 million de francs. Le budget de la saison prochaine avoisine les 1,8 million. Actuellement, le club est endetté de 320.000 francs.

Urs Dietrich, le président, a annoncé son retrait de la fonction pour la fin de la saison 85-86. Moritz Giroud et les deux anciens internationaux Ueli et Heinz Lüthi (ce dernier à titre posthume) ont été nommé membres honoraires du club. (si)

# P

## pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

	1 x 2
1. Chx-de-Fds - Auxerre	3 3 4
2. Grasshoppers - Bordeaux	4 3 3
3. Lausanne - Sochaux	4 3 3
4. Monaco - Sion	6 2 2
5. Lucerne - Sturm Graz	4 3 3
6. Klagenfurt - Zurich	5 3 2
7. Jerusalem - Wettingen	5 3 2
8. Bohemians P. - St-Gall	5 3 2
9. Mönchenglad. - Ingby. DK	7 2 1
10. Braunschweig - Odense BK. DK	5 3 2
11. Dusseldorf - RFC Liégeois	5 3 2
12. Nuremberg - Magdebourg	4 3 3
13. Oesters F.F.S - Innsbruck	4 3 3

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
 Tramelan (032) 97 54 47  
 Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

## R regard

### Multi? Mais diable...

Demain, il fera beau. Entendu à la Radio romande, au bulletin de 6 h. du matin. Demain, il fera beau. Réentendu sur «ma» radio locale, une demi-heure plus tard. Demain, il fera beau. Re-réentendu sur ma radio, en changeant de poste. Demain, il fera beau. Lu dans un quotidien, à l'heure du café et des croissants. Demain, il fera beau. Lu dans mon journal préféré, au moment où le facteur me l'apportait. Demain, il fera beau. Vu au «Téléjournal» de midi. Demain, il fera beau. Rappelé sur mon «télétexte». Demain, il fera beau. Revu aux actualités du soir. Demain, il fera beau. Vérifié dans l'almanach que grand-mère a laissé trainer sur la table-TV. Demain, il fera beau. Juste avant de m'endormir, je m'en suis assuré grâce au «vidéotexte».

Demain, c'était hier. Car aujourd'hui, je me suis fait rincer copieusement. J'avais oublié mon parapluie. Où donc avais-je la tête? Orage et désespoir!

Les médias de demain sont un peu comme la météo d'aujourd'hui: une science exacte qui se révèle changeante comme... le temps.

Qui sait avec certitude quels sont les moyens de communication qui feront recette dans le futur?

Le lion Schürmann, patron de la SSR, s'est offert un joli coup de pub, hier, à Bienne, en présentant, au côté du président de l'Association suisse des éditeurs de journaux, Max-Ulrich Rapold, le projet commercial de Télétext. Un projet devenu réalité à géométrie variable, parce que les Allemands, à raison de 160.000 ménages, profitent actuellement du service payé, modestement, il est vrai, par les concessions des téléspectateurs de toute la Suisse (86% des ménages). Avant les Romands et les Tessinois qui, actuellement, ne pèsent pas lourd dans la balance...

Léo Schürmann sait placer ses billes. Drapé dans le manteau de la SSR, il apparaît à découvert sur son fond de Télétext. On le devine dans l'orbite incertaine de Telsat. Et son ombre plane sur le drôle de régime des radios locales à l'essai. Le monopole de la SSR, à l'abri de toute disposition légale digne de ce nom, sait être multimédias!

Vu par l'autre bout de la lorgnette, c'est aussi une fuite en avant. Bienne l'a bien compris, qui a décroché le Télétext après avoir échoué dans ses vus sur l'Institut de formation des journalistes alémaniques (le MAZ lucernois). La capitale du Seeland a sa radio locale bilingue. Elle est la seule ville suisse à se lancer dans l'expérience de la banque de données Vidéotex, dès le mois d'août, et ne désespère pas de recueillir quelques miettes tombées de l'assiette Telsat.

Le consommateur, qui n'est évidemment pas consulté sur Télétext! n'a plus qu'à suivre...

Multi? Mais diable, où va-t-on prendre le temps de s'informer à perpétuité?

Pierre THOMAS

**Bulova à Villers-le-Lac**  
**Le début de la fin**

• LIRE EN PAGE 18

## Neuchâtel: «première pierre» au nouveau bâtiment universitaire Chiffres économiques pour fac de lettres

Un siècle après la pose de la première pierre du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel, une petite cérémonie marquait hier, sur les Jeunes Rives, la pose de la «pre-

mière pierre» du nouveau bâtiment de la Faculté des lettres.

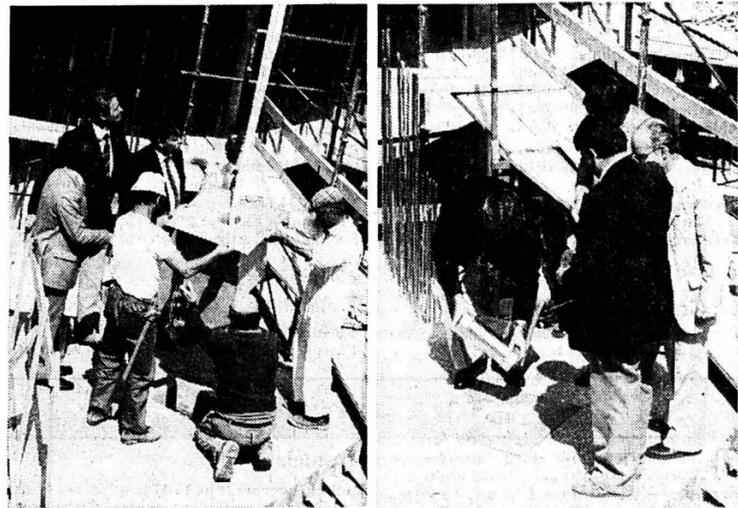
Le conseiller d'Etat J. Cavadini, chef du DIP, a souligné à cette occasion l'évolution considérable de l'ins-

titution et de son cadre social: en 1884, l'Université entière comptait une centaine d'étudiants; en 1984, la seule Faculté des lettres en rassemble sept cents!

O tempora, o mores! semblait dire le magistrat en ironisant gentiment sur ce que l'Histoire pourrait bien retenir de la matière composant les deux quotidiens neuchâtelois du jour scellés, avec d'autres documents, dans cette pierre commémorative. L'interrogation vaut pour toutes les matières. Cette «première pierre» restera aussi la seule d'un immeuble tout de béton, de métal et de verre qui témoignera, à quelques pas de son ancêtre, de notre époque. Et elle n'est plus d'Hauterive, ni même pierre: artificielle et verdâtre, fabriquée avant-hier à Marin, elle inscrit au futur fronton du bâtiment naissant cette époque en chiffres. Pour raison d'économie autant que de lisibilité, on y a gravé 1984 et non MCMLXXXIV. Tant pis pour les latinistes et les nostalgiques: de noblesse ou pas, les lettres ne sont plus ce qu'elles étaient...

Michel-H. KREBS

• LIRE EN PAGE 19.



La «première pierre» va être déposée dans son logis, puis, à droite, M. Jean Cavadini y glissera un cylindre de laiton contenant des documents pour la postérité... (Photos Schneider)

## Bienne, capitale multimédias Une lucarne sur le futur

Bienne vit à l'heure du multimédias. Hier, les deux partenaires du «Télétext» suisse, la Société suisse de radio et télévision (SSR), et l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques (ASEJ), représentés par Léo Schürmann, directeur général de la première, et Max-Ulrich Rapold, président de la seconde, présentaient ce moyen de s'informer, mélange de texte et de télévision. Aujourd'hui a lieu une réunion pour intéresser les Biennois au projet Vidéotex, soutenu notamment par les PTT. Il s'agit là d'une banque de données, atteignable en permanence, et qui peut donner des renseignements divers. Bienne est la seule collectivité publique suisse à se lancer à l'eau, pour l'instant, précise son maire, le conseiller national Hermann Fehr. La capitale du Seeland a trouvé dans les médias un créneau intéressant à plus d'un titre.

Pour le maire Fehr, la venue du Télétext, c'est d'abord un apport de vingt-six postes de travail, en contre-partie de la mise à disposition de locaux. Et dans une branche qui marie les nouvelles technologies et le journalisme. Ainsi, les dirigeants du Télétext restent assez discrets sur les qualifications de la main-d'oeuvre

qu'ils emploient pour préparer un service qui représente, quotidiennement, près de deux cents pages de journal de renseignements sélectionnés par thèmes. Ce qui est sûr, c'est que des chômeurs ont été engagés.

Mais qu'est-ce que le «télétext»? Un système développé il y a un peu plus de

dix ans en Grande-Bretagne, qui permet aux téléspectateurs de «feuilleter un journal» à la maison. Avantages empruntés à la télévision? Le support et la rapidité, puisque la rédaction peut livrer, en tout temps, des informations, que le téléspectateur peut programmer. Avantages empruntés à la presse écrite? Le téléspectateur peut faire revenir sur son écran, à volonté, le texte comme on relit un article.

Premiers bénéficiaires qui sautent... aux yeux: les sourds et les malentendants. Selon une estimation, 50'000 peuvent être contactés. A l'étranger - la technique du télétexte est appliquée dans tous les pays qui nous entourent - les possibilités de sous-titrage de toutes les émissions sont utilisées. En Suisse, un tel équipement sera mis à disposition des sourds dans quelques mois.

### DÉCODEUR NÉCESSAIRE

Deux aspects importants du télétexte ne peuvent être ignorés. Il faut, d'abord, un décodeur pour recevoir les «pages» sur petit écran. L'accessoire coûte 150 à 250 francs. Il est incorporé dans les téléviseurs modernes. Actuellement, seuls 180'000 ménages disposent d'un décodeur en Suisse. Et 20.000 Romands, seulement.

(P. Ts)

► Page 21

## Pour les 16-20 ans, le MJSR dit «passeport-carrefour» Une fugue organisée d'un an

Le papillon jaune s'est posé dans les boîtes aux lettres hier matin. Il propose une fugue organisée pour tous ceux, âgés entre 16 et 20 ans, qui ne savent pas trop que faire de leur vie professionnelle de juste après l'école, le bac, etc. C'est le Mouvement de la jeunesse Suisse romande qui lance et l'idée et les moyens de la concrétiser en offrant ce «passeport-carrefour», valable dès le mois de septembre prochain et jusqu'en juin 1985.

But avoué de l'opération? Permettre à tous les jeunes qui ne savent pas que faire, dans quelle carrière professionnelle se lancer, dans quelles voies professionnelles amorcer leur carrière d'adulte, de se frotter une dizaine de mois durant avec la vie active au gré de stages divers, seuls ou en groupe.

L'opération est la première du genre. Elle a déjà touché les papables de toute la Suisse romande. Manquent à l'appel ou sont peu nombreux à l'avoir entendu les jeunes des Montagnes neuchâteloises, auxquels l'offre - vu les joies moroses de la conjoncture économique - ne peut que sourire.

Ce «passeport-carrefour» n'est pas un passeport-vacances de plus. Entre les noms à donner à l'idée, le choix s'est simplement porté sur cette dénomination-là. A la base du programme, l'envie de faire se rencontrer le monde des jeunes et des adultes, briser le cercle de l'isolement contre lequel se cognent les têtes de bien des aspirants à un apprentissage ou aux études, souvent par manque d'information et d'expériences vécues sur le terrain des réalités de la vie quotidienne et professionnelle.

Le monde du travail, ce grand inconnu et ce point d'interrogation d'autant plus brumeux qu'on n'est pas, à 16 ou 17 ans, absolument sûr et certain de choisir sa vraie voie. Manque les références. (icj)

► Page 15

## billet

Et dire que l'habit ne fait pas le moine... Allons donc! Certains bien au contraire estiment que l'apparence est de première importance et cadre bien son homme.

Ainsi, cette jeune fille s'était mis dans la tête de porter une tenue blanche pour le premier soir des promos au Locle. Quoi qu'il advienne et surtout histoire de faire voir aux copains les toutes dernières frusques achetées. Elle avait opté pour un léger pantalon de coton et un t-shirt au large décolleté avec de gros trous le long des épaules. Ça fait très mode!

Bien que la température était plutôt frisquette ce soir-là, la miss, stoïque, portait le costume léger qu'elle avait prévu de mettre de longue date déjà. Et elle dansait en plein air sans jamais s'essouffler.

Pour compléter son équipement, elle avait choisi des souliers blancs qui malheureusement avaient une bonne pouture de trop! Imaginez la situa-

CM



## Q

### quidam

Jean Chédel et son épouse Marthe, née Bobillier, sont âgés, respectivement, de 87 et 88 ans. Ils se sont unis «pour le meilleur et pour le pire» le 12 juillet 1919 à Saint-Sulpice et fêteront bientôt les 65 ans de leur mariage. Un événement. Rares sont les couples qui recouvrent leurs noces de platine. Le secret de cette longévité? - On n'a jamais eu de bragues, dit Jean Chédel.

Le couple qui s'est connu en 1910 à la salle Fleurisia pendant un bal, ne possède pas de télévision, mais sort régulièrement pour voir du monde. Au Buffet de la Gare, Jean Chédel boit ses trois décis de montagne et observe les joueurs de cartes.

En 1918, il voiturait de la pâte de bois depuis la source de l'Areuse à Saint-Sulpice, jusqu'à la gare. Il trouva ensuite un emploi chez Dubied où il a travaillé pendant 41 ans.

A l'époque, c'était un train à vapeur qui emmenait les ouvriers. Les champs étaient souvent inondés par les crues de l'Areuse pas encore corrigée.

Mme Chédel, qui s'occupait du ménage et de sa fille, devait préparer les repas à l'heure; son époux ne pouvait pas se permettre de rater le train des ouvriers...

(jic - Photo Impar - Charrère)

## B

### bonne nouvelle

#### Sous les livres... la plage

La Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds a décidé que ses portes resteraient ouvertes pendant les prochaines vacances.

Plusieurs raisons à cette innovation: la conjonction déjà évoquée de plusieurs expositions temporaires installées la saison durant, tout d'abord; le fait ensuite qu'avec la situation économique - et l'étalement des vacances - tous les Chaux-de-Fonniers ne bouclent plus unanimement leurs valises à la mi-juillet; ceux qui restent pourront se repaître de lectures.

Et, troisième point, la ville devient de plus en plus un lieu de passage. Avec l'exposition actuelle sur la bande dessinée de Derib, c'est l'offre rêvée, et multi-public, qui peut encore enrichir l'intérêt d'une halte. (ib)

## S

### sommaire

À NEUCHÂTEL. - Du fumier pour soutenir les paysans valaisans.

PAGE 19

COURTELARY. - Nouveau projet pédagogique au home d'enfants.

PAGE 21

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.  
 Vivarium: 14-17 h., me aussi 18 h. 30-21 h.  
 Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expo Ferdinand Berthoud.  
 Musée des beaux-arts: fermé.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos Abraham Gagnebin et Les animaux dans les bandes dessinées de Derib.  
 Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h. Expo jouets anciens.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo Derib, 20 ans de BD.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 16, fermée.  
 Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.  
 Minigolf: 10-22 h.  
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.  
 Piscine des Arêtes: fermée.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.  
**Informations touristiques:** ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, ☎ 28 56 56.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 72 76 ou 23 10 95.  
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.  
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou 26 54 15 et (038) 53 38 66 ou 36 17 66.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Habillement du CSP: Soleil 2, fermée.  
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, fermé.  
 Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, fermé.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.  
 Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ☎ 31 77 92.  
**Hôpital:** ☎ 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.  
 Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.  
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ☎ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.  
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
**Police secours:** ☎ 117.  
**Feu:** ☎ 118.  
**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 45, Tootsie.  
 Eden: 20 h. 45, On ne vit que deux fois; 18 h. 30, Hardcore.  
 Plaza: 20 h. 45, Hot dog.  
 Scala: 20 h. 45, Un homme parmi les loups.

**Fleuriste de service cet après-midi:**  
 Stehli, place Neuve 6

## Neuchâtel

Collégiale: 20 h. 30, concert par J.-F. Aubert et P.-A. Monot, trompettes, S. Ducommun, orgue.  
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo L'oeuvre des Girardet, lu-ve, 8-21 h., sa, 8-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Wango, Wango, Ghana.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h. Expo Maximilien de Meuron et les peintres de Suisse romande.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expo terres cuites de Giuseppe Gavazzi et pastels de Gisèle Celan-Lestrangé.  
 Galerie du Pommier: expo Sergio Alvarez Frugoni, 14-20 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Coop, Grand-Rue. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, fermée.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Osterman week-end; 17 h. 45, Le ciel peut attendre.  
 Arcades: 20 h. 30, Alien.  
 Bio: 18 h. 30, Qu'est-ce qui fait courir David; 20 h. 45, Les derniers monstres.  
 Palace: 17 h. 30, 20 h. 45, Flic ou voyou.  
 Rex: 20 h. 45, La femme publique.  
 Studio: 21 h., Pinot, simple flic.

## Hauterive

Galerie 2016: expo sculptures de Jacot-Guillarmod, me-di, 15-19 h., je-ve aussi 20-22 h.



**MAXI**  
**mercredi musique**  
**exceptionnel**

**Mercredi 4 juillet 1984 à 20 h. 30 avec**  
**Les Amis du Jazz**  
**Vittorio Perla - Gilbert Schwab**  
 Prix unique: Fr. 16.-  
 Retrait des billets et réservations:  
**Société de Navigation**  
**Tél. (038) 25 40 12/57** 17897

## Le Locle

Musée d'horlogerie: expo Ch.-A. Boulle, 10-12 h., 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

## Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo huiles et aquarelles de Jean-Pierre Gyger, 14 h. 30-17 h. 30.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** ☎ (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** ☎ (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-Tendue: No 143.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.  
 Marché 5: expo «A l'établi du temps», me, 19-21 h., sa, 10-12 h., 14-18 h., di, 14-18 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 41 25 66.  
**Police municipale:** ☎ 41 20 46.  
**Ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.  
**Hôpital:** ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmerie visitante: ☎ 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

## Courtelary

**Service du feu:** No 118.  
**Police cantonale:** ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmerie visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni ☎ (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger ☎ (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: ☎ 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.

## Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

## Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements ☎ 51 21 51.  
**Préfecture:** ☎ 51 11 81.  
**Police cantonale:** ☎ 51 11 07.  
**Service du feu:** No 118.  
**Service ambulance:** ☎ 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** ☎ 51 13 01.  
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 51 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** ☎ (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Blues Brothers.  
 Cinéma La Grange: programme non reçu.

## Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 97 40 69.  
**Police municipale:** ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28.  
 Pharmacies: H. Schneberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
 Infirmerie visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.  
 Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

## Tavannes

Cinéma Royal: relâche.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Zig zag story.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu:** ☎ 93 18 18.  
**Police cantonale:** ☎ 93 38 31.  
**Police municipale:** ☎ 93 33 03.  
**Hôpital:** ☎ 93 61 11.  
**Ambulance:** ☎ 93 40 40.  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
 Baby-sitting: ☎ 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.

## Bienne

Société des beaux-arts: expo d'Adelheid Hanselmann, ma-ve, 16-18 h., 20-21 h. 30, sa-di, 10-12 h., 16-18 h.  
 Galerie Silvia Steiner: expo «Maisons», de Roland Flück, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h., sa, 14-17 h.  
 Musée Omega: je, 15-19 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** ☎ 22 66 86.  
 Services industriels: ☎ 22 17 31.

**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 21 53 53.  
**Police municipale:** ☎ 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., du Tilleul, ☎ 22 11 34.

Sœur visitante: ☎ 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.  
 Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Premiers desirs.  
 Cinéma Colisée: relâche.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 66 11 79.  
**Police municipale:** ☎ 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale:** ☎ 61 14 23  
**Police (cas urgents):** ☎ 117.  
**Police du feu:** ☎ 118.  
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.  
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.  
**Ambulance:** ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmerie visit.: ☎ 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
 Ambulance: ☎ 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

**Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 75

19

## Florence Aboulker La Femme-tendresse Roman

Droits réservés Editions Plon, Paris et Cosmopress, Genève

– Rien ne va être simple, Anne, il va te protéger. Il va nous falloir beaucoup d'amour, beaucoup de courage pour traverser les épreuves qui nous attendent.

– Je sais, dis-je, je sais.

Cette nuit-là ne ressembla pas à nos autres nuits. Pierre avait besoin de moi d'une manière différente. Nous fimes longuement l'amour. J'eus l'impression très vive que dans sa douceur et sa tendresse, il cherchait au fond de mon ventre des forces vives. Longtemps il resta au creux de moi sans bouger. Puis il poussa un long cri, cri de naissance, cri de souffrance, cri de vie. Il s'endormit. J'étais calme, déterminée. Quel qu'en soit le prix, je savais maintenant que nous ne passerions pas à côté de nous.

Septembre. Paris toujours ensoleillé, nous partagions un été indien. L'homme opéré par Pierre était sauvé. Le week-end sans lui fut long. J'installai la maison momentanément vide, elle allait prendre un autre visage. J'achetai au BHV des lits superposés pour la chambre de Marie, je n'osais pas encore toucher à la chambre de Gilles. Benjamin, bientôt, passerait les week-ends avec nous. Pierre téléphona plusieurs fois, il était heureux d'être avec son fils, nous étions en manque l'un de l'autre.

– J'ai hâte, dit-il, que nous nous retrouvions tous ensemble. Benjamin a grandi, je lui ai dit qu'il aurait une nouvelle maison, je lui ai parlé de toi, de Marie. Il ne faut rien précipiter, je crois que très vite, il nous acceptera. Que fais-tu, Anne ?

– Je me prépare à nous.

– J'aime ta voix. J'aime tout de toi. J'ai envie de rentrer.

Au fond de moi, il y avait une petite graine de certitude qui poussait. Pierre malgré son absence était terriblement présent. Je travaillai à des dossiers de l'agence, puis je mis son oreiller sur le mien, bien au milieu du lit,

j'écoutai de la musique. La Tunisie était revenue dans les bagages, elle ne me quittait pas, les photos avaient été développées, j'avais acheté un album. Dans notre lit, le téléphone posé à côté de moi, je les rangeai. Il y avait beaucoup de bonheur, beaucoup de rayonnement dans ces photos-là. Je nous regardais attentivement, ça sentait bon le couple...

Pierre rentra tôt le dimanche soir, j'avais eu le temps de cuisiner, de préparer une table avec une nappe brodée, des bougies. L'appartement était clair, toutes fenêtres ouvertes. Un énorme bouquet de fleurs bleues que j'avais achetées au marché attendait son retour. J'entendis son pas dans l'escalier, la clé dans la serrure.

Pierre envahissait la maison, il riait, il parlait de nouveau. Il voulait mon avis, il avait roulé vite, très vite pour rentrer, pour dire:

– J'aimerais vivre avec toi, Anne, complètement. Dormir avec toi chaque nuit, me réveiller auprès de toi.

J'étais prête à accepter de partager ma chambre, mon espace, mon quotidien. Ça me faisait bien sourire, j'avais tellement crié mon indépendance, ma joie de vivre seule avec mes enfants, ma liberté. Pierre, comme d'habitude, lisait dans mes pensées.

– Préfères-tu que je garde mon appartement de célibataire, pour les soirs où tu auras besoin de solitude, ou préfères-tu que je le rende et qu'à la place nous louions une maison de campagne ?

– Je crois que ce serait mieux pour nous, pour les enfants.

Je venais de me jeter de la falaise, il avait juste fallu qu'il me pousse un peu. Un doigt contre mon dos et je devenais ce que je refusais depuis toujours, la femme d'un homme. Chute libre, la falaise est haute, la tête me tourne, le cœur me cogne, j'ai oublié mon parachute ou alors il refuse de s'ouvrir. J'ai vu des reportages à la télévision. Plier les jambes, tomber mollement pour ne pas se fracasser les os.

– Si tu hésites, Anne...

Je m'étais accrochée aux branches d'un arbre, les jambes pendantes j'étais toute étonnée de la puissance de mes bras, il suffisait maintenant de lâcher prise. Par terre, c'était du gazon épais et tondus. Ça allait être doux.

Je décrochais une main, puis l'autre. Je m'évanouis.

Pierre me déshabillait, je n'avais pas envie de reprendre connaissance, je flottais, j'étais bien, j'allais ouvrir les yeux, j'allais dire:

«J'ai peur, mais c'est bien.»

(à suivre)

# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### Pour les 16-20 ans, le MJSR dit « passeport-carrefour » Une fugue organisée d'un an

Page 13 ◀  
Alors le Mouvement de la jeunesse Suisse romande (MSJR) - appuyé en cette action-là par le Cartel suisse des associations de jeunesse - a mis au point et agencé cette «année organisée». Dont le début est fixé à septembre prochain. Les candidats d'ici ont donc comme extrême limite d'inscription la fin du présent mois de juillet.

#### PROGRAMME-CADRE

Au total, les participants au «passeport-carrefour» bénéficieront de 137 jours d'activités, répartis sur les dix mois de leur «contrat». Une moyenne de 40

jours est dédiée à l'animation collective, les jeunes se retrouvant cinq fois par an (4 à 15 jours ensemble) pour vivre en chalet, camping, auberge de jeunesse, etc. selon «les besoins et la nature de l'activité» et selon un programme fixé dès septembre.

Deuxième volet: les activités en petits groupes (3 à 5 personnes) dont les intérêts peuvent s'inscrire dans des moyens d'expression aussi divers que le cinéma super 8, la vidéo, la musique, les reportages, le théâtre, etc. En tout, une quarantaine de jours consacrés à cela.

L'expérience personnelle n'est pas mise de côté: des tests individuels (une

vingtaine de jours à eux consacrés) permettront aux jeunes d'entrer de plein-pied dans la vie d'un hôpital, d'une maison de retraite, d'une famille, d'une entreprise industrielle; de tâter de l'agriculture ou de l'artisanat, etc. Le MJSR propose encore le départ (seul ou à deux) à la découverte d'une région ou d'un lieu, et d'en peindre les aventures là vécues au retour.

Enfin, rendre service à la communauté: des chantiers sont mis sur pied (trois semaines durant) qui peuvent s'appeler aide aux vieillards, aux handicapés, remise en état d'un lieu quelconque. Il est bon de préciser que durant ces dix mois-là, les jeunes continuent d'aller faire dodo chez papa-maman; ils dormiront hors du nid familial lors de rencontres inscrites au calendrier, deux à cinq jours. Se déplacer avec les transports publics est facile puisque le MJSR a obtenu des tarifs préférentiels auprès des CFF.

#### NERF DE LA GUERRE

Il est clair et net, ce «passeport-carrefour» n'est pas gratuit. Il en coûte pour ces dix mois et par tête de pipe une somme estimée à 4080 francs. Pour venir à bout des éventuels problèmes financiers que connaîtraient un jeune et ses parents, le MJSR conçoit-il de recourir à diverses formes d'aide faisant appel pour cela à l'obligeance de plusieurs fondations publiques ou privées.

Tous ceux que ce «passeport-carrefour» intéresse peuvent sans autre demander la documentation idoine au secrétariat du MJSR (8, rue de Lissignol, 1201 Genève, tél. 021/31 20 90) ou auprès d'Eddy Blandenier, animateur de ce même mouvement, 2065 Savagnier, tél. 038/53 43 66. Un entretien préalable est de toute manière prévu entre le MJSR, le jeune et les parents de celui-ci avant qu'il ne se lance dans cette fugue organisée d'un an. (icj)

#### ÉTAT CIVIL

##### Naissances

Zollinger Emilie Caroline, fille de Pierre Alain et de Florence Caroline, née Liardon. - Blanc Yoan Pierre Michel, fils de Pierre Yves et de Véronique Christine Reine, née Chopard. - Schmidt Christian Bernard, fils de René André et de Jacqueline, née Stritt.

##### Promesses de mariage

De la Reussille José Frédéric et Pantillon Antoinette Lucie.

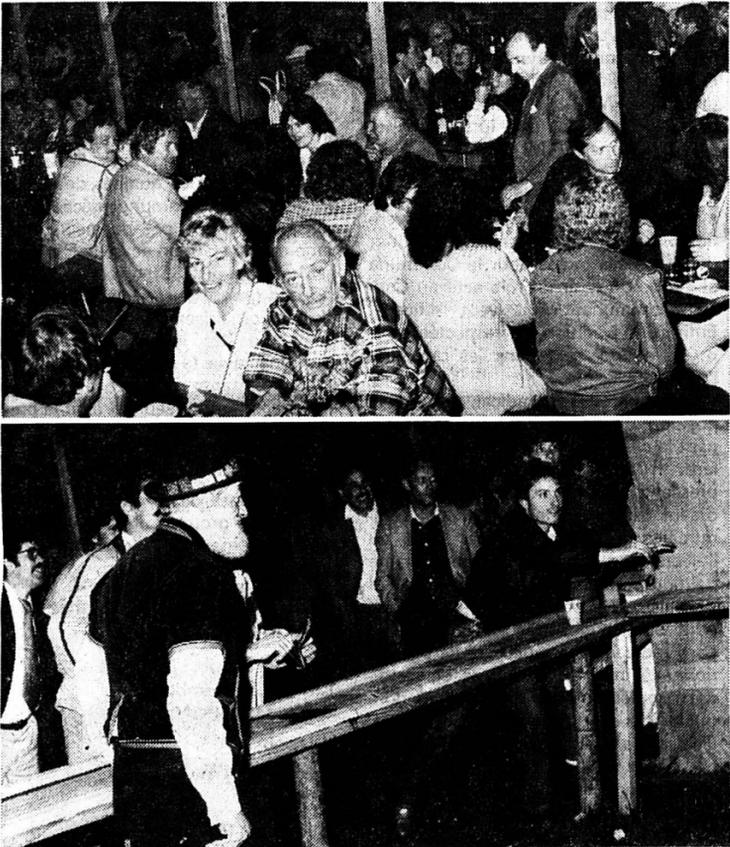
##### Mariages

Kurz Willi André et Wüst Marie Louise.

##### Décès

Droz-dit-Busset Henri Jean Josué, né en 1895, veuf d'Agnes, née Falk.

### Kermesse du Bois-Noir: folkloriquement vôtre



Il n'a pas fait chaud-chaud tout le week-end durant, mais les amateurs de retrouvailles au grand air du Bois-Noir ne se sont pas fait répéter deux fois le rendez-vous. Le Jodler-Club de la ville mettait sur pied, trois jours durant, sa traditionnelle kermesse. Entre deux yodels, il y avait à boire, à manger et à causer le bout de gras. (Imp. - photos Gladieux)

### Aux Planchettes: les autorités constituées

Ainsi que nous l'avons brièvement relaté dans une précédente édition, les conseillers généraux planchottiers ont siégé récemment dans le but d'élire les cinq membres de l'exécutif et ceux des différentes commissions.

Les quinze membres du législatif étaient présents, et l'on notait, une fois encore, autant de personnes dans le public. M. D. Gloor a assuré la présidence de cette importante séance. Il s'agissait donc de nommer les membres de l'exécutif, chose qui n'avait pas été possible lors de la séance constitutive, puisqu'il n'y avait que quatre candidats. Le bureau du Conseil général avait alors été mandaté pour recruter d'autres candidats.

Après un vote au bulletin secret, ce sont MM. J.-M. Ducommun (15 voix), B. Steugel (15 voix), G. Amstutz (13 voix), H. Schaer (13 voix) et G. Dubois (12 voix) qui ont été élus conseillers communaux alors que M. F. Roth obtenait des voix.

Ces cinq nominations auront pour conséquence l'entrée au Conseil général des cinq premiers viennent-ensuite, à savoir Mme M. Jacot, M. G. Jacot, M. M. Porret, Mme Y. Baumgartner et M. J. Trolliet qui fonctionneront officiellement dès la prochaine séance.

#### COMMISSIONS

Commission scolaire: la commission scolaire est formée de cinq membres qui peuvent être choisis parmi les conseillers généraux ou au sein de la population. Quatre membres de la commission scolaire encore en fonction ont désiré cesser leur mandat. Les cinq personnes proposées ont été élues tacitement. Il s'agit de Mme M. Graf (ancienne), Mme D. Wacker (cons. gén.), M. H. Benninger, Mme D. Slutter et M. Ph. Schaer (cons. gén.).

Commission du budget et des comptes: sont élus Mme M. Jacot et M. A. Calame, alors que Mme D. Porret fonctionnera comme suppléante.

Commission du feu et de la salubrité publique: cette commission est formée du capitaine des pompiers et de deux membres. Tous les deux acceptant de poursuivre leur tâche, cette commission ne subira pas de modifications. Elle est donc formée de F. Wasser (capitaine) et de MM. Chs Barbezat et M. Graf.

Commission des chemins: elle est formée de cinq membres qui sont MM. A. Calame, P. Boillat, P.-A. Jacot, M. Gogniat et F. Roth.

Concernant les nominations, il a encore fallu élire un questeur en la personne de Ph. Schaer qui remplacera M. Ducommun, devenu conseiller communal.

#### EXCÈS DE VITESSE

Dans les divers, M. D. Gloor a donné lecture d'une motion émanant de Mme D. Wacker, et faisant suite à la lettre d'un citoyen planchottier qui désirait que les autorités se préoccupent de l'excès de vitesse des automobilistes à travers le village et ses environs immédiats. Cette motion a été déposée malgré l'introduction récente du cinquante à l'heure, mesure parue insuffisante. Cette motion a été acceptée à la majorité et figurera donc à l'ordre du jour du prochain Conseil général.

Mme Wacker s'est également inquiétée de savoir ce que devenait la benne pour la récupération du verre qui avait été installée quelque temps au village. Il semble que l'expérience n'ait pas été rentable pour l'entreprise qui l'avait mise à disposition. Le Conseil communal s'approchera de ladite entreprise pour de plus amples renseignements.

Enfin, M. P.-A. Jacot a demandé que soit portée au prochain ordre du jour la

vente éventuelle de l'ancienne fraiseuse communale adaptée sur un tracteur, puisque celui-ci pourrait peut-être trouver preneur. (yb)

#### Joutes sportives

#### Les «petits» collèges aussi

Comme chaque année, les écoliers planchottiers ont participé récemment aux joutes sportives réunissant tous les élèves des collèges des environs, à savoir: le Bas-Monsieur (BM), le Crêt-du-Loche (CT), le Valanvron (VAL), Chaumont (CH) et Les Planchettes (PL).

Ces joutes ont eu lieu au communal de La Sagne. Près d'une centaine d'élèves des pré-scolaires jusqu'aux grands de cinquième année, ont ainsi pu s'affronter gentiment au cours des différents jeux proposés: le massacre, le football, le saut à la corde, la course de vitesse, la pétanque et un cross. Le total des points obtenus individuellement dans chaque catégorie a permis d'établir le classement suivant:

Pré-scolaire (7 élèves): 1. Valérie Wacker (PL); 2. Jonas Schenk (VAL); 3. Séverine Ummel (VAL).

Première année (12 élèves): 1. Steve Jungen (CT); 2. Garry Schindelholz (CT); 3. Sylvain Flückiger (BM).

Deuxième année (19 élèves): 1. Adrien Oesch (CT); 2. Diego Amstutz (VAL); 3. Sébastien Monnier (PL).

Troisième année (13 élèves): 1. Bastien Gloor (PL); 2. Eric Junod (CT); 3. Emmanuel Graf (PL).

Quatrième année (17 élèves): 1. Pascal Bailod (CT); 2. Jean-Ph. Barrat (CT); 3. Marco Oberli (BM).

Cinquième année (16 élèves): 1. Gilles Renaud (CH); 2. Silvain Jaquet (BM); 3. Jérôme Attinger (CH) (yb)

### Exposition au Musée paysan Revivre nos fermes

Dans le panorama varié, et désormais complet, des expositions temporaires de tous nos musées, il ne manquait plus que celle du Musée paysan. En belle manière des siècles passés, il fut procédé au vernissage jeudi dernier, à cette heure juste avant la traite, où le bétail beugle d'impatience et où le paysan rassemble ses boilles. Ça, c'est pour la petite histoire, et excepté quelques agriculteurs dont l'un est aussi boisselier, c'étaient plutôt des citadins qui évoquaient ce bon vieux temps.

Il y avait moult prétextes à cela dans l'enceinte du musée où l'on a décidé que cet été fleurirait de toutes les victoires et sauvetages de vingt ans de travail et s'illustrerait des métiers pratiqués à la ferme et nécessaires à la vie du paysan.

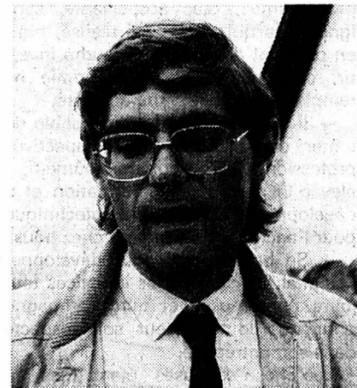


M. Boichat, boisselier, à l'œuvre. (Photo Gladieux)

Côté sauvetage, une vedette, la ferme de La Recorne, qui vit d'une nouvelle vie dans le musée en plein air de Ballenberg. Comme il le fut déjà rappelé lors de l'assemblée de l'Aspam, le gros du travail est achevé; il faut maintenant figoler l'intérieur. Concession faite à la modernité, les responsables du Musée paysan ont mis en place un dispositif automatique de dias qui rappelle cette épopée: démolition, démontage plutôt, chargement et transport, remontage à Ballenberg, incluant des retours à La Recorne pour reprendre des pierres, taille de ce matériau et confection des bardeaux.

Quelques images de la maison en ses nouveaux atours, plus belle qu'avant. M. André Tissot, qui fut le compagnon assidu de cette opération, en fit le commentaire: ravi de ce que la belle avait caché en ses murs et en son jardin,

#### Découverte



Dr Meili. (photo Gladieux)

En participant au vernissage de l'exposition du Musée paysan, M. le Dr Meili, directeur du Musée du Ballenberg, est-il venu vérifier l'exactitude de la reconstruction de la Ferme de la Recorne, ou bien voulait-il se retremper dans l'ambiance de ces Jursiens qui vont prendre racine en Oberland?

Un peu de tout cela peut-être. Interrogé, il a dit tout son plaisir d'être là, certes, mais aussi la découverte que fut cette maison de chez nous transplantée en son musée.

«C'est la première fois que je découvrais une ferme du Haut-Jura. J'ai été très étonné et admiratif de l'organisation intérieure de la maison. En ce 17e siècle, toutes les fonctions de la maison paysanne étaient réunies sous le même toit, judicieusement. J'ai pu aussi très bien imaginer la vie différente de ces paysans-là, déterminée par le climat, l'influence culturelle de la France et autres voisins géographiques. Et puis, ce fut pour moi un très grand plaisir et un enrichissement que de travailler avec M. Tissot; j'ai beaucoup appris.

«Tous les collaborateurs qui ont participé à la reconstruction se sont passionnés pour cette maison et ont, eux-mêmes, aussi beaucoup appris. Une belle expérience et nous en sommes très heureux.»

C'est comme si notre Ferme de la Recorne était partie, hors frontière, pour des épousailles. M. Meili pourrait lui rapporter le portrait tiré de lui devant l'une de ses sœurs, le Musée paysan. (ib)

apportant la preuve de son âge respectable du 17e siècle, et de sa qualité de maison de maître, débris de catelles peintes, à l'appui. «Des catelles aussi belles que celles des Frêtes» devait dire l'historien Tissot, doublement heureux.

Dans l'exposition, des métiers d'antan aussi, sortis de l'oubli par les outils s'y rapportant, remis comme en condition. Il y a là l'attirail du boucher-paysan, et c'est comme si on entendait le cri du cochon. D'ailleurs dans l'une des prochaines festivités, on se promet une bouchoyade.

Il y a aussi les outils du forgeron, du bourrelier, du tourneur sur bois, du chaudronnier et de la jardinière-paysanne. Ceux du boisselier revivaient par le savoir d'un jeune artisan M. Philippe Boichat, des Bois, qui, sur les traces de son grand-père s'est remis à la confection de mêtres, barattes et autres baquets, selon la règle de l'art.

Dans les discours de ce vernissage, on sentait vibrer cette petite corde que tendent l'émotion et la nostalgie. M. Wyser, tout d'abord, le conservateur à l'enthousiasme jeune qui sait ordonner cela; il a les allures d'un père adoptif face à ces huit fermes qui aujourd'hui sont autant de pages de notre histoire.

M. Augsburg, représentant des autorisés communales, qui exprima tout l'intérêt qu'il porte au travail mené au musée et par l'Aspam; les vingt ans de cette association sont en effet une belle occasion de faire le point et comptabiliser les réussites. Bien sûr, la tâche n'est pas finie, mais devait-il dire encore: «Vous avez le mérite d'avoir mis à jour un certain patrimoine historique, d'avoir sensibilisé la population, d'avoir révélé comment vivaient alors nos populations. Un travail en avance sur son temps.

Quant à Me L. Tissot, président du comité du Musée paysan, il fit l'éloge de la chance; une bonne étoile qui a présidé à sa destinée propre, lui qui se réveillait bambin au son des sabots de chevaux et des roues de chars, lui qui encore a eu la chance de voir travailler ces artisans dont le musée n'expose que le silence des outils, lui qui a vu ses aînés, son père en particulier, se préoccuper de rassembler, de dénicher ces choses précieuses du passé. Il évoqua aussi Dame Chance qui a pris ses quartiers en ce musée, où se rassemblent tant d'objets-souvenirs, où s'installe peu à peu la vie d'antan. Remerciements aussi à toute l'équipe qui contribue aux diverses facettes de cette réussite.

Pour boire le verre de l'amitié de cette nouvelle exposition, quelques hôtes de marque: M. le Dr Meili, directeur du Musée de Ballenberg, Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, M. Pierre Hirschy, président du Grand Conseil, ceux déjà cités et beaucoup d'amis. (ib)

#### LA SAGNE

#### Don pour le Musée

Le Musée local vient de s'enrichir de la collection des livres d'Oscar Huguenin, 1re édition. Ce legs familial est parvenu grâce à M. Samuel Vuille, de Neuchâtel, lequel a toujours beaucoup apprécié sa commune d'origine. Cette série de l'écrivain neuchâtelois est une œuvre d'une très grande richesse pour la région. (dl)

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.  
 Vivarium: 14-17 h., me aussi 18 h. 30-21 h.  
 Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expo Ferdinand Berthoud.  
 Musée des beaux-arts: fermé.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos Abraham Gagnebin et Les animaux dans les bandes dessinées de Derib.  
 Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h. Expo jouets anciens.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo Derib, 20 ans de BD.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 16, fermée.  
 Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.  
 Minigolf: 10-22 h.  
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.  
 Piscines des Arêtes: fermée.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.  
**Informations touristiques:** ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, ☎ 28 56 56.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 72 76 ou 23 10 95.  
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.  
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou 26 54 15 et (038) 53 38 66 ou 36 17 66.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Habillement du CSP: Soleil 2, fermée.  
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, fermé.  
 Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, fermé.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.  
 Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: ☎ 143, 20' d'attente.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Ouillets», ☎ 31 77 92.  
**Hôpital:** ☎ 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.  
 Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.  
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ☎ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.  
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
**Police secours:** ☎ 117.  
**Feu:** ☎ 118.  
**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 45, Tootsie.  
 Eden: 20 h. 45, On ne vit que deux fois; 18 h. 30, Hardcore.  
 Plaza: 20 h. 45, Hot dog.  
 Scala: 20 h. 45, Un homme parmi les loups.

**Fleuriste de service cet après-midi:**  
 Stehli, place Neuve 6

## Neuchâtel

Collégiale: 20 h. 30, concert par J.-F. Aubert et P.-A. Monot, trompettes, S. Ducommun, orgue.  
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo L'oeuvre des Girardet, lu-ve, 8-21 h., sa, 8-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Wango, Wango, Ghana.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h. Expo Maximilien de Meuron et les peintres de Suisse romande.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'Archéologie: 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expo terres cuites de Giuseppe Gavazzi et pastels de Gisèle Celan-Lestrangé.  
 Galerie du Pommier: expo Sergio Alvarez Frugoni, 14-20 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Coop, Grand-Rue. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, fermée.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Osterman week-end; 17 h. 45, Le ciel peut attendre.  
 Arcades: 20 h. 30, Alien.  
 Bio: 18 h. 30, Qu'est-ce qui fait courir David; 20 h. 45, Les derniers monstres.  
 Palace: 17 h. 30, 20 h. 45, Flic ou voyou.  
 Rex: 20 h. 45, La femme publique.  
 Studio: 21 h., Pinot, simple flic.

**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo sculptures de Jacot-Guillarmod, me-di, 15-19 h., je-ve aussi 20-22 h.

**AVIS URGENTS**

**MAXI**  
**mercredi musique**  
**exceptionnel**

**Mercredi 4 juillet 1984 à 20 h. 30 avec**  
**Les Amis du Jazz**  
**Vittorio Perla - Gilbert Schwab**  
 Prix unique: Fr. 16.—  
 Retrait des billets et réservations:  
**Société de Navigation**  
**Tél. (038) 25 40 12/57** 17897

## Le Locle

Musée d'horlogerie: expo Ch.-A. Boule, 10-12 h., 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Ouillets»: ☎ 31 77 92.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

## Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo huiles et aquarelles de Jean-Pierre Gyger, 14 h. 30-17 h. 30.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.**  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.**  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.**  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.

**Saint-Imier**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Marché 5: expo «A l'établi du temps», me, 19-21 h., sa, 10-12 h., 14-18 h., di, 14-18 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., sa, 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale:** ☎ 41 25 66.  
**Police municipale:** ☎ 41 20 46.  
**Ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.  
**Hôpital:** ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

**Courtelary**  
**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale:** ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).**  
 La Main Tendue: ☎ 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.

## Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

## Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.  
**Préfecture: ☎ 51 11 81.**  
**Police cantonale: ☎ 51 11 07.**  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance: ☎ 51 22 44.**  
**Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.**  
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.**  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Delémont

Cinéma Aldo: 20 h. 30, Blues Brothers.  
 Cinéma La Grange: programme non reçu.

## Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale:** ☎ 97 40 69.  
**Police municipale:** ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.  
 Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

## Tavannes

Cinéma Royal: relâche.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Zig zag story.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu: ☎ 93 18 18.**  
**Police cantonale: ☎ 93 38 31.**  
**Police municipale: ☎ 93 33 03.**  
**Hôpital: ☎ 93 61 11.**  
**Ambulance: ☎ 93 40 40.**  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
 Baby-sitting: ☎ 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.

## Bienne

Société des beaux-arts: expo d'Adelheid Hanselmann, ma-ve, 16-18 h., 20-21 h. 30, sa-di, 10-12 h., 16-18 h.  
 Galerie Silvia Steiner: expo «Maisons», de Roland Flück, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h., sa, 14-17 h.  
 Musée Omega: je, 15-19 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** ☎ 22 66 86.  
 Services industriels: ☎ 22 17 31.  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 21 53 53.**  
**Police municipale: ☎ 22 44 22.**  
**Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.**  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., du Tilleul, ☎ 22 11 34.  
 Sœur visitante: ☎ 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.  
 Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Premiers desirs.  
 Cinéma Colisée: relâche.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 66 11 79.**  
**Police municipale: ☎ 66 10 18.**  
**Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.**  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

## Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.  
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale: ☎ 61 14 23**  
**Police (cas urgents): ☎ 117.**  
**Police du feu: ☎ 118.**  
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.**  
 Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.  
**Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.**  
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermée ve après-midi et lu.  
**Hôpital et maternité:** Landeveux, ☎ 53 34 44.  
 Ambulance: ☎ 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

**Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 75 19

## Florence Aboulker

### La Femme-tendresse

#### Roman

Droits réservés Editions Plon, Paris et Cosmopress, Genève

— Rien ne va être simple, Anne, il va te protéger. Il va nous falloir beaucoup d'amour, beaucoup de courage pour traverser les épreuves qui nous attendent.

— Je sais, dis-je, je sais.

Cette nuit-là ne ressembla pas à nos autres nuits. Pierre avait besoin de moi d'une manière différente. Nous fîmes longuement l'amour. J'eus l'impression très vive que dans sa douceur et sa tendresse, il cherchait au fond de mon ventre des forces vives. Longtemps il resta au creux de moi sans bouger. Puis il poussa un long cri, cri de naissance, cri de souffrance, cri de vie. Il s'endormit. J'étais calme, déterminée. Quel qu'en soit le prix, je savais maintenant que nous ne passerions pas à côté de nous.

Septembre. Paris toujours ensoleillé, nous partagions un été indien. L'homme opéré par Pierre était sauvé. Le week-end sans lui fut long. J'installai la maison momentanément vide, elle allait prendre un autre visage. J'achetai au BHV des lits superposés pour la chambre de Marie, je n'osais pas encore toucher à la chambre de Gilles. Benjamin, bientôt, passerait les week-ends avec nous. Pierre téléphona plusieurs fois, il était heureux d'être avec son fils, nous étions en manque l'un de l'autre.

— J'ai hâte, dit-il, que nous nous retrouvions tous ensemble. Benjamin a grandi, je lui ai dit qu'il aurait une nouvelle maison, je lui ai parlé de toi, de Marie. Il ne faut rien précipiter, je crois que très vite, il nous acceptera. Que fais-tu, Anne?  
 — Je me prépare à nous.  
 — J'aime ta voix. J'aime tout de toi. J'ai envie de rentrer.

Au fond de moi, il y avait une petite graine de certitude qui poussait. Pierre malgré son absence était terriblement présent. Je travaillai à des dossiers de l'agence, puis je mis son oreiller sur le mien, bien au milieu du lit,

j'écoutai de la musique. La Tunisie était revenue dans les bagages, elle ne me quittait pas, les photos avaient été développées, j'avais acheté un album. Dans notre lit, le téléphone posé à côté de moi, je les rangeai. Il y avait beaucoup de bonheur, beaucoup de rayonnement dans ces photos-là. Je nous regardais attentivement, ça sentait bon le couple...

Pierre rentra tôt le dimanche soir, j'avais eu le temps de cuisiner, de préparer une table avec une nappe brodée, des bougies. L'appartement était clair, toutes fenêtres ouvertes. Un énorme bouquet de fleurs bleues que j'avais achetées au marché attendait son retour. J'entendis son pas dans l'escalier, la clé dans la serrure.

Pierre envahissait la maison, il riait, il parlait de nouveau. Il voulait mon avis, il avait roulé vite, très vite pour rentrer, pour dire:

— J'aimerais vivre avec toi, Anne, complètement. Dormir avec toi chaque nuit, me réveiller auprès de toi.

J'étais prête à accepter de partager ma chambre, mon espace, mon quotidien. Ça me faisait bien sourire, j'avais tellement crié mon indépendance, ma joie de vivre seule avec mes enfants, ma liberté. Pierre, comme d'habitude, lisait dans mes pensées.

— Préfères-tu que je garde mon appartement de célibataire, pour les soirs où tu auras besoin de solitude, ou préfères-tu que je le rende et qu'à la place nous louions une maison de campagne?

— Je crois que ce serait mieux pour nous, pour les enfants.

Je venais de me jeter de la falaise, il avait juste fallu qu'il me pousse un peu. Un doigt contre mon dos et je devenais ce que je refusais depuis toujours, la femme d'un homme. Chute libre, la falaise est haute, la tête me tourne, le cœur me cogne, j'ai oublié mon parachute ou alors il refuse de s'ouvrir. J'ai vu des reportages à la télévision. Plier les jambes, tomber mollement pour ne pas se fracasser les os.

— Si tu hésites, Anne...

Je m'étais accrochée aux branches d'un arbre, les jambes pendantes j'étais toute étonnée de la puissance de mes bras, il suffisait maintenant de lâcher prise. Par terre, c'était du gazon épais et tondu. Ça allait être doux.

Je décrochais une main, puis l'autre. Je m'évanouis.

Pierre me déshabillait, je n'avais pas envie de reprendre connaissance, je flottais, j'étais bien, j'allais ouvrir les yeux, j'allais dire:

«J'ai peur, mais c'est bien.»

(à suivre)

# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### Pour les 16-20 ans, le MJSR dit « passeport-carrefour » Une fugue organisée d'un an

Page 13 ◀  
Alors le Mouvement de la jeunesse Suisse romande (MSJR) – appuyé en cette action-là par le Cartel suisse des associations de jeunesse – a mis au point et agencé cette « année organisée ». Dont le début est fixé à septembre prochain. Les candidats d'ici ont donc comme extrême limite d'inscription la fin du présent mois de juillet.

#### PROGRAMME-CADRE

Au total, les participants au « passeport-carrefour » bénéficieront de 137 jours d'activités, répartis sur les dix mois de leur « contrat ». Une moyenne de 40

jours est dédiée à l'animation collective, les jeunes se retrouvant cinq fois par an (4 à 15 jours ensemble) pour vivre en chalet, camping, auberge de jeunesse, etc. selon « les besoins et la nature de l'activité » et selon un programme fixé dès septembre.

Deuxième volet: les activités en petits groupes (3 à 5 personnes) dont les intérêts peuvent s'inscrire dans des moyens d'expression aussi divers que le cinéma super 8, la vidéo, la musique, les reportages, le théâtre, etc. En tout, une quarantaine de jours consacrés à cela.

L'expérience personnelle n'est pas mise de côté: des tests individuels (une

vingtaine de jours à eux consacrés) permettront aux jeunes d'entrer de plein-pied dans la vie d'un hôpital, d'une maison de retraite, d'une famille, d'une entreprise industrielle; de tâter de l'agriculture ou de l'artisanat, etc. Le MJSR propose encore le départ (seul ou à deux) à la découverte d'une région ou d'un lieu, et d'en peindre les aventures là vécues au retour.

Enfin, rendre service à la communauté: des chantiers sont mis sur pied (trois semaines durant) qui peuvent s'appeler aide aux vieillards, aux handicapés, remise en état d'un lieu quelconque. Il est bon de préciser que durant ces dix mois-là, les jeunes continuent d'aller faire dodo chez papa-maman; ils dormiront hors du nid familial lors de rencontres inscrites au calendrier, deux à cinq jours. Se déplacer avec les transports publics est facile puisque le MJSR a obtenu des tarifs préférentiels auprès des CFF.

#### NERF DE LA GUERRE

Il est clair et net, ce « passeport-carrefour » n'est pas gratuit. Il en coûte pour ces dix mois et par tête de pipe une somme estimée à 4080 francs. Pour venir à bout des éventuels problèmes financiers que connaîtraient un jeune et ses parents, le MJSR conçoit-il de recourir à diverses formes d'aide faisant appel pour cela à l'obligeance de plusieurs fondations publiques ou privées.

Tous ceux que ce « passeport-carrefour » intéresse peuvent sans autre demander la documentation idoine au secrétariat du MJSR (8, rue de Lissignol, 1201 Genève, tél. 021/31 20 90) ou auprès d'Eddy Blandenier, animateur de ce même mouvement, 2065 Savagnier, tél. 038/53 43 66. Un entretien préalable est de toute manière prévu entre le MJSR, le jeune et les parents de celui-ci avant qu'il ne se lance dans cette fugue organisée d'un an. (icj)

#### ÉTAT CIVIL

##### Naissances

Zollinger Emilie Caroline, fille de Pierre Alain et de Florence Caroline, née Liardon. – Blanc Yoan Pierre Michel, fils de Pierre Yves et de Véronique Christine Reine, née Chopard. – Schmidt Christian Bernard, fils de René André et de Jacqueline, née Stritt.

##### Promesses de mariage

De la Reussille José Frédéric et Pantillon Antoinette Lucie.

##### Mariages

Kurz Willi André et Wüst Marie Louise.

##### Décès

Droz-dit-Busset Henri Jean Josué, né en 1895, veuf d'Agnes, née Falk.

### Kermesse du Bois-Noir: folkloriquement vôtre



Il n'a pas fait chaud-chaud tout le week-end durant, mais les amateurs de retrouvailles au grand air du Bois-Noir ne se sont pas fait répéter deux fois le rendez-vous. Le Jodler-Club de la ville mettait sur pied, trois jours durant, sa traditionnelle kermesse. Entre deux yodels, il y avait à boire, à manger et à causer le bout de gras. (Imp. - photos Gladieux)

### Aux Planchettes: les autorités constituées

Ainsi que nous l'avons brièvement relaté dans une précédente édition, les conseillers généraux planchottiers ont siégé récemment dans le but d'élire les cinq membres de l'exécutif et ceux des différentes commissions.

Les quinze membres du législatif étaient présents, et l'on notait, une fois encore, autant de personnes dans le public. M. D. Gloor a assuré la présidence de cette importante séance. Il s'agissait donc de nommer les membres de l'exécutif, chose qui n'avait pas été possible lors de la séance constitutive, puisqu'il n'y avait que quatre candidats. Le bureau du Conseil général avait alors été mandaté pour recruter d'autres candidats.

Après un vote au bulletin secret, ce sont MM. J.-M. Ducommun (15 voix), B. Steugel (15 voix), G. Amstutz (13 voix), H. Schaer (13 voix) et G. Dubois (12 voix) qui ont été élus conseillers communaux alors que M. F. Roth obtenait des voix.

Ces cinq nominations auront pour conséquence l'entrée au Conseil général des cinq premiers viennent-ensuite, à savoir Mme M. Jacot, M. G. Jacot, M. M. Porret, Mme Y. Baumgartner et M. J. Trolliet qui fonctionneront officiellement dès la prochaine séance.

#### COMMISSIONS

Commission scolaire: la commission scolaire est formée de cinq membres qui peuvent être choisis parmi les conseillers généraux ou au sein de la population. Quatre membres de la commission scolaire encore en fonction ont désiré cesser leur mandat. Les cinq personnes proposées ont été élues tacitement. Il s'agit de Mme M. Graf (ancienne), Mme D. Wacker (cons. gén.), M. H. Benninger, Mme D. Slutterm et M. Ph. Schaer (cons. gén.).

Commission du budget et des comptes: sont élus Mme M. Jacot et M. A. Calame, alors que Mme D. Porret fonctionnera comme suppléante.

Commission du feu et de la salubrité publique: cette commission est formée du capitaine des pompiers et de deux membres. Tous les deux acceptant de poursuivre leur tâche, cette commission ne subira pas de modifications. Elle est donc formée de F. Wasser (capitaine) et de MM. Chs Barbezat et M. Graf.

Commission des chemins: elle est formée de cinq membres qui sont MM. A. Calame, P. Boillat, P.-A. Jacot, M. Gogniat et F. Roth.

Concernant les nominations, il a encore fallu élire un questeur en la personne de Ph. Schaer qui remplacera M. Ducommun, devenu conseiller communal.

#### EXCÈS DE VITESSE

Dans les divers, M. D. Gloor a donné lecture d'une motion émanant de Mme D. Wacker, et faisant suite à la lettre d'un citoyen planchottier qui désirait que les autorités se préoccupent de l'excès de vitesse des automobilistes à travers le village et ses environs immédiats. Cette motion a été déposée malgré l'introduction récente du cinquante à l'heure, mesure parue insuffisante. Cette motion a été acceptée à la majorité et figurera donc à l'ordre du jour du prochain Conseil général.

Mme Wacker s'est également inquiétée de savoir ce que devenait la benne pour la récupération du verre qui avait été installée quelque temps au village. Il semble que l'expérience n'ait pas été rentable pour l'entreprise qui l'avait mise à disposition. Le Conseil communal s'approchera de ladite entreprise pour de plus amples renseignements.

Enfin, M. P.-A. Jacot a demandé que soit portée au prochain ordre du jour la

vente éventuelle de l'ancienne fraiseuse communale adaptée sur un tracteur, puisque celui-ci pourrait peut-être trouver preneur. (yb)

#### Joutes sportives

##### Les «petits» collègues aussi

Comme chaque année, les écoliers planchottiers ont participé récemment aux joutes sportives réunissant tous les élèves des collèges des environs, à savoir: le Bas-Monsieur (BM), le Crêt-du-Loche (CT), le Valanvron (VAL), Chaumont (CH) et Les Planchettes (PL).

Ces joutes ont eu lieu au communal de La Sagne. Près d'une centaine d'élèves des pré-scolaires jusqu'aux grands de cinquième année, ont ainsi pu s'affronter gentiment au cours des différents jeux proposés: le massacre, le football, le saut à la corde, la course de vitesse, la pétanque et un cross. Le total des points obtenus individuellement dans chaque catégorie a permis d'établir le classement suivant:

Pré-scolaire (7 élèves): 1. Valérie Wacker (PL); 2. Jonas Schenk (VAL); 3. Séverine Ummel (VAL).

Première année (12 élèves): 1. Steve Jungen (CT); 2. Garry Schindelholz (CT); 3. Sylvain Flückiger (BM).

Deuxième année (19 élèves): 1. Adrien Oesch (CT); 2. Diego Amstutz (VAL); 3. Sébastien Monnier (PL).

Troisième année (13 élèves): 1. Bastien Gloor (PL); 2. Eric Junod (CT); 3. Emmanuel Graf (PL).

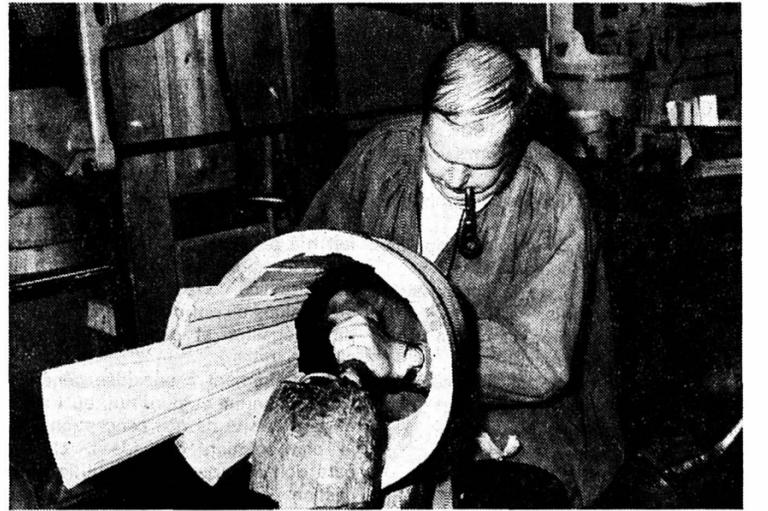
Quatrième année (17 élèves): 1. Pascal Baillod (CT); 2. Jean-Ph. Barrat (CT); 3. Marco Oberli (BM).

Cinquième année (16 élèves): 1. Gilles Renaud (CH); 2. Silvain Jaquet (BM); 3. Jérôme Attinger (CH) (yb)

### Exposition au Musée paysan Revivre nos fermes

Dans le panorama varié, et désormais complet, des expositions temporaires de tous nos musées, il ne manquait plus que celle du Musée paysan. En belle manière des siècles passés, il fut procédé au vernissage jeudi dernier, à cette heure juste avant la traite, où le bétail beugle d'impatience et où le paysan rassemble ses boilles. Ça, c'est pour la petite histoire, et excepté quelques agriculteurs dont l'un est aussi boisselier, c'étaient plutôt des citoyens qui évoquaient ce bon vieux temps.

Il y avait moult prétextes à cela dans l'enceinte du musée où l'on a décidé que cet été fleurirait de toutes les victoires et sauvetages de vingt ans de travail et s'illustrerait des métiers pratiqués à la ferme et nécessaires à la vie du paysan.



M. Boichat, boisselier, à l'œuvre. (Photo Gladieux)

Côté sauvetage, une vedette, la ferme de La Recorne, qui vit d'une nouvelle vie dans le musée en plein air de Ballenberg. Comme il le fut déjà rappelé lors de l'assemblée de l'Aspam, le gros du travail est achevé; il faut maintenant figoler l'intérieur. Concession faite à la modernité, les responsables du Musée paysan ont mis en place un dispositif automatique de dias qui rappelle cette épopée: démolition, démontage plutôt, chargement et transport, remontage à Ballenberg, incluant des retours à La Recorne pour reprendre des pierres, taille de ce matériau et confection des bardeaux.

Quelques images de la maison en ses nouveaux atours, plus belle qu'avant. M. André Tissot, qui fut le compagnon assidu de cette opération, en fit le commentaire: ravi de ce que la belle avait caché en ses murs et en son jardin,

apportant la preuve de son âge respectable du 17e siècle, et de sa qualité de maison de maître, débris de catelles peintes, à l'appui. «Des catelles aussi belles que celles des Frètes» devait dire l'historien Tissot, doublement heureux.

Dans l'exposition, des métiers d'antan aussi, sortis de l'oubli par les outils s'y rapportant, remis comme en condition. Il y a là l'attirail du boucher-paysan, et c'est comme si on entendait le cri du cochon. D'ailleurs dans l'une des prochaines festivités, on se promet une bouchoyade.

Il y a aussi les outils du forgeron, du bourrelier, du tourneur sur bois, du chaudronnier et de la jardinière-paysanne. Ceux du boisselier revivaient par le savoir d'un jeune artisan M. Philippe Boichat, des Bois, qui, sur les traces de son grand-père s'est remis à la confection de mêtres, barattes et autres baquets, selon la règle de l'art.

Dans les discours de ce vernissage, on sentait vibrer cette petite corde que tendent l'émotion et la nostalgie. M. Wyser, tout d'abord, le conservateur à l'enthousiasme jeune qui sait ordonner cela; il a les allures d'un père adoptif face à ces huit fermes qu'aujourd'hui sont autant de pages de notre histoire.

M. Augsburg, représentant des autorités communales, qui exprima tout l'intérêt qu'il porte au travail mené au musée et par l'Aspam; les vingt ans de cette association sont en effet une belle occasion de faire le point et comptabiliser les réussites. Bien sûr, la tâche n'est pas finie, mais devait-il dire encore: «Vous avez le mérite d'avoir mis à jour un certain patrimoine historique, d'avoir sensibilisé la population, d'avoir révélé comment vivaient alors nos populations». Un travail en avance sur son temps.

Quant à Me L. Tissot, président du comité du Musée paysan, il fit l'éloge de la chance; une bonne étoile qui a présidé à sa destinée propre, lui qui se réveillait bambin au son des sabots de chevaux et des roues de chars, lui qui encore a eu la chance de voir travailler ces artisans dont le musée n'expose que le silence des outils, lui qui a vu ses aînés, son père en particulier, se préoccuper de rassembler, de dénicher ces choses précieuses du passé. Il évoqua aussi Dame Chance qui a pris ses quartiers en ce musée, où se rassemblent tant d'objets-souvenirs, où s'installe peu à peu la vie d'antan. Remerciements aussi à toute l'équipe qui contribue aux diverses facettes de cette réussite.

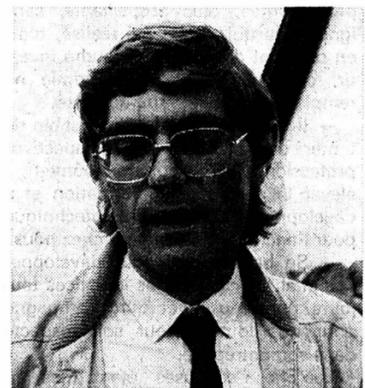
Pour boire le verre de l'amitié de cette nouvelle exposition, quelques hôtes de marque: M. le Dr Meili, directeur du Musée de Ballenberg, Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, M. Pierre Hirschy, président du Grand Conseil, ceux déjà cités et beaucoup d'amis. (ib)

#### LA SAGNE

##### Don pour le Musée

Le Musée local vient de s'enrichir de la collection des livres d'Oscar Huguenin, 1re édition. Ce legs familial est parvenu grâce à M. Samuel Vuille, de Neuchâtel, lequel a toujours beaucoup apprécié sa commune d'origine. Cette série de l'écrivain neuchâtelois est une œuvre d'une très grande richesse pour la région. (dl)

#### Découverte



Dr Meili. (photo Gladieux)

En participant au vernissage de l'exposition du Musée paysan, M. le Dr Meili, directeur du Musée du Ballenberg, est-il venu vérifier l'exactitude de la reconstruction de la Ferme de la Recorne, ou bien voulait-il se retremper dans l'ambiance de ces Jurassiens qui vont prendre racine en Oberland?

Un peu de tout cela peut-être. Interrogé, il a dit tout son plaisir d'être là, certes, mais aussi la découverte que fut cette maison de chez nous transplantée en son musée.

«C'est la première fois que je découvre une ferme du Haut-Jura. J'ai été très étonné et admiratif de l'organisation intérieure de la maison. En ce 17e siècle, toutes les fonctions de la maison paysanne étaient réunies sous le même toit, judicieusement. J'ai pu aussi très bien imaginer la vie différente de ces paysans-là, déterminée par le climat, l'influence culturelle de la France et autres voisins géographiques. Et puis, ce fut pour moi un très grand plaisir et un enrichissement de travailler avec M. Tissot; j'ai beaucoup appris.

«Tous les collaborateurs qui ont participé à la reconstruction se sont passionnés pour cette maison et ont, eux-mêmes, aussi beaucoup appris. Une belle expérience et nous en sommes très heureux».

C'est comme si notre Ferme de la Recorne était partie, hors frontière, pour des épousailles. M. Meili pourrait lui rapporter le portrait tiré de lui devant l'une de ses sœurs, le Musée paysan. (ib)

# Procès-verbal officiel de la séance du 21 juin 1984, à 19 h. 45, à la salle du

La séance est présidée successivement par M. Maurice Huguenin, président du Conseil communal, par M. Frédéric Blaser, doyen d'âge du Conseil général et par Mme Dominique Gindrat, présidente nouvellement élue.

Tous les membres sont présents.

## Ordre du jour

1. Vérification des pouvoirs.
2. Nomination du Bureau du Conseil général.
3. Nomination du Conseil communal.
4. Nomination de la commission des agrégations.
5. Nomination de la commission du budget 1984.
6. Nomination de la commission du budget et des comptes-1985.
7. Nomination de la commission de jumelage.
8. Nomination de la commission scolaire.
9. Nomination de la commission de l'Ecole supérieure de commerce.
10. Nomination de la commission des Jardins d'enfants.
11. Nomination de la commission de désignation des rues.
12. Nomination du comité de l'Hôpital, de deux vérificateurs des comptes et de deux suppléants.

## Vérification des pouvoirs

M. Maurice HUGUENIN, président du Conseil communal, sortant de charge, ouvre la première séance de la période administrative 1984-1988. Il dépose sur le bureau le procès-verbal pour la nomination de 41 conseillers généraux, le procès-verbal de la commission de répartition électorale qui a siégé au complet le 22 mai 1984, la Feuille officielle No 41 du 30 mai 1984, contenant le résultat de l'élection des Conseils généraux des 19 et 20 mai 1984, ainsi que l'arrêté du conseil d'Etat du 6 juin 1984, validant l'élection du Conseil général, dont il est donné lecture.

M. Maurice Huguenin procède ensuite à l'installation du Bureau provisoire en appelant à sa présidence M. Frédéric Blaser, doyen d'âge, assisté des quatre plus jeunes conseillers généraux: M. Yvan Brigadoi, M. Gérard Santschi, M. Pierre-Alain Thiébaud, M. Jacques-André Choffet, qui fonctionneront respectivement comme secrétaires et questeurs.

Le président de la ville constate que le Législatif a été normalement convoqué.

M. Frédéric BLASER, président, déclare la législature ouverte et s'exprime comme suit:

« Mesdames, Messieurs,

L'usage le veut ainsi: le doyen d'âge a l'honneur d'ouvrir la législature, de vous souhaiter la bienvenue, cela dans une ambiance généralement euphorique, car c'est la première séance des élus.

Je ne faillirai donc pas à la tradition. Par conséquent Bla-Bla-Bla vous salue tous! plus particulièrement les nouveaux venus qui devront, au cours des quatre prochaines années, faire en sorte de conserver leur enthousiasme d'aujourd'hui. Avec les anciens, espérons qu'ils prendront goût à cette politique communale dont dépend, pour une part, le cadre de la vie quotidienne des Locloises et des Loclois.

Saluons également les personnes intéressées par la séance de ce soir, en leur disant que les élus espèrent bien les revoir à d'autres occasions, car il est difficile à toute équipe de jouer sans public!

Quant aux journalistes souvent présents dans cette salle, il convient de leur faire un signe amical, car il vaut mieux les avoir avec que contre soi.

Mesdames, Messieurs, le doyen d'âge a, de plus, le privilège de pouvoir s'exprimer librement. Un court instant, il est le fou du roi, qui ose tout dire à son maître. Et je ne puis m'empêcher d'user de cette possibilité, car pendant 28 ans, sur les sièges du Conseil communal, si vous m'avez certes supporté, moi de mon côté je vous ai subis. En réponse à vos critiques parfois infondées, je me suis exprimé au nom du Conseil communal en étouffant très souvent mon désir de parler vigoureusement. Aussi, ce soir, je m'autoriserai une à deux remarques sur la façon passée dont le Conseil général a examiné certains problèmes. Cela d'autant plus volontiers qu'il est

difficile d'envier l'avenir sans jeter un regard sur le passé.

Ainsi, ce soir, il est trop critique de relever que les discussions du Conseil général ont été souvent consacrées à des «bringués», à des broutilles, à des bouts de trottoir, alors que les habitants de notre ville vivent une période difficile?

Est-il dans l'intérêt du Locle que des oppositions se soient exprimées contre des projets, non en raison de la nature des objets traités, mais en fonction de leurs auteurs?

On pourra de même s'étonner que des uns aient critiqué la gestion des autres, sans faire mieux, ni être en mesure de présenter des propositions pour l'améliorer.

Celui qui n'apprécie pas ces modestes critiques est, par avance, excusé de ne pas applaudir à la fin du discours.

Il est bien entendu que relever ces fait n'a pas pour but de prêcher pour une entente ou une concorde entre les partis qui ne correspondrait nullement aux réalités de notre société où règnent des inégalités et des différences de classe.

Contrairement à une idée généralement répandue aujourd'hui, au travers de la diversité de nos conceptions, de la confrontation des idées, chaque parti doit apporter sa contribution à la gestion de la Commune, mais en recherchant l'efficacité pour construire. Toutefois, il est évident que sur un certain nombre de problèmes importants, — pensons à ceux de la défense de la ville et de l'emploi — il doit y avoir, mieux que par le passé, convergence des efforts. Mesdames et Messieurs, il s'agira, ces quatre prochaines années, de tenir les promesses faites à ceux qui nous ont élus, et dans ce but:

— d'agir pour la création d'emplois dont finalement, dépend l'essor du Locle, et dans cette action, n'ignorer aucun effort. Que les grands projets dont on souhaite la réalisation ne nous cachent pas, ni la diversité des efforts les plus petits, ni l'impérieuse nécessité de maintenir ce qui existe.

→ Il s'agira de défendre journellement Le Locle et de faire partager notre optimisme à ceux qui, non sans raison, doutent de l'avenir. De les convaincre, non par des paroles, mais par des actes concrets.

— De rendre notre ville plus vivante, plus animée, plus accueillante, sans ignorer ce qui a déjà été réalisé, mais en œuvrant davantage. Il faudra investir, car une mauvaise économie ne remplace pas une bonne dépense.

— Il sera, en outre, indispensable de tenter de redonner des perspectives professionnelles à ceux qui chôment, à élever le niveau de la formation et à développer l'Ecole d'électrotechnique pour l'ancrer définitivement chez nous.

— Se battre aussi pour développer l'Hôpital, agir contre les injustices toujours nombreuses et faire campagne pour que le travailleur soit respecté dans son entreprise.

Les choses sérieuses étant dites, au moment de retrouver le siège que j'ai quitté il y a 28 ans, je ne peux m'empêcher de vous raconter une petite histoire à propos de mon parti: Au soir des dernières élections communales, c'est entre autres à l'amuseur Robert Lamoureux que j'ai pensé, celui qui racontait si bien l'histoire du chasseur qui voulait tuer à tout prix un canard. Et je l'entend encore déclamer: « huit jours après, le canard était toujours vivant ». Et cela m'a mis de bonne humeur de penser qu'il en était de même du pop. » (Applaudissements.)

Mme Anna BOTTANI, pop, remet une gerbe de fleurs à M. Frédéric Blaser et saisit cette occasion pour le remercier pour les 28 années passées à la Commune du Locle. Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite.

M. Frédéric BLASER remercie ses amis pour ce caeau et l'assemblée pour ses applaudissements.

## Nomination du bureau du Conseil général

M. Frédéric Blaser, président, remarque que les propositions déposées par les quatre groupes politiques correspondent au nombre de sièges du Bureau. Dès lors et conformément à l'article 12 du règlement général pour la commune, il proclame l'élection tacite du Bureau pour l'exercice 1984-88:

Présidente: Mme Dominique Gindrat, soc.

1er vice-président: M. Marcel Garin, rad.

2e vice-président: M. André Golay, pop.

1er secrétaire: M. Jacques-André Choffet, lib.-ppn.

2e secrétaire: M. Claude Gruet, soc. Questeurs: M. Ulysse Brandt, rad.

Mme Madeleine Vettiger, lib.-ppn. Le Bureau définitif étant installé,

Mme Dominique GINDRAT prononce les paroles suivantes:

« Mesdames, Messieurs, Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez en me nommant à la présidence du Conseil général.

Je m'efforcerai de remplir cette tâche consciencieusement et à la satisfaction de chacun. Je remercie avant tout mon parti et vous tous de donner la possibilité à une femme d'ouvrir cette législature tout en regrettant que la représentation féminine n'ait pas augmenté au sein du Législatif.

Il est particulièrement émouvant pour moi d'avoir à prendre congé au nom du Conseil général de deux conseillers communaux. Les circonstances du départ de M. Maurice Huguenin sont particulièrement pénibles sur le plan humain. Je lui adresse nos vœux les meilleurs pour son avenir et toute notre amitié. Nous tenons à lui témoigner toute notre gratitude pour les réalisations qu'il a menées à chef pendant ces quatre ans de présidence.

M. Frédéric Blaser a consacré 28 ans au service de la ville du Locle. Sa personnalité a marqué le Conseil communal. Nous le remercions d'une part pour ce qu'il a apporté et d'autre part pour le travail qu'il accomplira encore dans les rangs du Législatif.

Je sais que chacun de vous est conscient du travail qui nous attend.

Pendant quatre ans, nous allons travailler ensemble dans cette salle et dans certaines commissions communales. Je souhaite ardemment que cela se passe dans un état d'esprit positif.

Que les motions, interpellations et questions ne soient pas déposées dans un esprit de méfiance envers le Conseil communal, mais dans un but constructif. Nous devons sans cesse avoir à l'esprit le bien du contribuable et de la Commune. Nous traversons une période difficile, mais nous pouvons dire maintenant que quelques espoirs, sur le plan industriel, sont en train de se concrétiser. Nous devons nous serer les coudes afin d'accueillir ces nouvelles industries dans un climat confiant et serein.

Les personnes victimes du chômage doivent être certaines que les efforts entrepris seront poursuivis et accentués si possible. Les travailleurs peuvent aussi améliorer leur qualité de vie en se mobilisant que ce soit dans les partis politiques ou dans les syndicats. Notre avenir nous concerne tous.

Pour notre part, un grand effort est à faire pour nous rapprocher de nos concitoyens. Nous devons leur redonner une image de la politique plus positive. Ce ne sera que par des débats efficaces que nous y arriverons. Les divergences politiques sont un bienfait de notre démocratie, elles ne doivent pas devenir de basses querelles partisans.

Je souhaite que la redistribution des forces au sein de notre Conseil, qui a été voulue par l'électeur, ne pénalise pas les travailleurs et les plus démunis. Montrons à la population que nous luttons pour un avenir plus sûr. L'avenir, c'est aussi les jeunes et je leur adresse ce soir un appel afin qu'ils se sentent concernés par la défense de nos libertés, de notre économie. Qu'ils nous aident à construire le futur qui est aussi le leur. Nous nous efforcerons de maintenir et même d'intensifier les activités culturelles, sportives et de loisirs qui leur sont destinées. Je terminerai en vous souhaitant une excellente législature. » (Applaudissements.)

## Nomination du Conseil communal

Mme Dominique GINDRAT rappelle l'article 38 du règlement général de la Commune relatif à l'élection du Conseil communal.

M. Alain RUTTI, radical, présente la candidature de M. Francis Jaquet pour le poste de conseiller communal. L'intervenant rappelle que M. Jaquet a durant son mandat œuvré dans un seul but, soit l'intérêt de la Commune. Au nom du groupe libéral-ppn, M.

Bernard MAYOR propose la candidature de M. Rolf Graber,

M. Rémy COSANDEY, socialiste présente les candidatures de MM. Jean-Pierre Tritten et Jean-Maurice Maillard, déjà annoncées par un communiqué de presse. Il précise que si le parti socialiste présente deux candidats, cela est conforme à la représentation proportionnelle. Ces candidats ont la confiance de leur parti et les qualifications requises. S'il a été beaucoup discuté au Locle du résultat de M. Jean-Maurice Maillard, l'orateur pense qu'il faut faire table rase du passé et voir l'avenir. Il espère que les membres du Conseil communal tireront tous à la même corde. Aussi, M. Cosandey souhaite que les deux candidats aient la confiance du Législatif.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, s'exprimant au nom de son groupe, présente la candidature de M. Charly Débieux. Le prénom est né en 1947 et établi au Locle depuis 1951. Au moment de passer son diplôme, M. Débieux est sorti premier électricien du canton, ce qui lui a valu l'honneur de représenter la ville du Locle à un congrès de la FMVJ. Son adhésion au pop a été motivée par une lutte à mener contre l'injustice. M. Charly Débieux est membre du Conseil général depuis 1971 et syndiqué à la FTMH. Chacun a pu apprécier et redouter ses interventions. Le candidat présenté veut lutter de toutes ses forces pour la Commune et est prêt à tenir un rôle actif au Conseil communal qu'il veut efficace. Enfin, une tradition est respectée puisque l'ouvrier sera dans les rangs de l'Exécutif.

M. Alain RUTTI, radical, regrette la position du groupe socialiste concernant le choix de M. Jean-Maurice Maillard. Il rappelle le communiqué de presse du parti socialiste du mois d'avril ainsi que les votations communales des 19 et 20 mai 1984 où l'électorat a condamné une certaine politique. Compte tenu de cela, il pense que l'électeur loclois et socialiste peut se montrer déçu. Toutefois, le parti radical, respectueux de la proportionnelle, ne présentera pas de candidat supplémentaire, mais s'abstiendra quant à la candidature de M. Maillard. Il laisse le groupe socialiste responsable de ce choix. L'orateur pense que compte tenu de la répartition des forces, il aurait fallu un cinquième candidat neutre. Au sujet de la répartition des dicastères, M. Rutti espère qu'elle se fera en fonction des compétences. La collégialité ne doit pas être mise en doute par la population et le Conseil communal se doit de redonner un élan à l'économie locale.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Bernard MAYOR ne comprend pas la décision du parti socialiste contraire aux intentions de l'électorat. Etant donné que le groupe libéral-ppn est encore minoritaire, il ne remet pas en cause la répartition au sein du Conseil communal. Toutefois, ce choix de candidats socialistes n'arrange pas l'image de l'exercice politique. L'orateur souhaite un effort plus grand de chacun au niveau civique pour sortir de l'impasse.

Le vote a lieu au bulletin secret. Le résultat du vote, qui est donné par la présidente, se présente comme suit:

Bulletins délivrés: 41  
Bulletins rentrés: 41  
Bulletins valables: 41  
Sont élus:

M. Jean-Pierre Tritten, socialiste, par 30 voix

M. Rolf Graber, libéral-ppn, par 27 voix

M. Francis Jaquet, radical, par 24 voix

M. Charly Débieux, pop, par 23 voix  
M. Jean-Pierre Maillard, socialiste, par 21 voix

La présidente félicite les conseillers communaux de leur élection et leur souhaite plein succès dans leur activité.

M. Pierre BROSSIN, radical, salue l'élection des quatre élus de ce soir. Son groupe souhaite que l'on instaure le tournoi de la présidence. Compte tenu de la répartition des forces politiques, le droit de représenter la ville du Locle revient à chacun. L'intervenant ne désire pas déposer de projet d'arrêté mais laisser le soin à l'Exécutif de s'organiser. Il remarque que le tournoi de la présidence existe dans plusieurs villes de Suisse et que c'est paradoxalement au Locle et à La

Chaux-de-Fonds, villes de gauche, qu'il n'existe pas. En conséquence, M. Brossin demande d'étudier cette possibilité et de présenter un rapport au Législatif dans les plus brefs délais. Si cela ne devait pas être fait immédiatement, poursuit l'orateur, il sera demandé une modification du règlement général de la Commune. Le groupe radical ne revendique pas les honneurs pour son parti, mais pense qu'il ne doit pas y avoir de conseillers communaux de première et de deuxième classe.

M. Jean-Pierre TRITTEN, socialiste, remercie le Législatif pour la confiance témoignée à son égard. Il espère pouvoir faire tout le nécessaire pour accomplir ce mandat. Il faut que l'Exécutif sache plus que jamais défendre les intérêts de la ville du Locle et sa population.

Suite à la proposition de M. Pierre Brossin relative au tournoi de la présidence de l'Exécutif, M. Frédéric BLASER, pop, regrette que cette proposition n'ait pas été faite il y a huit ans. Selon l'orateur, le Conseil communal ne peut pas tenir compte du vœu de M. Brossin. En effet, il faut que le Conseil général soit saisi d'une proposition de motion ou de projet d'arrêté, ceci en vertu de l'article 42 du règlement général de la Commune. M. Blaser tient à rappeler les qualités de certains présidents de Commune précédents et pense qu'il n'y a pas de meilleur système que la solution actuelle.

M. Pierre BROSSIN, radical, déclare que son groupe laisse le soin à l'Exécutif de s'organiser. Il se dit conscient qu'il y a des inconvénients et des avantages avec le problème de la présidence tournante mais pense qu'il n'est pas normal qu'un seul parti ait la présidence.

## Nomination des commissions

Sur la base des propositions formulées par les groupes, il est ensuite procédé tacitement à la désignation des commissions suivantes:

### Commission des agrégations (5 membres)

#### Socialistes

1. M. Willy Humbert
2. Mme Lucette Matthey

#### Lib.-ppn

1. M. Robert Teuscher

#### POP

1. M. Jean-Pierre Blaser

#### Radicaux

1. M. Elio Peruccio

### Commission des comptes 1984 (11 membres)

#### Socialistes

1. M. Rémy Cosandey
2. M. Willy Humbert
3. M. Jean-Claude Perrin
4. M. Roger Dällenbach

#### Lib.-ppn

1. M. Jacques-André Choffet
2. M. Robert Teuscher

#### POP

1. M. Jean-Pierre Blaser
2. M. André Golay

#### Radicaux

1. M. Ulysse Brandt
2. Mme Evelyne Fatton
3. M. Paul-André Liengme

### Commission du Budget et des comptes 1985 (11 membres)

#### Socialistes

1. M. Rémy Cosandey
2. M. Willy Humbert
3. M. Jean-Claude Perrin
4. M. Roger Dällenbach

#### Lib.-ppn

1. M. Bernard Mayor
2. M. Charles-André Wehrli

#### POP

1. M. Claude Leimgruber
2. M. Yvan Brigadoi

#### Radicaux

1. M. Ulysse Brandt
2. M. Pierre Brossin
3. M. Paul-André Liengme

### Commission de jumelage (9 membres)

Présidence: le président du Conseil communal.

1. M. Rémy Cosandey, soc.
2. M. Jean Sigg, lib.-ppn
3. M. Alain Vuillomenet, radical
4. Mme Anne Perrenoud, pop

# Conseil général du Locle, du jeudi Conseil général de l'Hôtel de Ville

5. M. Ernest Hasler  
6. M. Jean Klaus  
7. M. Bernard Mayor

Un candidat devra encore être désigné une fois que le groupement des sociétés locales aura fait une proposition.

## Commission scolaire (15 membres)

M. Pierre BROSSIN, radical, constate qu'il y a un candidat supplémentaire par rapport au nombre de sièges à pourvoir, que ce candidat est présenté par le groupe popiste. S'il est vrai, selon l'orateur, que le règlement communal prévoit le système majoritaire pour l'élection de cette commission, il souligne que depuis 24 ans c'est néanmoins la proportionnelle qui a été appliquée. Il regrette la position du groupe popiste. M. Brossin déclare que le groupe radical ne conteste pas le siège popiste à l'Exécutif. Avant de prendre une décision, le groupe radical désire connaître la position du parti socialiste. L'orateur demande de toute façon un vote au bulletin secret.

M. Bernard MAYOR, libéral-ppn, s'étonne de la position du groupe popiste tendant à déroger aux règles habituelles.

M. Frédéric BLASER, pop, rappelle qu'en 1957, le groupe ppn s'était opposé à la candidature d'un popiste à la commission scolaire. Selon l'orateur, si la droite était majoritaire au Législatif, il n'y aurait certainement plus de représentant popiste au Conseil communal. Dans une démocratie, poursuit M. Frédéric Blaser, il n'est pas logique que la commission scolaire qui a un pouvoir exécutif n'ait pas la même

majorité qu'au Conseil général. En conséquence, le groupe popiste maintient sa candidature. L'interpellateur s'étonne que le préopinant demande l'avis des autres partis avant de prendre position.

M. Pierre BROSSIN, radical, trouverait étonnant que le groupe socialiste se lie pieds et mains à cette méthode. M. Jean-Pierre BLASER, pop, demande l'application de l'article 17 du règlement général de la Commune qu'il ne trouve pas anormal.

M. Elio PERUCCIO, radical, a pris acte avec satisfaction que le groupe popiste veut le système majoritaire.

Constatant que la proportionnelle a été appliquée durant près de 30 ans, M. Pierre BROSSIN, radical, s'étonne que la gauche qui est minoritaire dans une commission demande l'application du règlement communal. Il est procédé à un premier tour de scrutin au bulletin secret. La présidente, qui signale que tous les candidats ont obtenu la majorité absolue, donne connaissance des résultats:

Mme Verena Teuscher, lib-ppn, 34 voix

Mme Réana Prétôt, lib-ppn, 32 voix

M. Jean-Marc Schaer, lib-ppn, 32 voix

M. George Cattin, rad., 31 voix

Mme Christiane Meroni, rad., 29 voix

M. Jean-Philippe Gabus, rad., 29 voix

Mme Micheline Benoit, rad., 29 voix

M. Acracio Terés, pop, 22 voix

Ensuite sont ex aequo avec 21 voix les candidats suivants:

M. Jean-Claude Perrin, soc.

M. Gilbert Jan, pop

M. André Golay, pop

M. Charles-Emile Gfeller, soc.

M. Jean-Pierre Duvanel, lib-ppn

M. André Cattin, soc.

M. Francis Calame, soc.  
M. Giulio Brutto, soc.

Etant donné que huit personnes sont à égalité, le Conseil général, sur proposition de sa présidente, décide de faire un deuxième tour de scrutin.

Le vote a lieu au bulletin secret. La présidente donne connaissance des résultats: Sont élus

M. Charles-Emile Gfeller, soc. avec 22 voix

M. Giulio Brutto, soc. avec 21 voix

M. Francis Calame, soc. avec 21 voix

M. André Cattin, soc. avec 21 voix

M. André Golay, pop, avec 21 voix

M. Gilbert Jan, pop, avec 21 voix

M. Jean-Claude Perrin, soc. avec 21 voix

Obtient des voix: M. Jean-Pierre Duvanel, lib-ppn, 20.

En définitive, la commission scolaire comprenant 15 membres sera composée de:

### Socialistes

1. M. Giulio Brutto

2. M. André Cattin

3. M. Francis Calame

4. M. Chs-Emile Gfeller

5. M. Jean-Claude Perrin

### Lib-ppn

1. Mme Réana Prétôt

2. M. Jean-Marc Schaer

3. Mme Verena Teuscher

### POP

1. M. André Golay

2. M. Gilbert Jan

3. M. Acracio Terés

### Radicaux

1. Mme Micheline Benoit

2. M. Georges Cattin

3. M. Jean-Philippe Gabus

4. Mme Christiane Meroni

Le législatif procède ensuite à la nomination des autres commissions, ceci tacitement.

## Commission de l'Ecole supérieure de commerce (11 membres)

### Socialistes

1. M. Daniel Droz

2. M. Pierre Graber

3. M. Pierre-Yves Isely

4. M. Pierre-Alain Thiébaud

### Lib-ppn

1. M. Philippe Aubert

2. Mme Jacqueline Billod-Morel

### POP

1. Mlle Josette Brigadoi

2. M. Frédéric Blaser

### Radicaux

1. M. Jean-Daniel Charpié

2. M. Maurice Rochat

3. M. Pierre Voisin

## Commission des jardins d'enfants (11 membres)

### Socialistes

1. M. Jean-Bernard Grüring

2. Mme Jacqueline Maillard

3. Mme Françoise Pages

4. Mme Eliane Reber

### Lib-ppn

1. Mme Isabelle Graber

2. Mme Claire Soldini

### POP

1. Mme Anne Bottani

2. Mme Chantal Donzé

### Radicaux

1. Mme Maude Charpié

2. Mme Nicole Gabus

3. Mme Geneviève Jeanrenaud

## Commission de désignation des rues (5 membres)

### Socialistes

1. M. Roger Droz

2. M. Jean-Claude Perrin

### Lib-ppn

1. M. Hermann Widmer

### POP

1. M. Claude Leimgruber

### Radicaux

1. M. Robert Feuz

## Comité de l'Hôpital (15 membres)

### Socialistes

1. M. André Cattin

2. M. Jean-Pierre Franchon

3. M. Claude Gruet

4. M. Willy Humbert

5. M. Denis Maillard

### Lib-ppn

M. Claude-Henri Chabloz

2. M. Charles-Louis Huguenin

3. Mme Réana Prétôt

4. M. Jean Sigg

### POP

1. M. Frédéric Blaser

2. M. Jean Blaser

### Radicaux

1. Mme Claudine Feuz

2. M. Philippe Guntert

3. M. Charles Humbert

4. Mme Françoise Rutti

Vérificateurs des comptes: MM. Jean-Claude Dubois et Jean-Pierre Gertsch.

Suppléants: MM. Francis Favre et Jean-Pierre Pahud.

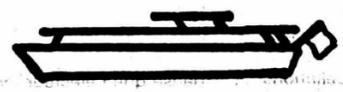
Après avoir donné connaissance de l'invitation de la commission scolaire à participer au cortège des Promotions, le président clôt la séance à 21 h. 40.



Rue du Temple, 2400 Le Locle

## Baisses de 10, 20 et 30% sur robes, jupes, blouses, manteaux de pluie.

excepté sur les articles de sports. 17694



## NAVIGATION SUR LE LAC DES BRENETS

Judi, vendredi, samedi soir:

### Mini-croisière

Départ 19 h. 30 - Retour: 22 h.  
Prix: Fr. 18.- souper compris chez CHARLES  
☎ 039/32 14 14 91-252

## Soins du visage

1 h. 30 - Fr. 45.-

Institut de Beauté, Mme R. Sigg,  
Bournot 33, Le Locle,  
☎ 039/31 85 75  
OUVERT JUILLET-AOÛT. 91-594



## Pharmacie de la Poste

Bournot 17, Le Locle

## Fermeture annuelle

du 16 au 28 JUILLET  
Ouverture: le 30 juillet. 91-32212

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Préparant notre prochaine

## VENTE AUX ENCHÈRES

qui aura lieu en automne 1984 à Genève

### HÔTEL DES BERGUES

Argenteries ancienne, objets



Confiturier, Lausanne, 1780 Papus et Dautin, argent. Adjudé Fr. 12 075.- t.c.

Nous cherchons des objets d'orfèvrerie ancienne du XVIe siècle à Empire (chocolatière, chandeliers, objets de forme, etc.). Nos experts sont à votre disposition pour une estimation de vos collections d'œuvres d'art sans engagement de votre part.

Cette vente fera l'objet d'un important catalogue.

Nous cherchons également: gravures suisses - peintures de maîtres suisses et européens - mobilier, livres etc.

(Délai de livraison des objets: 30 août)

Galerie Arts Anciens  
Pierre-Yves Gabus, 2022 Bevaix,  
☎ 038/46 16 09.

Représentation à Genève:  
Sophie Berthier-Pictet,  
☎ 022/31 51 10 (du lundi au vendredi de 15 h. à 19 h.) 91-141

A louer au Locle dans petite maison

## appartement 4 pièces

garage, jardin très ensoleillé, en dehors de ville, 15 min.  
Libre fin septembre 1984.  
☎ 039/31 53 49. 91-62195



GERANCE PERUCCIO

A vendre au Locle, quartier des Primevères

## appartement de 4 pièces

balcon, cuisine agencée.  
Prix de vente: Fr. 100 000.-

Location-vente  
Transactions immobilières  
Rue de France 22 / 2400 Le Locle  
Tél. 039 / 31 16 16

## Veuve

sérieuse, très seule, 60 ans, économies propres, rencontrerait Monsieur 62-65 ans, sérieux, tendre, affectueux, pour amitié, week-ends, vacances, sorties.

Ecrire sous chiffres 91-1064 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Superbe

## Opel Kadett SR Coupé

1977, jaune, 70 000 km., radio-cassettes, expertisée, garantie totale. Fr. 123.- par mois sans acompte. Plus de 50 autres voitures au choix, aux mêmes conditions, ou au comptant.

M. Garau, case postale 772, 2501 Bienne 1,  
☎ 032/51 63 60. 06-1527



GERANCE PERUCCIO

A vendre au Locle

## petit immeuble locatif

de 5 appartements. Situé près du centre. Très bon état d'entretien. Bon rendement. Hypothèque à disposition. Convient pour profession libérale.

Location-vente  
Transactions immobilières  
Rue de France 22 / 2400 Le Locle  
Tél. 039 / 31 16 16

Publicité intensive, publicité par annonces

## garage W. Burkhalter

Foule 28, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 82 80

<b>PEUGEOT 505 SR</b> 1982, 39 000 km.	Prix: Fr. 11 200.-
<b>PEUGEOT 304 S</b> 1977, 36 000 km.	Prix: Fr. 3 900.-
<b>PEUGEOT 304 break</b> 1979, 51 000 km.	Prix: Fr. 3 900.-
<b>SUBARU 1600 break 4 x 4</b> 1980, 37 000 km.	Prix: Fr. 9 800.-

Ces voitures sont vendues révisées et expertisées avec garantie. Reprise possible. 91-56

L'Entreprise

## Francis Tissot

électricité, téléphone, Le Locle

## SERA FERMÉE

du 14 juillet au 11 août.

## Nous souhaitons de bonne vacances à notre fidèle clientèle

En cas de panne d'un appareil SIEMENS ou BOSCH, veuillez téléphoner au 021/35 58 15. 91-176



**action**

# Pêches d'Italie

le panier de 900 g. (le kg. = 1.78)

# 1 60

FRAICHEUR PRIX QUALITÉ **MIGROS**

# LE LOCLE

et son district

## Prochaine séance du Conseil général

# Des demandes de crédit pour plus d'un million de francs

Huit rapports à l'appui d'une demande de crédit figurent à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, aujourd'hui mercredi 4 juillet à 19 h. 45 à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil communal propose au législatif de faire démolir le bâtiment Côte 19, une opération dévisée à 15.000 francs. Cet immeuble est vétuste et pendant plusieurs années, les dépenses d'entretien ont été limitées au minimum. Le 11 novembre dernier, un incendie a endommagé les appartements est des deux étages supérieurs. Suite aux dégâts dus au feu et à l'eau, l'immeuble est depuis lors entièrement inoccupé. Une fois la démolition de ce bâtiment terminée, l'exécutif envisage d'aménager le terrain laissé libre.

Le Saurer S4C acquis en 1951 par la commune et utilisé ces dernières années par les Travaux publics, était équipé spécialement pour le sablage. Son utilisation a rendu les services attendus.

Ce camion devrait maintenant subir une nouvelle expertise mais la dépense prévue pour sa mise en état est trop élevée pour un si vieux véhicule. C'est pourquoi, le Conseil communal estime préférable d'investir pour acquérir un camion, expertisé, offrant les mêmes possibilités d'emploi et demande au législatif un crédit de 50.000 francs pour l'achat de ce véhicule d'occasion.

### AUX COLLÈGES DES JEANNERET ET DE LA JALUSE

Les membres du Conseil général devront se pencher aussi sur une demande de crédit de 158.000 francs pour la réfection de la toiture du Collège des Jeanneret. Il faut en effet envisager la remise en état de la totalité de la toiture, y compris celle de l'attique, à l'exception d'une surface de 110 mètres carrés réparée en 1979 déjà. La couche pour l'étanchéité est à refaire car elle est fissurée, décollée et des poches d'eau se sont créées.

Toujours au chapitre des collèges, l'exécutif demande au législatif de lui accorder un crédit de 170.000 francs pour le remplacement des fenêtres des façades

sud-ouest et nord-ouest du Collège de La Jaluse où des infiltrations d'eau se sont produites.

Ce collège a été mis à la disposition de l'Ecole primaire en avril 1968. Les façades sont formées de panneaux et de fenêtres en bois. En raison de l'écartement important des fixations, les panneaux subissent des flèches de l'ordre de 1 à 5 centimètres suite à la pression du vent et aux variations de température. Ces déformations provoquent des problèmes d'étanchéité aux joints des panneaux-fenêtres et lors de pluies importantes, il se produit des infiltrations d'eau. Il s'agit donc de procéder au remplacement des fenêtres et de prévoir une amélioration de leur rigidité en choisissant des montants renforcés dans le sens vertical pour les nouvelles fenêtres.

### CORRIGER UN TRONÇON DE LA ROUTE DE MI-CÔTE

Le Conseil communal envisage aussi de corriger un tronçon de la partie inférieure de la route de Mi-Côte et sur une distance de 47 mètres. Des travaux dévisés à 67.000 francs et qui font l'objet d'une demande de crédit.

En effet, depuis plusieurs années déjà, le propriétaire de l'immeuble Mi-Côte 14 a demandé à la commune de prendre des mesures pour éviter l'affaissement de la route; un mouvement ayant comme conséquence un empiètement sur sa propriété. La commune a répondu favorablement et profite de cette occasion pour corriger légèrement le tracé de manière à atténuer le virage se trouvant au nord de Mi-Côte 14. La largeur de la chaussée sera alors à cet endroit de six mètres et un mur de soutien consolidera son assise.

Autre rapport: une demande de crédit de 117.000 francs pour le remplacement, sur une longueur totale de 320 mètres, de la double conduite d'ammoniac reliant la machinerie de la piscine-patinoire au réservoir d'eau du Haut des Fiottets.

En effet, la machinerie de la piscine-patinoire qui sert en été au réchauffement de l'eau et en hiver au refroidissement de la dalle de la patinoire, est reliée par une double conduite au réservoir d'eau du Haut des Fiottets. Elle sert à

conduire l'ammoniac, agent véhiculant la chaleur sous forme liquide ou gazeuse.

En 1973, 270 mètres de ces conduites ont été remplacés. Il s'agit maintenant de remplacer le solde des conduites anciennes où des fuites d'ammoniac se sont produites.

### 442.500 FRANCS POUR L'ÉCOLE TECHNIQUE ET L'EICN

Deux derniers rapports figurent à l'ordre du jour de cette séance. L'exécutif demande en effet au législatif un premier crédit de 289.500 francs pour l'achat d'équipements en informatique en faveur de l'Ecole technique (électrotechnique) du Locle et un second de 153.000 francs pour compléter l'aménagement des locaux du laboratoire de machines thermiques et hydrauliques de l'Ecole d'ingénieurs (EICN).

L'introduction généralisée de l'informatique à l'Ecole d'électrotechnique est devenue urgente et notre étude relative aux moyens à mettre en œuvre dans ce domaine tient compte de l'installation d'un VAX-780 à l'EICN qui réserve à notre école quelques lignes de raccordement précise le Conseil communal dans son rapport.

Le concept général de l'enseignement de l'informatique retenu dans ce projet suppose l'engagement d'un spécialiste en informatique susceptible de prendre en charge la formation systématique des enseignants, celle des élèves techniciens et celle des apprentis.

Dans une première étape, il s'agira d'équiper l'école en fonction des objectifs fixés avec tout le matériel nécessaire à l'équipement individuel des enseignants, à celui d'une salle d'informatique, des laboratoires et bureaux et du logiciel. Un investissement donc de 289.500 francs.

Enfin, le dernier crédit, soit 153.000 francs, concerne une extension de la surface à disposition du laboratoire de machines thermiques et hydrauliques de l'EICN et son aménagement définitif. Cela dans le but d'adapter sa capacité de prestation aux modifications des programmes résultants, d'une part du passage de la durée des études de 5 ans et demi à 6 ans, et d'autre part, de l'évolution des orientations que l'école entend prendre dans ce domaine.

Des modifications qui englobent aussi l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, actuellement insuffisantes. Les nouveaux programmes entrant en vigueur à la rentrée d'août, il conviendrait que ces travaux soient entrepris dans les plus brefs délais. (cm)

### FRANCE FRONTIÈRE

## Chez Bulova à Villers-le-Lac

# Le désespoir n'est pas loin pour 64 employés

A l'ordre du jour: «Communication de la direction relative à la cessation de l'activité de Bulova en France, susceptible d'entraîner un licenciement collectif». Le nombre de personnes dont le licenciement est envisagé est égal à la totalité de l'effectif actuel de l'entreprise de Villers-le-Lac, soit 64 personnes.

C'est ainsi que par lettre du 2 juillet, les membres du comité d'entreprise de Bulova à Villers-le-Lac ont été avertis qu'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise de la Société ETA France à Villers-le-Lac est fixée au vendredi 6 juillet à 10 heures.

Rappelons que depuis février 1982, ETA assurait l'existence de cette usine par un contrat de location - gérance conclu avec la société Bulova - aux mains d'une des dix plus grandes sociétés américaines - et pour une durée déterminée venant à expiration le 31 décembre 1984, sauf résiliation anticipée. En contrepartie, ETA fournissait à Bulova les mouvements électroniques dont avait besoin la firme américaine. Or, Bulova a décidé de ne plus renouveler ses commandes. Une décision qui a alors poussé ETA à ne plus reconduire le contrat de location - gérance de Villers-le-Lac qui lui coûte mensuellement quelque 143.000 francs. Bulova a alors décidé de mettre en vente l'usine et le parc de machines de Villers-le-Lac («L'Impartial» du 18 mars dernier).

Les choses se précipitent puisqu'en date du 29 juin les sociétés Bulova France et ETA France ont convenu d'un commun accord de résilier par anticipation le contrat de location - gérance au 30 septembre, et ETA cessera ainsi définitivement toute activité à cette date. Par ailleurs, les démarches entreprises par Bulova afin de trouver un acquéreur disposé à reprendre l'ensemble de l'usine de Villers-le-Lac et d'assurer sa continuité, n'ont jusqu'à présent pas abouti.

«Compte tenu de l'évolution de la situation et de l'ampleur des problèmes posés, et si aucune solution n'intervient dans des délais très proches, l'entreprise cessera donc toute activité à la fin du contrat de location - gérance puisque Bulova a décidé de ne pas reprendre l'exploitation de l'entreprise lors de l'expiration de ce contrat» précise la direction dans un rapport adressé au comité d'entreprise. Un rapport qui a été remis en vue de la réunion extraordinaire de vendredi prochain. Il retrace les éléments qui conduisent à la décision de cessation d'activité.

Rappelons aussi qu'à Villers-le-Lac sont menées différentes activités telles

## Soirée de l'Ecole primaire des Ponts-de-Martel

# Une bouffée de fraîcheur

Le programme de cette deuxième soirée de l'Ecole primaire était alléchant et c'est pourquoi le public a répondu massivement. Comme il se doit, c'est le président de la Commission scolaire, M. Richard Jeanneret, qui ouvrit cette soirée en souhaitant la bienvenue à chacun.

Chants, poésie et sketches jurèrent à l'honneur tout au long de la soirée. Les enfants d'aujourd'hui ne sont guère timides et de ce fait, ils peuvent se produire devant le public, sans gêne.

L'attente des auditeurs n'a pas été déçue, car enseignants et élèves ont cherché à faire plaisir et à sortir des chemins battus pour présenter leurs productions d'une manière originale.

Malgré leur jeune âge, les enfants de première année ont déjà la voix juste, ce qui a été apprécié. En deuxième année, il a été entendu des jeunes solistes qui promettent. Les élèves de troisième

année se sont révélés meilleurs dans «Le plat du jour» un sketch de Magdane plutôt que dans le chant.

Comme à l'accoutumée, les élèves de quatrième et de cinquième années ont déjà donné une facette de leur talent. Parmi eux, il se trouve déjà quelques musiciens accomplis et les institutrices n'ont pas manqué de les utiliser judicieusement, soit à la flûte, soit au piano ou encore avec des instruments à percussion. En quatrième année, une fable de La Fontaine a été remise au goût du jour pour le plus grand plaisir du public.

Cette deuxième soirée a été un grand succès populaire et nul doute que la Commission scolaire et le corps enseignant ne remettent l'ouvrage sur le métier une autre année et présente à la population une nouvelle manifestation de la même veine. (ff)

## Le nouveau président de commune est nommé



Les membres de l'exécutif en compagnie de l'administrateur communal; de gauche à droite: Francis Fivaz (administrateur), Jean-Claude Jeanneret, Michel Monard, Pierre-André Decrauzat, Claude Finger et Gilbert Cruchaud. (photo Impar-cm)

Les rênes de la commune des Ponts-de-Martel sont pour cette prochaine législature en mains du libéral-ppn Michel Monard. En effet, les cinq nouveaux membres du Conseil communal élus jeudi dernier par le législatif, étaient réunis hier soir pour leur séance constitutive. Ils ont élu M. Monard à la tête de la commune.

Agé de 44 ans, marié et père de deux enfants, le nouveau président est directeur de l'Ecole secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel. Au sein de l'exécutif, il se chargera de la surveillance générale et des dicastères des œuvres sociales et des finances.

Par ailleurs, les quatre nouveaux conseillers communaux assumeront les fonctions suivantes pour cette prochaine législature: Jean-Claude Jeanneret (soc), vice-président, responsable de la police, de la salubrité publique, du cimetière, des abattoirs et de la protection civile; Claude Finger (lib-ppn), secrétaire, chef des dicastères des Services industriels et bâtiments; Pierre-André Decrauzat (rad), secrétaire adjoint, responsable des Travaux publics; et Gilbert Cruchaud (lib-ppn) sera à la tête des écoles, des services agricoles, de la police du feu, des domaines, drainages et de l'entretien du Bied. (cm)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

#### SEMAINE DU 4 AU 10 JUILLET

Amis de la nature, section Le Locle - Les Brenets. - Samedi 4 et dimanche 5, gardiennage: P. Droz et P.-A. Gauthier.

CAS section Sommartel. - Vendredi 7, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Samedi 8 et dimanche 9, cabane de la Tsa, course d'escalade. Gardiennage: libre.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Samedi 7 et dimanche 8: course à la cabane de la Tsa. Voir programme section. Mercredi 11, assemblée générale extraordinaire à 19 h. 30 à «Roche-Claire», souper à 18 h. Départ de l'Hôtel-de-Ville à 16 h.

Sténographie Aimé Paris. - Entraînements tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-JeanRichard (No 11).

Basketball-Club. - Entraînement à la nouvelle halle de Beau-Site: 1re équipe masculine, lundi de 18 à 22 h. Ancienne halle de Beau-Site: juniors et débutants, jeudi de 18 h. à 20 h.

Club d'échecs. - Tous les mercredis soirs, Buffet de la Gare, à 20 h. 15.

Club des lutteurs. - Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30, écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

Fanfare «La Sociale». - Répétitions tous les jeudis à 19 h. au Cercle ouvrier.

Gymnastique du 3e âge. - Mardi matin, à la salle Marie-Thérèse, Collège 13, de 9 h. à 10 h. Mardi après-midi, à la salle Marie-Thérèse, Collège 13, de 14 à 15 h. et de 15 à 16 h. et à la Maison de paroisse, Envers 34, de 14 à 15 h. et de 15 à 16 h.

#### Le Locle-Sports, Club haltérophile.

Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.

Le Nid, Société d'ornithologie. - Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h. 15, Restaurant Terminus.

Samourai Judo-Club. - Lundi, 18 h. à 19 h., moins de 8 ans; 19 h. à 20 h., écoliers; 20 h. à 22 h., adultes. Mercredi, 19 h. à 20 h., écoliers; 20 h. à 22 h., adultes. Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants; 20 h. à 22 h., demoiselles-dames.

Société canine, Le Locle. - Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

Société fédérale de gymnastique. Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 h. à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 h. à 22 h.

Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 h. à 22 h.

Pupilles. - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 h. à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., débutants; de 19 h. à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique; de 18 h. à 20 h., ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme.

Pupillettes. - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 h. à 19 h., petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 h. à 20 h., groupe athlétisme. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 20 h., groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. à 19 h., grandes pupillettes; de 18 h. à 20 h., groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 h. à 10 h., groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44, F. Dubois.

Société philatélique. - Hôtel des Trois Rois, petite salle, 2e lundi de chaque mois: dès 19 h., vente, échange de timbres et cartes; 20 h. 15, assemblée des sociétaires.

Tennis de table. - Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 h. à 22 heures.

Dernier délai pour les inscriptions: LUNDI à 17 heures

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.

## NAISSANCE

Suzanne et Michel  
BOULIN-GROSSENBACHER  
sont heureux d'annoncer  
la naissance de leur fils

**PHILIPPE**

le 3 juillet 1984

Clinique des Forges

Patrie 5  
2316 Les Ponts-de-Martel

17917

C. M.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Neuchâtel: «première pierre» au nouveau bâtiment universitaire Chiffres économiques pour fac de lettres

1984: en chiffres arabes et non en chiffres-lettres romains, la date officielle de naissance du nouveau bâtiment de la Faculté des lettres, sur les Jeunes Rives de Neuchâtel, est désormais scellée dans la pierre. Enfin, c'est un symbole. Car il ne s'agit pas vraiment de la naissance de ce bâtiment, en chantier depuis plus d'un an et qui devrait être inauguré d'ici deux ans. Et il ne s'agit pas vraiment de pierre non plus, puisque le bloc commémoratif scellé hier dans le béton du futur porche d'entrée de l'immeuble est en pierre artificielle ! Ce qui n'empêche nullement cette construction, œuvre d'un collectif d'architectes chaux-de-fonniers, de s'annoncer comme un témoignage intéressant d'architecture contemporaine. Et comme la confirmation d'une volonté politique d'investissement dans un avenir qu'incarne toujours plus la formation.

Présidée par le recteur J. Guinand, la cérémonie d'hier, à laquelle assistaient notamment les représentants des autorités cantonales, communales et universitaires, a été l'occasion pour le conseiller d'Etat J. Cavadini, directeur du Département de l'instruction publique, de confirmer cette volonté, de souligner la

nécessité de ce développement de l'Université en dépit de la régression démographique qui frappe la région, et d'évoquer l'évolution connue par le siècle écoulé entre cette cérémonie et celle qui, en mai 1884, voyait la pose de la pierre d'angle du bâtiment principal de l'Université.

Quant au président de la Commission de construction, le professeur E. Jeannet, il a rappelé les principales caractéristiques de la construction, dont l'inauguration devrait avoir lieu dans moins de deux ans. Il s'agit en fait de quatre bâtiments qui seront reliés entre eux, et auxquels viendra s'ajouter une nouvelle aula pour l'ensemble de l'Université, érigée au-dessus d'un parking de quelque 100 places.

Les bâtiments destinés à la Faculté des lettres totalisent un volume de 38.000 m<sup>3</sup>, une surface de planchers de 8900 m<sup>2</sup> dont 2100 m<sup>2</sup> réservés aux circulations. Centrés sur une cour intérieure où ils présentent deux niveaux sur rez, mais largement ouverts par leurs baies vers l'extérieur où ils en ont trois, ces bâtiments assemblés abriteront salles de cours, de travail, de séminaires, salles spéciales, bibliothèque, bureaux, cafétéria et divers locaux techniques.

Le coût devisé est de 21,8 millions de fr. - dont 64,8 % à charge de la Confédération - et M. Jeannet a pu annoncer que jusqu'ici le budget de construction était tenu.

Une station de chauffage souterraine, mettant en œuvre deux pompes à chaleur à gaz de 500 kW utilisant la chaleur résiduelle des eaux de la STEP voisine et celle de la future patinoire artificielle, sera construite entre les bâtiments et le quai par l'Etat (2/3) et la ville (1/3) pour chauffer le nouveau complexe ainsi

### Conférence universitaire suisse Un Neuchâtelois vice-président

La Conférence universitaire suisse, réunie à Genève les 21 et 22 juin, sous la présidence de M. Cottier, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique du canton de Fribourg, a appelé à sa vice-présidence, à côté de M. Gilgen, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique du canton de Zurich, le professeur Jean Guinand, recteur de l'Université de Neuchâtel. Il remplace le professeur Thorens, ancien recteur de l'Université de Genève. (comm.)

### Ecole d'aides familiales Des diplômes pour douze jeunes filles

Douze élèves de l'Ecole romande d'aides familiales à Neuchâtel ont suivi leur stage avec succès et ont passé leurs examens pour l'obtention du diplôme.

C'est au cours d'une cérémonie tenue hier après-midi à l'Hôtel de Ville que des félicitations ont été adressées à ces nouvelles aides familiales. Il s'agit de Josette Baume (La Chaux-de-Fonds), Suzanne Bourquenez (Sornetan BE), Fabienne Bourquin (Dombresson), Françoise Follet (Montenol JU), Daisy Gerber (Cornol JU), Christine Huttmacher (Soubey JU), Florence Juan (Enges), Christine Kohler (Wimmis BE), Myriam Lamoureux (Lausanne), Anne Rebetez (Delémont), Nathalie Rubin (Moutier) et Sylvie Zanetta (Moutier). (Imp.)

### Remise de diplômes aux nouvelles coiffeuses

Les coiffeuses arrivées au terme de leur apprentissage ont reçu leur diplôme dimanche, au cours d'une cérémonie organisée à la Cité universitaire.

Il s'agit de Ginette Pilloud (5,2) mention honorable; Monique Bellocco (5,2) mention deuxième degré; Rosanna Vasques (5,2); France-Moussia Rosselet (5,2) mention deuxième degré; Monique Righetti (5,1); Marinka Guerraz (5,1); Marie-France Dubois (5,1) mention honorable; Fabienne Bregnard (5); Dominique Schuszter (5); Joséphine Saporita (5); Maryline Altermath, mention honorable; Delphine Belmonte; Anne-Catherine Buttikofer; Roberta Campaner; Marinette Chanson; Roberta Ciullo; Carine Gicot; Françoise Graber; Nathalie Manoukian; Florence Marmier, mention honorable; Fabienne Meroni; Véronique-Aimée Merz; Javiera Perez; Maria Petisco; Marie-Rose Piscopiello; Loredana Rapone; Maria Rizzolo; Christophe Roth; Maryline Schopfer; Isabelle Talamon; Ghislaine Vendé; Francine Leuba; Teresa Spano. (Imp.)

## Place rase pour le Centre de glace



Sa naissance est attendue depuis de longues années, elle a été retardée à maintes reprises pour des raisons diverses.

La patinoire de Monruz, à ciel ouvert, est à bout de souffle, ses installations vieilles de 50 ans continuent à fonctionner pendant l'hiver grâce à des prodiges d'imagination de la part des employés.

Avec ou sans remplaçante, elle devra de toute manière disparaître puisqu'elle est plantée sur le trajet de la future Route nationale 5.

Les Neuchâtelois, patineurs, hoc-

keyeurs et amateurs de curling, réclament une piste couverte; celle-ci est prévue dans la construction qui sortira de terre sur le terrain sis entre le stade de football de La Maladière et le lac. Elle comprendra une patinoire couverte, une à ciel ouvert, des pistes de curling et divers locaux, dont une buvette.

Le «premier coup de pioche» s'est fait attendre et désirer. Il y a un progrès enregistré aujourd'hui: la place a été mise au net, elle est plane, elle a belle allure. C'est bon signe!

(Photo Impar-RWS)

que la nouvelle Ecole supérieure de commerce et, au surplus, le Gymnase, l'Institut de physique et l'ancienne Ecole de commerce.

Dans la «première pierre», M. Cavadini a déposé solennellement un cylindre de laiton contenant le programme des cours de l'Université de cette année, la liste actuelle des étudiants, une photo du Conseil rectoral actuel, l'arrêté de nomination de la commission de construction, un choix de règlements - un choix seulement, abondance obligeant! - de la Faculté des lettres, ainsi que le numéro du jour des deux quotidiens du canton. Autant dire que la valeur historique de l'événement se situait davantage dans le contenant que dans le contenu...

MHK



Le nouveau bâtiment de la Faculté des lettres: en chantier depuis un an. (photo Schneider)

### Tribunal de police de Neuchâtel

## Du fumier pour soutenir des paysans valaisans

L'affaire qui a occupé le Tribunal de police de Neuchâtel, présidé par Mlle Geneviève Joly, hier après-midi, a ses sources en Valais. Une famille d'éleveurs vivait depuis dix ans dans un alpage sis à 1500 m. d'altitude. L'hiver y était trop rude et M. Ephrem Guerin acheta l'hiver dernier une ferme à Troistorrents pour y passer la mauvaise saison. Il projeta la construction d'une fosse à purin et d'une fumière indispensable pour élever ses quelques vaches. Hélas, sa demande de construction connut l'opposition de la part des villageois à la tête desquels se trouvaient plusieurs personnes possédant des résidences secondaires dans la région. Parmi celles-ci M.B. de Neuchâtel et F.M. du Landeron.

Pour montrer leur solidarité envers un paysan qui n'a pas les moyens de travailler, F.C. et C.D., secrétaire régional et président de la section neuchâteloise de l'Union des producteurs suisses accompagnés d'une quinzaine de membres se rendirent chez les deux opposants pour déposer devant leur domicile et dans le hall de la maison quelques sacs de fumier.

Tous les deux déposèrent plainte pour dommage à la propriété, diffamation, calomnie, injure, menace et contrainte. L'affaire a fait grand bruit dans la région.

La présidente tenta une conciliation sans succès. Il faudra donc citer des témoins lors d'une prochaine audience et le cas risque fort de traîner plusieurs mois durant.

Les plaignants ont été d'accord de retirer leur plainte pour autant que les deux prévenus fassent amende honorable et qu'ils rétractent les allégations lancées contre eux. Ils ont en effet été traités à diverses reprises d'ennemis du monde paysan. Ils réclament également une participation financière tant pour le nettoyage des immeubles après le passage de la cohorte, une indemnité pour frais encourus, puisqu'ils ont dû se pourvoir d'un avocat et d'un versement de 500 francs à une oeuvre de bienfaisance.

Une entente aurait eu quelque chance d'être trouvée pour les questions financières, il n'en a pas été de même pour l'amende honorable. Les prévenus ont déclaré vouloir reprendre la discussion



Pour attirer l'attention sur l'affaire de la fosse à purin valaisanne, les membres de l'Union des producteurs suisses ont fait stationner devant l'Hôtel-de-Ville un char chargé par moitié de fumier sur lequel était planté un arbre fruitier, le restant étant occupé par d'étranges appareils représentant le monde industriel. D'où viennent les nuisances les plus nocives? Le public avait à répondre à cette question. (Photo Impar-RWS)

### Initiatives sur l'énergie Création d'un comité de soutien neuchâtelois

Réunis le 2 juillet 1984 aux Hauts-Geneveys, des représentants de divers partis politiques et associations (Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, WWF, parti socialiste, parti ouvrier et populaire, Ecologie et Liberté, parti socialiste ouvrier, Comité anti-nucléaire neuchâtelois), ont décidé de constituer un Comité neuchâtelois de soutien aux initiatives antinucléaire et sur l'énergie.

Le comité s'est fixé pour but de coordonner, sur le plan neuchâtelois, la campagne de soutien aux deux initiatives dites «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires» et «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement», sur lesquelles le peuple suisse se prononcera le 23 septembre prochain.

Bien qu'il soit composé jusqu'ici de partis et d'associations, le comité reste ouvert à toute personne intéressée à prendre part à son travail (pour contact, Mme Marie-Lise Dapples, Cernier, téléphone (038) 53 19 03).

Dans la mesure de ses moyens, le comité récoltera des fonds et s'efforcera de faire circuler l'information indispensable aux citoyens, grâce aux contacts personnels, à l'organisation de stands et de débats contradictoires publics. Il espère ainsi rétablir quelque peu l'équilibre

dans ce qui s'annonce comme une lutte très inégale, si l'on songe que les milieux pronucléaires sont en train d'y engager une somme qui se compte en million(s), pour une bonne part prélevée, d'ailleurs, sur les consommateurs d'électricité. (comm)

### AUVERNIER Le nouveau Conseil communal

Lors de sa séance de fin juin, le Conseil communal d'Auvernier a constitué son bureau comme suit: président, M. Emile Amstutz (rad) ancien; vice-président, M. Michel Javet (soc) ancien; secrétaire, M. Michel de Montmolin (lib) nouveau; secrétaire-adjoint, M. Ernest Isenschmid (rad) ancien; membre, Mme Jacqueline Bader (lib) nouvelle.

Il s'est réparti les différents dicastères comme ci-après: services industriels, télé-réseau, protection civile: M. Emile Amstutz, suppléant: M. Michel de Montmolin; finances, bâtiments productifs, instruction publique: M. Michel Javet, suppléant: Mme Jacqueline Bader; forêts, domaines, services sociaux, sports: M. Michel de Montmolin, suppléant: M. Michel Javet; travaux publics, bâtiments administratifs: M. Ernest Isenschmid, suppléant: M. Emile Amstutz; police, port et rives: Mme Jacqueline Bader, suppléant: M. Ernest Isenschmid. (comm.)

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

##### Naissances

Biolley Laetitia, fille de François Daniel, Marin-Epagnier, et de Marlène Renée, née L'Epplattenier. - Lemrich Jérôme, fils de Hugues André, Cortailod, et de Michèle Christine, née Schick. - Baillod Jérôme Yannick, fils de Johnny Neuchâtel, et de Laurence Patricia, née Tena.

##### Promesses de mariage

Carbonnier Denis Max, Neuchâtel, et Andrey Monique Sabine, Farvagny-le-Grand. - Bekele Belachew et Mehari Hirut, les deux à Neuchâtel. - Arnoux Michel André, Delémont, et Rossier Brigitte, Neuchâtel.

##### Mariages

Jeanneret Pierre André et Rognon Nicole Jacqueline, les deux à Neuchâtel. - Ribeiro Jorge Enrique, Montevideo (Uruguay), et Perrin Laure, Neuchâtel. - Jacques Philippe Albert et Santamaria Dolores, les deux à Neuchâtel. - Gugelmann Max et Marci Nadia, les deux à Neuchâtel. - Ryser Jean Pierre André et Stolz Marianne, les deux à Neuchâtel. - Magne Pierre André et Zaina Patrizia Vilma, les deux à Neuchâtel. - Gonzalez Félix et Paleo Maria Aurea, les deux à Neuchâtel. - Reali Rosario et Wenker Daisy, les deux à Neuchâtel. - Weibel Henri et Mùgeli Cécile Antoinette, les deux à Neuchâtel.

### Décès

NEUCHÂTEL  
Mme Nadine Billaud, 1897.

Suite des informations  
neuchâteloises ➤ 20

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## A Saignelégier: quatre crédits au menu de l'assemblée communale

Une assemblée communale extraordinaire est convoquée ce soir, avec à l'ordre du jour, le vote de quatre crédits et la vente d'une parcelle de terrain. Dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle gare, les CJ envisagent la construction d'un quai avec passage sous-voies. Ils ont proposé à la commune de prolonger ce passage et de le relier à la rue des Sommettes et à tout ce nouveau quartier afin de pouvoir supprimer le passage à niveau de l'Hôtel du Parc.

Le nouveau tracé empruntera la limite des propriétés de MM. Maître et Thiébaud, puis, par une rampe et des escaliers accèdera au passage sous-voies qui aboutira devant la gare. D'autre part, les CJ ont également proposé à la commune d'aménager des WC publics dans le bâti-

ment de la nouvelle gare. Les chemins de fer mettront les locaux à disposition et la municipalité devra les aménager et les équiper ce qui occasionnera une dépense de l'ordre de 50'000 francs. Pour l'ensemble de ces travaux, c'est un crédit de 240'000 francs qui est demandé.

L'exécutif propose l'acquisition d'un micro-ordinateur comprenant deux écrans avec clavier, un au secrétariat, l'autre à la caisse. Il est prévu d'introduire tout d'abord les données concernant le contrôle des habitants, puis la facturation de l'eau et enfin la comptabilité. Coût de l'opération: 50'000 francs.

En discussion depuis longtemps, le crédit (40'000 francs) pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire avec lame et fraise à neige est soumis à l'assemblée. Il s'agit d'un engin Iseki-Rapid doté d'un

moteur japonais, mais dont la carrosserie et le montage sont européens.

Dans le cadre du budget, un montant de 10'000 francs avait été prévu pour l'aménagement et l'agrandissement du bloc sanitaire du camping de Sous-la-Neuvevie. Après étude, il s'est avéré que cette somme était nettement insuffisante vu le développement pris par ce camping.

D'autre part il s'agira d'amener l'électricité pour le chauffage de l'eau des douches notamment. C'est une rallonge de 25'000 francs que demande le Conseil communal ce qui portera la dépense totale à 35'000 francs.

Enfin, l'assemblée devra se prononcer sur la vente d'une parcelle de terrain de 1500 m<sup>2</sup> à M. Paul Riat, marchand de vins et spiritueux, pour la construction d'un entrepôt dans la zone artisanale «Au Canton», au prix de 14 francs le m<sup>2</sup>. (y)

## Nombreux apprentis diplômés

Plusieurs jeunes gens du village viennent de terminer avec succès leur formation professionnelle au terme d'apprentissages effectués dans des entreprises de la région.

Il s'agit d'Hervé Thiévent, fils d'Antoine, diplômé de charpentier,

## Université populaire jurassienne Remise des diplômes d'allemand

Comme on le sait, l'Université populaire jurassienne organise des cours de langues dans de nombreuses localités du canton du Jura et du Jura bernois. Après trois ans et trois mois d'étude, neuf candidats ont obtenu le certificat UP international d'allemand lors de la dernière session d'examen. Ce certificat est conféré par les Associations nationales des Universités populaires d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Suède, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne, ainsi que par les Chambres de commerce de France.

Ces neuf candidats ont fait la preuve, au cours d'un examen par tests qu'ils étaient capables de s'exprimer en allemand, par oral et par écrit, dans les circonstances courantes de la vie.

Les nouveaux diplômés: M. Jean Barthe (Delémont), M. Carlos Cancar (Moutier), Mlle Isabelle Christe (Moutier), Mme Simone Friedli (Malleray), M. Raymond Lepp (Delémont), M. Paul Mamie (Alle), Mlle Carine Marti (Courgenay), Mme Marianne Rychen (Porrentruy), Mme Carine Steiner (Bressaucourt). (comm.)

formé par l'entreprise Alfred Oberli, Saignelégier; d'Olivier Boillat, fils de Gérard, qui a complété sa formation de monteur en chauffages centraux par un certificat d'installateur sanitaire chez Thomas Miserez, Les Breuleux; de Nicolas Aubry, fils de Michel, diplômé de ferblantier, formé par l'entreprise André Brand, Saignelégier; de Marc Didierlaurent, fils de Jacques, certificat de peintre en bâtiment obtenu dans l'entreprise paternelle; de Christian Biston, fils de Daniel, certificat de peintre en bâtiment, formé par la maison Mario Filippini, Les Breuleux; de Pascal Vallat, fils d'Humbert, diplôme de mécanicien sur automobiles, obtenu au Garage Kröll, Le Bémont; d'Olivier Etienne, fils de Jean-Pierre, diplôme de cuisinier acquis au Restaurant A la Halte des Amis, chez M. Hertzog, Les Emibois. (y)

## COURTÉTELLE

### Véhicule contre un mur

Hier vers 13 heures, un accident de la circulation s'est produit sur la route du Cornat à Courtételle. Un automobiliste circulant de Châtillon vers Courtételle a entrepris le dépassement d'une voiture qui le précédait sans prendre garde à une automobile qui le suivait et qui était déjà en train d'effectuer un dépassement. Le dernier véhicule voulant éviter la collision termina sa course contre un mur.

Deux blessés légers ont été transportés au moyen de l'ambulance à l'Hôpital de Delémont.

## Caisse-maladie aux Bois Un nouveau président

Dernièrement s'est tenue l'assemblée générale de la Caisse maladie chrétienne-sociale. Mme Anne-Marie Willemin-Frésard a mené les débats en présence d'une trentaine de personnes. Mme Rose-Marie Willemin a commenté les comptes qui bouclent sainement. Les vérificateurs ont donné décharge des comptes à la caissière et au comité. L'assemblée en fit de même.

Après treize années au comité dont neuf de présidence, Mme Anne-Marie Willemin-Frésard a désiré se retirer. M. Abel Bouille se fit l'interprète de tous pour la remercier de sa disponibilité. Pour la remplacer, M. Paul Cerf, du Boéchet, déjà membre du comité, a été nommé par acclamations. Le comité réélu pour une période de trois ans se présente ainsi: président, Paul Cerf; vice-président, Abel Bouille; secrétaire-caissière, Rose-Marie Willemin; assesseurs, Ruth Boichat, Jean-Marie Boillat, Walter Muller, André Rebetez; vérificateurs des comptes, Marianne Hugi et Xavier Cuenin.

La partie la plus instructive de cette réunion était constituée par l'exposé présenté par M. Norbert Dobler, président du comité d'arrondissement du Jura. Il s'étendit sur l'explosion des coûts dans le domaine de la santé. Cette situation a contraint les caisses-maladie à des adaptations des cotisations, de plus en plus lourdes à supporter pour les assurés. M. Dobler a justifié la hausse des cotisations dans l'assurance combinée d'hospitalisation. (comm., imp.)

## Tribunal correctionnel de Delémont Quand le scénario n'est pas bon...

Un employé CFF l'a appris à ses dépens, les mise en scène ne paient pas et rien ne sert de revenir sur ses premières déclarations. D. B., né en 1953, marié et père de deux enfants, a été reconnu coupable d'abus de confiance, de faux, d'escroquerie et d'avoir induit la justice dans l'erreur par le Tribunal correctionnel de Delémont, présidé par le juge Pierre Lachat.

Les faits reprochés à l'accusé se sont déroulés en juillet 1983. Ancien contrôleur CFF, D. B. travaille au guichet à la suite d'une blessure au genou. Il a établi un abonnement général d'une valeur de 1900 francs mais l'argent s'est volatilisé. Le lendemain, l'employé annonce à la compagnie Winterthur le vol de sa voiture. On la retrouvera à l'aéroport de Cointrin.

Durant le procès, D. B. clamera son innocence même lors de son arrestation il ne constatait pas les faits. Il a affirmé avoir perdu l'argent du billet et l'avoir retrouvé grâce à deux radiesthésistes.

Le tribunal n'a pas été convaincu par cette mise en scène. L'agent CFF n'avait fait aucune inscription pour l'abonnement, alors que ce type

d'abonnement est rare et fait l'objet de plusieurs déclarations.

Le procureur demandera 12 à 18 mois de prison avec sursis.

### LE JUGEMENT

Le tribunal a préféré s'en tenir aux premières versions du prévenu qui sont en général les plus fiables, même si le prévenu prétend qu'il faisait de la dépression au moment de son interrogatoire. Faits curieux: dans les différentes gares où D. B. a effectué son apprentissage, on signale des vols d'argent. Quant à la voiture, elle a manifestement été parquée pour qu'on ne la retrouve pas.

En conséquence, D. B. a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. La mesure de la peine s'explique par le cumul des chefs d'accusation. (pve)

## Promotion de l'Ecole de culture générale de Delémont Vingt-quatre nouveaux diplômés

Pour les étudiants jurassiens, les examens se terminent et arrive l'heure de la récompense. La cérémonie de clôture de l'Ecole de culture générale de Delémont s'est déroulée récemment.

Parmi les quarante adolescents qui ont tenté l'aventure, vingt-quatre sont

## Examens de commerce, de bureau et de vente 185 nouveaux diplômés

185 jeunes filles et jeunes gens ayant fréquenté les Ecoles professionnelles commerciales de Porrentruy et de Delémont, ont reçu leur diplôme. Les candidats ayant subi les examens étaient au nombre de 186. Ont réussi: 10 candidats apprentis de bureau; 53 apprentis de vente; 43 apprentis de commerce «secrétariat» et 79 (sur 80) apprentis de commerce «gestion».

Selon les résultats, les moyennes sont en progression de 2 dixièmes pour l'option bureau, alors qu'elles sont en diminution d'un dixième pour les options vente et secrétariat, et sans changement pour l'option gestion. (pve)

arrivés jusqu'à l'examen qu'ils ont réussi. Quatorze de ces diplômés avaient passé par l'école secondaire.

Le directeur de l'école a insisté sur le fait que les écoles de culture générale se multiplient et rendent de gros services. Une ombre au tableau: une vingtaine d'élèves, dont la plupart souhaitaient devenir maîtresses d'écoles maternelles, se sont présentés au concours de l'Institut pédagogique, malgré un délai d'inscription trop court.

Ces candidates ont découvert malheureusement que l'Institut ne leur réservait que cinq places, alors que presque tous les adolescents qui ont suivi la filière d'instituteur ont pu entrer dans l'établissement.

### LES DIPLOMÉS

#### FRANCS-MONTAGNARDS

Laure Hulmann, Forêt-Dessus; Dolores Jeannerat, Le Noirmont (prix d'excellence); Stéphanie Prongué, Saignelégier. (pve)

Publicité intensive  
publicité par annonces

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Maison du Dr Leuba à Fleurier

### 140 signatures pour le jardin d'enfants

Les parents des enfants qui fréquentent l'école enfantine voudraient que leurs bambins s'installent dans la maison du Dr. Leuba plutôt qu'au Collège primaire de Longereuse. La commune a dit non. Trop coûteux d'aménager cette bâtisse offerte par l'ancien chirurgien et médecin-chef de l'hôpital. Et puis, il faut remplir le collège plutôt que de créer de nouveaux locaux. Les parents sont têtus. Ils tiennent à leur projet. Sans battre le rappel de toutes leurs troupes, ils ont réunis 140 signatures pour accompagner la lettre adressée au Conseil communal hier. Ils lui demandent, encore une fois, d'envisager une autre solution.

Rationalisation. La commune qui ne veut pas entendre parler d'un jardin d'enfants chez le Dr. Leuba dit que le Collège de Longereuse, où seront logées les classes enfantines cet automne, doit être rempli plutôt que de transformer un autre bâtiment.

Raisonnement simpliste, répondent les parents qui réclament un environnement adapté à la mentalité et aux besoins des petits gosses.

Projet trop coûteux, dit encore le Conseil communal. Réponse des parents: il est indéniable que l'installation de l'école enfantine chez le Dr. Leuba n'engendrerait pas de grandes dépenses, les locaux se prêtant à merveille pour cet usage dans leur état actuel, excepté pour les toilettes.

Trop dangereux déclare encore l'autorité en expliquant que la sortie de la maison donne sur la rue du Temple à fort trafic. Argument balayé par les parents: il existe un accès par la rue du Sapin, quasiment exempté de circulation.

En conclusion, les parents réitérent leur demande, signalant, au passage, que le Dr. Leuba n'a pas offert cette maison pour qu'elle reste indéfiniment fermée. Et ils espèrent «qu'à aucun moment nos

autorités n'envisageront la possibilité de la vendre...»

Reste à voir maintenant comment réagira le nouveau Conseil communal où

deux socialistes qui ne siégeaient pas durant la dernière législature viennent de prendre place. Le Conseil général évoquera peut-être cette affaire jeudi soir car une copie de la lettre adressée à l'exécutif lui a été remise.

Si rien ne bouge, les parents pourraient lancer une initiative communale. Il leur suffirait, pour qu'elle aboutisse, de recueillir environ 350 signatures. Ce qui ne poserait pas un grand problème. Les 140 premières de la pétition accompagnant la lettre à l'exécutif ont été récoltées sans difficulté. (jjc)

## Conseil général à Saint-Sulpice Constitution de l'exécutif

Suite aux récentes nominations du Conseil général, les membres de l'exécutif et des commissions se sont constitués comme suit:

**Conseil communal:** Louise Roth reste la présidente; Maurice Tüller conserve la vice-présidence avec la responsabilité des bâtiments et des œuvres sociales; Michel Graber continuera à s'occuper de la forêt et du domaine; Francis Trifoni (nouveau) a été chargé des travaux publics et des eaux; Ami Currit (nouveau) aura la responsabilité de la police.

Pour les commissions, voici la composition des bureaux:

**Salubrité publique:** Ami Currit, président; Jean-Jacques Richard, vice-président; Fernand Meyer, secrétaire.

**Naturalisations:** Gilbert Fallet, président; Richard Debély, vice-président; Jean-Jacques Richard, secrétaire.

**Feu:** Ami Currit, président; Fernand Meyer, vice-président; Georges-Ulysse Huguénin, secrétaire; Adrien Huguénin et Roger Peguiron, inspecteurs.

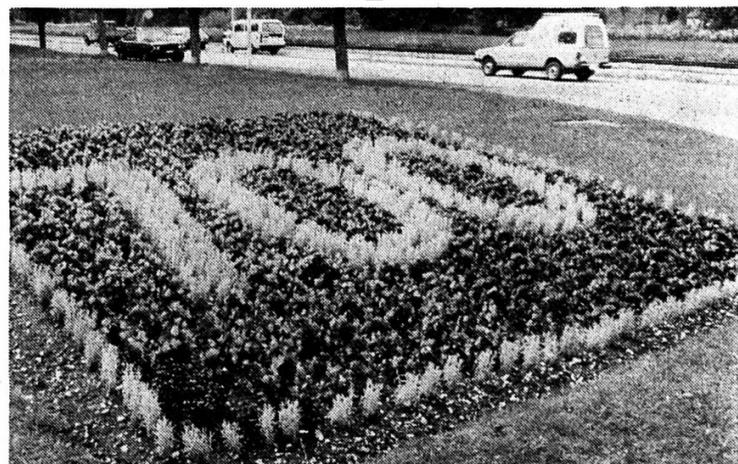
**Agriculture:** Eric Schlub, président, Ami Currit, vice-président; Charles Gertsch, secrétaire.

**Du Banderet:** Michel Graber, président; Eugène Herrmann, vice-président; Didier Cornuz, secrétaire.

**Scolaire:** Michel Graber, président; Maurice Tüller, vice-président; Gilbert Fallet, Didier Cornuz et Jeannine Guye, secrétaires; Sylvianne Fontanella, déléguée au Service dentaire de la jeunesse neuchâteloise. (rj)

## A l'entrée de Fleurier

### Mille fleurs pour un 700e



A l'entrée de Fleurier par la rue du Temple, le jardinier Chablot fleurit la pelouse communale pour annoncer l'été.

Comme 1984 est l'année du 700e anniversaire du «Village des fleurs, fleurs des villages», il a utilisé mille fleurs pour marquer l'événement.

Trois gros chiffres en gris (sept, zéro, zéro) écrits avec des santolines se détachent sur fond de bégonias et de lodélias.

(JJC - photo Impar-Charrère)

Suite des informations  
neuchâteloises

23

## NOIRAIGUE

### Rémy Hamel président

Le Conseil communal de Noiraigue, nommé vendredi dernier, s'est réparti les tâches de la manière suivante: Remy Hamel, président, finances et œuvres sociales; Eugène Christen, vice-président, forêts; Pierre Matthey, secrétaire, services industriels; Maurice Dumont, secrétaire-adjoint, travaux publics et police; Jean-Claude Schick, domaines et bâtiments.

L'administrateur communal est Marc-Edouard Guye. (jjc)

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Home d'enfants de Courtelary Un nouveau projet pédagogique

Le Home d'enfants de Courtelary abrite de moins en moins d'enfants. L'an passé, ils auront été une petite trentaine en moyenne à y couler des jours aussi harmonieux que possible. Face à cette situation, qui rend le prix d'une journée de pension de plus en plus élevé, et face aux problèmes nouveaux qui se dessinent pour l'avenir, un groupe de travail, formé des membres pédagogiques de l'établissement, du docteur de la Clinique pédopsychiatrique de Bienne et des responsables des services de placement, a établi un nouveau projet pédagogique. Ce projet a été soumis dans un premier temps à la direction de l'Hygiène publique à Berne et il y a été très bien accueilli.

Il est question, depuis un bon bout de temps déjà, de transformer et surtout de rénover le Home de Courtelary. Un projet, accompagné de plans et de devis, a été déposé en septembre dernier à la direction des Oeuvres sociales à Berne. Un crédit de 42.000 francs ayant été débloquenté pour la couverture des frais de projection, l'étude peut être poursuivie.

Port de cette assurance, le Home de Courtelary a donc eu tout le loisir de se pencher sur les autres problèmes qui le préoccupent depuis quelque temps. En effet, une telle institution doit être à même d'affronter la baisse de natalité et la baisse du volume des problèmes sociaux qu'elle engendre indirectement.

De même, il faut pouvoir faire front au défi économique qui voit les budgets sociaux fondres à toute vitesse. Enfin, il s'agit de pouvoir s'adapter aux nouveaux moyens d'approche et de prise en charge des familles et des enfants en difficultés, même si ces moyens sont de plus en plus diversifiés.

#### L'INSTITUTION, SOLUTION ULTIME

Pour le directeur du Home de Courtelary, M. Denis Petitjean, «l'institution

n'est de loin plus l'antidote proposée comme la panacée». Il constate que la multiplication des agents sociaux, tels que psychiatres, psychologues, sociologues ou assistants sociaux par exemple, confine l'institution dans un rôle difficile, l'obligeant à réussir là où d'autres ont échoué.

Pour toutes ces raisons, il était donc nécessaire que le home prépare son avenir. Pour ce faire, il a établi, avec le groupe de travail précité, un nouveau projet pédagogique. Ce projet prévoit dans un premier temps la création d'un groupe d'accueil temporaire et d'observation de six places. Ce groupe est destiné aux enfants qui traversent une crise familiale momentanée.

L'accueil pourrait s'y faire sans délai. Les enfants mis en observation y seraient placés également. Pour les enfants dont le placement est prévu à long terme, il est question d'ouvrir plutôt une sorte de «petite famille».

Dans un deuxième temps, les auteurs du projet visent la prévention. Ils soulignent en effet que «la délinquance, la toxicomanie, les tendances suicidaires

représentent aujourd'hui des taux encore jamais atteints».

#### OUVERTURE D'UN HOME DE JOUR

Le Home de Courtelary, par son nouveau projet, veut donc développer la prévention en ouvrant un home de jour, destiné à des enfants ne bénéficiant pas d'un encadrement familial durant la journée. Ces enfants seraient scolarisés dans le cadre de l'institution, et ils bénéficieraient d'un soutien pédopsychiatrique, d'un service de devoirs surveillés et de toute l'infrastructure de l'institution. Par un service de transport, ils rentreraient à leur domicile en fin de journée.

Enfin, le dernier point du projet concerne la mise en place d'une structure facilitant l'intégration des pensionnaires dans un milieu social et professionnel. A cet effet, le groupe de travail prévoit la réalisation d'une structure d'accueil pour jeunes gens et jeunes filles à Saint-Imier, ainsi que la création d'un poste d'assistant social.

C. D.

#### SAINT-IMIER

#### Enseignement de la culture physique

#### Pourquoi pas un maître à plein temps ?

Au nom de la fraction radicale, le conseiller général Fredy Schaer a proposé, lors de la dernière séance du Conseil général de Saint-Imier, de créer un poste complet de maître d'éducation physique pour les écoles professionnelles de la place.

Actuellement, cette discipline est enseignée par plusieurs maîtres auxiliaires n'habitant pas Saint-Imier. Il a été répondu à M. Schaer que cette idée, aussi bonne soit-elle, ne concerne pas le Conseil général, mais les écoles elles-mêmes. Avis donc aux directeurs d'école concernés... (cd)

#### Au Conseil général Et le budget 1984 ?

Lors de la dernière séance du Conseil général, le conseiller radical Pierre Leuthold s'est inquiété de ce que devient le budget 1984 deuxième version. En effet, par deux fois, les Imériens ont dit non au budget prévisé favorablement par le Conseil général.

Afin de savoir à quoi s'en tenir, le Conseil municipal a envoyé le dossier à la direction des affaires communales à Berne, qui fixera ainsi elle-même la quotité. Le maire de Saint-Imier, M. Francis Loetscher, a répondu au conseiller général radical que la réponse de Berne se fait encore attendre. Ce qui signifie que la commune de Saint-Imier continue à vivre sans budget pour le moment.

Il est à souhaiter que la réponse ne se fasse toutefois pas trop attendre puisqu'il s'agira bientôt de mettre en place le projet de budget 1985. (cd)

#### PUBLI-REPORTAGE Nouveau gérant à la Croix-Bleue de Tramelan



Mme Marcelle Monin, nouvelle tenancière de l'Hôtel de la Croix-Bleue à Tramelan.

La section de la Croix-Bleue de Tramelan a le privilège de posséder son propre bâtiment où non seulement des salles sont à disposition des différents groupements mais où un restaurant avec hôtel est mis en gérance. Or, à la suite du départ de M. et Mme Bertrand Streiff, c'est Mme Marcelle Monin-Chaignat qui a été nommée et est entrée en fonction le 1er juillet. Mme Monin est bien connue dans cet établissement puisque souvent elle donnait d'appréciables coups de mains. Nul doute qu'elle saura se faire apprécier étant très intéressée par cette profession. (photo vu) 182401

### Conseil général de Tramelan Important crédit pour la ciberie

C'est en présence de 41 conseillers généraux (quatre excusés) ainsi que des conseillers municipaux et du maire M. James Choffat, qu'avait lieu lundi une séance du Conseil général, afin d'accepter les comptes de l'exercice 1983 qui bouclent avec un excédent de charges de 177.121 fr. 70, et surtout de se prononcer sur deux crédits et un prêt d'un montant total de 232.800 francs pour l'agrandissement de la ciberie et du stand de tir de la Société de tir de campagne.

Après que le procès-verbal rédigé par M. Roger Joray eut été accepté, les conseillers généraux, après quelques demandes de renseignements et après les explications précises de M. Danilo Giovannini, comptable, acceptaient à l'unanimité les comptes et le rapport de gestion 1983.

Dans les commentaires du Conseil municipal, on relèvera la remarque concernant le résultat de l'exercice 1983 qui peut être considéré comme relativement favorable en ce qui concerne la perception des impositions municipales. L'excédent de charges du compte d'exploitation de 177.121 fr. 70 est couvert par un prélèvement sur le compte «réserve générale».

Il est également décidé de virer au «Fonds de renouvellement» l'excédent de produits du compte «service des eaux» de 7936 fr. 80, et d'utiliser l'excédent de produits du «service de l'électricité» comme suit: attribution à la commune de 252.000 francs; dotation au «Fonds de renouvellement» de 46.557 fr. 35.

#### OUI AUX CRÉDITS POUR LE TIR DE CAMPAGNE

D'utiles explications concernant la procédure préparée par le Conseil municipal sont données par M. Lucien Bühler, conseiller, qui a repris le dossier. A la suite de l'incendie de la halle des fêtes, qui a mis hors service le stand des Armes-Réunies, cette société a été intégrée à la Société de tir de campagne.

De ce fait, le nombre de tireurs s'est accru et selon les directives, il devenait indispensable d'augmenter le nombre de cibles et d'agrandir le stand de tir du Château.

Alors que le parti radical, le parti

socialiste et l'Union démocratique du centre acceptaient sans autre les différents crédits, le pdc et le psa, tout en reconnaissant le bien fondé des demandes, auraient préféré reporter cet objet.

Au vote secret, le renvoi de cet objet est repoussé par 35 conseillers alors que six en demandaient le renvoi. C'est par 33 voix contre une que le crédit de 130.500 francs destiné à l'agrandissement de la ciberie était accepté.

Le crédit de 30.000 francs destiné au versement à fonds perdu d'une contribution en faveur de la Société de tir de campagne pour l'agrandissement du stand trouva grâce devant 33 conseillers sans opposition, alors que c'est par 32 oui qu'il était décidé un prêt sans intérêt de 72.300 francs pour la même société pour l'agrandissement de son stand.

#### ACQUISITION DE FERMES PAR DES ÉTRANGERS

Une motion du pdc concernant l'acquisition de fermes par des personnes étrangères à la commune de Tramelan a été développée par M. Daniel Chaignat. Elle concerne tout particulièrement les secteurs du Cernil, de La Chauz et de La Paule où l'on dénombre par exemple que sur 38 fermes, 19 n'appartiennent pas à des personnes du village. De plus, 50 pour cent des terres agricoles n'appartiennent plus aux paysans.

Développant les avantages et désavantages, M. Chaignat se réfère encore à des conclusions du rapport de Centre-Jura qui recommande de faciliter au maximum l'acquisition d'anciennes fermes aux habitants de la région.

M. Chaignat demandait une prise de conscience au niveau de la population et la création d'une commission qui serait chargée de découvrir les moyens d'actions. Sur proposition du parti socialiste, le renvoi à une prochaine séance du Conseil général est voté par 32 conseillers contre sept.

M. James Choffat, maire, a profité de cette séance pour formuler quelques réflexions concernant la politique financière de la commune à l'heure où chacun se prépare à établir un budget. Le maire demanda instamment à chacun de lutter contre toute exagération, d'utiliser ce qui existe et de sauver tout ce qui peut être sauvé avant de faire du neuf. (vu)

### Bienne, capitale multimédias Une lucarne sur le futur

Page 13

Les émissions romandes - réalisées par quatre personnes au début - ne débiteront, du reste, que le 1er janvier prochain, et les italiennes, qu'un an plus tard.

Autre aspect helvétique, ce sont la SSR et les éditeurs de journaux, par l'ASEJ, qui se sont répartis, à raison de 50%, les actions dans la société qui soutient le télétexte. L'exploitation du service a été confiée à la SA Télétexte Suisse. La SSR et l'ASEJ, selon la concession octroyée par le Conseil fédéral, sont les organismes responsables de l'opération.

#### PAYÉ PAR TOUT LE MONDE

Les investissements pour le télétexte se montent à 3,5 millions de francs, dont 2,5 millions pour le siège central à Bienne. Chaque studio de Genève, Zurich et Lugano se répartit, à parts égales, le solde. Le service d'aide écono-

mique du canton de Berne, en accordant des prêts à des conditions favorables, a joué un rôle décisif dans le démarrage. Des capitaux étrangers, en plus du capital-actions, et la mise à disposition par les PTT, en prêt, de certains équipements constituent la mise de fond.

Selon la concession, ce sont les recettes ordinaires de la SSR, la publicité et l'information rémunérée - qui devra être signalée clairement à l'écran - qui permettent de faire tourner l'entreprise. Au budget 1984, 2,6 millions de francs de dépenses sont prévues. Comme ni la publicité, ni la diffusion rémunérée d'informations ne fourniront des recettes suffisantes au début, chaque téléspectateur payant la concession TV amènera fr. 1,25 pour le télétexte, dans un premier temps, et, plus tard, deux francs.

Ce sont 86% des ménages qui disposent d'une télévision, et moins de 10%, d'un décodeur; la majorité paye donc pour une minorité! (P. Ts)

### ... en attendant le Vidéotex

Pas facile de se retrouver dans la toute nouvelle jungle multimédias! Après ce journal sur télévision qu'est le Télétexte, le projet Vidéotex. Bienne met la main à la pâte.

Le projet, financièrement, ne connaît pas les mêmes partenaires. Concrètement, dans l'expérience biennoise qui débute au mois d'août, il est différent aussi. La ville mettra à disposition de ses habitants, dans cinq ou six points, des écrans dans des vitrines. De l'extérieur, on pourra «questionner», par bouton interposé, le Vidéotex, relié à une banque de données. Ces données, à Bienne, seront très locales: renseignements sur le fonctionnement de la ville, offre culturelle, memento, etc. Poussé plus avant, le projet permettra non pas seulement de recevoir selon son choix

des informations, mais de «dialoguer» avec la banque de données. Et, par exemple, de passer commande d'un service ou d'un produit directement auprès du commerçant!

On n'en est pas encore là. A Bienne, dès la traditionnelle «Foires», seuls des renseignements seront dispensés. Il en coûtera, pour une expérience de huit mois, environ dix à quinze mille francs. Au départ, deux chômeurs ont été engagés pour mettre le train sur les rails, avec l'appui du service d'informatique. Précision - même si elle va de soi à Bienne... - les informations seront données en français et en allemand.

Pourquoi Bienne s'engouffret-elle dans la tourmente multimédias? «On est bien obligé de se diriger vers l'avenir!» répond du tac au tac le maire Fehr. (P. Ts)

#### Ecole normale de Bienne Remise des brevets

France-Line Bourquin, Villeret; Dominique Charmillot, Bienne; Jacques-Boris Dind, Nidau; Bertrand Gagnebin, Bienne; Fabiano Induni, Bienne; Géraldine Knobel, Bienne; Catherine Lanève, Bienne; Rachel Spycher, Tramelan; Christian Wilhelm, Nidau.

#### ÉCOLE ENFANTINE

Anne-Line Debrot, Crémines; Ariane Gerber, Evillard; Françoise Pasche, Bienne; Francine Pellaud, Macolin; Christina Pusterla, Delémont; Christine Ruf, Bienne; Dominique Steiner, Crémines; Corinne Edye-Vuilleumier, Bienne; Véronique Zaech, Bienne. (comm)

### Le Cross-Club aux 100 km. de Bienne



Photo de famille avec de gauche à droite: Kurt Wyss (1094e), Claude Landry (3048e), Antonio Solida (1485e), Edmond Siffring (511e) et Francesco Aretano (424e en 9 h. 42'). Manquent sur la photo: Ph. Augsburg, E. Oertle et A. Hoffstetter.

L'activité du Cross-Club de Tramelan est débordante et de nombreux résultats sont enregistrés par le tout jeune club de Tramelan. Dernièrement, plusieurs sportifs du village, membres ou non du Cross-Club, ont participé aux 100 km. de Bienne, obtenant d'excellents résultats.

Hoffstetter en étaient à leur première course. (Texte et photo vu)

Les responsables du Cross-Club ont eu l'idée de réunir tous les participants afin de poser pour la photo souvenir d'une part, mais aussi pour faire le point d'une course qui est des plus passionnantes.

Relevons qu'à cette occasion, Kurt Wyss, l'entraîneur, a reçu une grande médaille pour avoir déjà participé à 10 courses, M. Edmond Siffring en est à sa sixième édition alors que Francesco Aretano a déjà participé à deux reprises et que Antonio Solida, Claude Landry, Philippe Augsburg, Ernest Oertle et A.

#### Amabilité = sécurité



### cela va se passer

#### Remise de certificats à Tramelan

La commission des examens de fin d'apprentissage pour employés de commerce, employés du commerce de détail, employés de bureau, vendeurs et vendeuses, organise aujourd'hui, mercredi 4 juillet à 17 h. à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus, la cérémonie de remise des certificats aux nouveaux diplômés. L'on entendra à cette occasion M. Jean-René Blanchard, président de la commission des examens, M. James Choffat, maire de Tramelan, Willy Jenneret, expert fédéral de l'enseignement commercial, et le Dr O. Nickler, chef de l'office cantonal de la formation professionnelle, ainsi que M. Jean Rebetez, vice-président de la commission des examens. (comm./vu)

**bravo à**

**M. Charles-Henri Dick, de Saint-Imier...**

... qui vient d'être nommé par le Conseil général de Saint-Imier comme membre de la commission des abattoirs, en remplacement de M. Guy Hofstetter, et à M. Pierre-André Kernen, qui succède lui à M. Gabriel Meuwly, au sein de la commission d'exploitation de la salle de spectacles de Saint-Imier. (cd)

Avis concernant la pré-location pour les matchs

## Coupe des Alpes

Samedi 7 juillet, 18 h. 30

# AUXERRE

Mardi 10 juillet, 18 h. 30

# MONACO



Exceptionnellement pour ces matchs, un seul point de vente possible des billets, ceci pour des raisons pratiques; vous pourrez obtenir des places auprès du KIOSQUE POD 2000.

Concernant les réductions dont bénéficient les porteurs d'abonnements, il est indispensable de présenter votre carte aux entrées du stade.

**ATTENTION** - Places limitées à la tribune, les matchs se jouant au Centre Sportif.

Durant les vacances horlogères

l'Imprimerie Picchione

rue de la Paix 126a

est à votre disposition

17067



Place du Marché

Les glaces de l'Artisan



Ouvert pendant les vacances!

91-493

Solution du mot croisé

**HORIZONTALEMENT.** - 1. Idrissides. 2. Zoulous; Pu. 3. Orsini; Var. 4. Ame; Aétite. 5. Ré; Ut; Osés. 6. Duplicité. 7. Sien; Tu. 8. Mesmer; Leu. 9. Ta; Arête. 10. Usé; Ote; Et.

**VERTICALEMENT.** - 1. Izoard; Mou. 2. Dormeuse. 3. Rusé; Piste. 4. Ili; Uléma. 5. Sonatine. 6. Suie; Rat. 7. Is; Toit; Ré. 8. Vistule. 9. Epatée; Eté. 10. Sures; Guet.

Vacances en Valais

Si vous aspirez au bon air, à la tranquillité, à la bonne cuisine, adressez-vous à l'

Hôtel-pension Pas de Lona

1961 Eison-Saint-Martin, altitude 1650 m.

Prix de pension Fr. 40.- tout compris.

☎ 027/81 11 81.

36-59025

Je cherche

**GARAGE**

quartier Bois-du-Petit-Château et alentours.

☎ 039/28 21 61.

17768

STORES-BOUTIQUE

G. BELPERROUD

Rue du Locle 24 La Chaux-de-Fonds

☎ bureau 039/26 56 60

privé 039/26 50 04

Gaston Ballif

Jardinier diplômé

cherche entretien propriété, plantation, traitement de talus par des moyens modernes.

Charrière 102.

☎ 039/28 18 85.

17415

A remettre centre ville

**petite boutique**

date à convenir.

Ecrire sous chiffres 87-1007 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

**Chatons siamois**

à vendre.

☎ 039/28 34 59.

17700

A vendre

**chiots colleys**

(bergers d'Ecosse) tricolores avec pedigrees et vaccins.

Penel J. et Perrin C., Doubs, France.

☎ 00 33 81/56 11 76

ou 00 33 81/86 96 02.

91-60323

**PRO SENECTUTE**  
Pour la Vieillesse

Nous avons encore des places pour notre séjour de

**VACANCES POUR PERSONNES EN ÂGE AVS**

à Crêt-Bérard, pendant les vacances horlogères du 22 au 31 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pro Senectute, Léopold-Robert 53, ☎ 039/23 20 20 ou 039/23 20 53.

17773

Abonnez-vous à L'Impartial

**m multibois sa tavannes**  
1, rte de Reconviiler  
Tél. (032) 91 28 38  
91 29 32

Novopan, isolations, pavatex, produits d'imprégnation Maag, imprégnation de charpentes

**Lames poncées**  
avec garantie de séchage dès Fr. 7.50/m<sup>2</sup>

Carrelets, lattes bois de construction sec. Pose, réparation, ponçage et imprégnation de parquets

**n nikhès sa st-imier**  
Scierie, raboterie  
Tél. (039) 41 20 43

93-554

Fausses-Brayes 1



intervalle NEUCHÂTEL

**Attention! Soldes**  
autorisées du 2.7. au 21.7.

Nous continuons à vendre plus de **1000** appareils électroménagers allant de la machine à café jusqu'au lave-linge, en passant par les cuisines agencées et les meubles de salles de bains **aux prix Fust imbattables**

de toutes les marques, par exemple: Miele, AEG, Novamatic, Bosch, Electrolux, Bauknecht, Jura, Turmix etc.

- Livraison gratuite
- Grand rabais à l'emporter
- Location, possibilité d'achat

**Garantie de prix:** votre argent est remboursé si vous trouvez le même appareil officiellement meilleur marché

**Electroménagers cuisines + salles de bains**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65  
Marin, Marin-Centre ☎ 038/33 48 48  
Yverdon, rue de la Plaine 9 ☎ 024/21 86 15  
Brügg, Carrefour Hypermarkt ☎ 032/53 54 74  
Bienne, rue Centrale 36 ☎ 032/22 85 25

Dipl. Ing. **FUST**

(à conserver s.v.pl.) **BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE**

(à expédier sous enveloppe « imprimé à 35 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue \_\_\_\_\_

No postal  Localité \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse: Hôtel/chez \_\_\_\_\_

No postal  Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

### AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

## AVIS MORTUAIRES



Monsieur l'abbé Raymond Meyer, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Paul-Roger Meyer-Fieux, à Nyon, et leur famille;  
Mademoiselle Andrée Meyer, à Lausanne et Chéseaux;  
Madame Anne-Marie Meyer et son fils, à Great Meadows, USA;  
Monsieur Dr Philippe Meyer, à Genève;  
Les descendants de feu François Vultier-Mertenat;  
Les descendants de feu Justin Meyer-Saucy,  
confient à Dieu dans l'espérance de la résurrection et recommandent à vos prières

Madame  
**Paul MEYER**  
née Cécile VULTIER

leur maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, décédée mardi dans sa 85e année, fortifiée par les sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 juillet 1984.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur vendredi 6 juillet à 7 h. 45.

Cérémonie au cimetière à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Bois-Gentil 9.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au «Foyer d'accueil pour enfants Jeanne Antide à La Chaux-de-Fonds», ccp 23-4011.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

182476

BERNE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET LA DIRECTION  
DU GROUPE GALENICA

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur  
**Dr Kurt KREIS**

Administrateur et membre du Comité du conseil de Galenica Holding SA, survenu le 2 juillet 1984.

Ils garderont de Kurt Kreis le souvenir reconnaissant d'un ami fidèle, d'un pharmacien d'officine engagé et d'un administrateur clairvoyant.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juillet 1984, à Neuchâtel.

Culte au temple des Valangines à 14 heures.

BERNE, le 2 juillet 1984.

17908

LA DIRECTION DE LA COMPAGNIE DES  
MONTRES LONGINES, FRANCILLON SA

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Serge DROZ**

collaborateur apprécié pendant plus de 13 ans,  
dont elle gardera un excellent souvenir.

182360

## REMERCIEMENTS

Infiniment touchées par l'immense élan de sympathie qui leur a été témoigné lors de leur grand deuil,

**MADAME PAUL HOSTETTLER-HALDIMANN  
ET SA FAMILLE**

remercient du fond du cœur toutes les personnes qui les ont entourées pendant ces jours de cruelle séparation. Nous avons été extrêmement sensibles aux si nombreuses marques de sympathie, aux messages de soutien, aux envois de fleurs et regrettons de ne pouvoir répondre personnellement à chacun.

Merci à tous ceux qui, par leur présence, ont honoré la mémoire de notre cher disparu.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

CORCELLES, juin 1984.

182436

LE LOCLE

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**MADAME SUZANNE MATTHEY-MÉROZ**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de croire à sa gratitude émue.

Un merci particulier à toutes les connaissances qui ont visité sa chère disparue durant sa longue maladie.

17812

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Tribunal de police du Val-de-Ruz

### Ivresse au volant: sombre vendredi 13

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitué au greffe, a siégé hier à l'Hôtel de Ville de Cernier.

C. P. a endommagé une voiture stationnée dans le village de Cernier en reculant avec son camion. Le prévenu a quitté les lieux pour effectuer un transport, puis est revenu se garer à la même place. Suite au rapport de police, C. P. est prévenu de perte de maîtrise, violation des devoirs en cas d'accident, de marche arrière fautive, de ne pas avoir placé correctement les plaques de contrôle et enfin d'utilisation incorrecte du tachygraphe.

A l'audience, C. P. a attribué la cause de l'accident au léger recul qui précède généralement le départ d'un camion et il n'a pas remarqué de choc. Il attribue la prévention liée au tachygraphe à une mauvaise manipulation de l'appareil, mais sans dessein frauduleux. Quant aux plaques d'immatriculation, le prévenu a exposé que, n'accomplissant que des transports occasionnels, il ne prenait que des plaques de location journalière qu'il renouait à percevoir en raison de la durée de leur utilisation, si bien qu'elles se trouvaient dans la cabine, bien en vue.

Compte-tenu du peu de gravité de ces infractions, l'avocate de C. P. a demandé l'exemption du prévenu de toute peine. Le tribunal a considéré que la version des faits présentée par C. P. n'était pas invraisemblable. Il demeure que la perte de maîtrise est réalisée, un chauffeur connaissant les caractéristiques et les réactions de son camion. Le défaut de plaques à l'endroit prévu à cet effet et la mauvaise manipulation du tachygraphe sont également constitutives d'infractions.

Il a donc condamné C. P. à 90 fr. d'amende et 84 fr. de frais.

#### VOL DANS UNE DÉMOLITION

F. R. et M. R. sont prévenus de vol pour avoir prélevé diverses pièces de

rechange pour voitures automobiles dans une démolition de la région sans en payer leur contre-valeur. F. R. ne s'est pas présenté à l'audience. Par défaut, il a été condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 37 fr. de frais.

M. R., quant à lui, a expliqué qu'après avoir prélevé les pièces, il n'avait pas revu le propriétaire de la démolition, si bien qu'il a quitté les lieux en pensant revenir payer ultérieurement.

Voyant que ce «client» s'en allait sans payer, le plaignant l'a poursuivi, rattrapé et lui a réclamé 40 fr. pour le prix des pièces. Devant le refus du prévenu, estimant le montant exagéré, de s'acquitter de la somme, le plaignant a alors avisé la police. Lié par le minimum légal prévu pour ce genre de délit, le tribunal n'a pu que prononcer également une peine d'emprisonnement de trois jours avec sursis pendant deux ans et 37 fr. de frais.

#### SOMBRE VENDREDI 13...

C'est par ces mots que l'avocat de R. J. a commencé sa plaidoirie relative à l'ivresse au volant reprochée à son client. En effet, le vendredi 13 avril 1984, à 0 h. 35, R. J. a été arrêté par une

patrouille de police mobile, dont l'attention avait été attirée par le comportement du prévenu.

Suspect d'ivresse, R. J. a été soumis aux inévitables examens et prises de sang d'usage, qui ont révélé un taux moyen d'alcoolémie de 1,68‰. S'appuyant sur un casier judiciaire vierge, des renseignements généraux favorables et la brièveté du parcours entrepris par son client, l'avocat a demandé au tribunal de renoncer à une peine d'emprisonnement et de prononcer une peine d'amende.

En raison du taux d'alcoolémie relativement élevé, le tribunal n'a pas suivi les conclusions du mandataire et a condamné R. J. à six jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 276 fr. 50 de frais.

Enfin, le tribunal a rendu son jugement dans une affaire dont les débats ont eu lieu la semaine passée. On se souvient que C.-A. C., J. F. et A. B. étaient renvoyés sous diverses préventions d'infractions à la loi sur la circulation routière.

Le tribunal a acquitté J. F. et A. B. en retenant que seul le comportement de C.-A. C. était fautif. Il l'a donc condamné à 120 fr. d'amende et aux frais de la cause. (mo)

## Conseil général de Villiers

### Oui unanime pour le télé-réseau

le Conseil général nouvellement élu vient de siéger pour la seconde fois en quinze jours. Il s'agissait de nommer les différentes commissions et de se prononcer sur un projet de télé-réseau.

Ce point de l'ordre du jour a été traité en détail. Le projet consiste à acheter les signaux à la société Vidéo 2000 qui arrivent dès aujourd'hui jusqu'à Cernier. De là, le réseau sera intercommunal avec Savagnier et Dombresson (éventuelle-

ment Chézard-Saint-Martin) pour ce qui concerne le câble primaire, alors que les réseaux seront communaux et gérés de manière indépendante par chaque administration.

C'est à l'unanimité que la décision a été prise d'accorder un crédit de 190.000 francs au Conseil communal pour la réalisation des travaux qui débiteront cette automne encore.

Les nominations des commissions se sont toutes effectuées tacitement et de la manière suivante:

**Commission financière:** MM. Marcel Grimm, Marcel Perrenoud, Pierre-André Bracelli, Alain Troyon, André Huguenin.

**Commission du feu:** MM. Raymond Nussbaum, Alain Badel, Jean-Pierre Aebi.

**Commission de salubrité publique:** Mlle Ariane von Gunten, MM. Jean-Pierre Aebi et Roger Oppliger.

**Commission d'urbanisme:** MM. Marcel Perrenoud, Roger Oppliger, Eric Monnier, Jean-Claude Périsset et Cyril Evard.

**Commissions des agrégations et des naturalisations:** Mmes Rita Buffat, Ariane von Gunten, Dominique Zumbrunnen, MM. Eric Perrenoud et Alain Badel.

**Commission scolaire de Dombresson:** Mme Dominique Wertheimer et M. Jean-Marie Bidet. Mme Suzanne Geiser représentera le Conseil communal.

**Centre scolaire secondaire du Val-de-Ruz:** M. Didier Wertheimer pour le comité scolaire, et MM. P.-André Bracelli et Willy Amstutz pour le Conseil intercommunal.

**Syndicat pour l'épuration des eaux:** M. Jean-Pierre Aebi pour le Comité directeur, et MM. Eric Perrenoud et Charles Maurer pour le Conseil intercommunal.

**Délégués auprès du Comité de l'Hôpital du Val-de-Ruz:** Mmes Suzanne Geiser et Rita Buffat; suppléante, Mme Sylvia Jeanneret.

**Association «Région Val-de-Ruz»:** au comité, M. Charles Maurer, pour les assemblées générales, MM. Johny Burger et Jean-Luc Virgilio. (ma)

## Place du Boveret à Chézard-Saint-Martin

### Une exceptionnelle «Nuit du jazz»



Les VDR Strompers. (Photo Schneider)

La 3e «Nuit du jazz» commença par un concert apéritif: des blues joués par les «VDR Strompers» qui mirent les gens directement dans l'ambiance par la vigueur de leur jeu, leur dynamisme et l'excellente interprétation de ces morceaux. «Black and Blues» termina le concert apéritif.

M. Charles Veuve, le nouveau président de l'Union des sociétés locales salua tout le monde dont le président de commune, M. Raymond Chanel, Pierre Blandenier, nouveau président d'honneur de l'USL, puis déclara ouverte la 3e «Nuit du jazz». Encore les VDR Strompers qui enthousiasmèrent le public, puis l'ensemble céda la scène à cinq autres talentueux musiciens du Vallon, «Le

Nouvel Orléans Jazz & Rags», qui jouèrent dans le style début de siècle.

Dès 21 h. 30, la grande foule arriva de partout et parmi elle, certaines personnes étaient costumées en style 1900: très joli... C'était justement le tour du «Swing Hill Jazz Band», un groupe de sept musiciens de Morat et de sa région, qui exercèrent leur art dans le registre «dixielands».

Le grand invité de la soirée, une formation de 15 musiciens «Les amis du jazz de Cortaillod» qu'il n'est plus nécessaire de présenter, son audience ayant largement débordé nos frontières depuis de nombreuses années. Ils jouèrent élégamment vêtus, en paletot blanc et pantalon noir, du Gleen Miller, Count Basie et du Benny Goodman. (m)

## Conseil général à Fontaines

### Les nouvelles autorités se sont constituées

Le nouveau Conseil général (15 membres) était réuni dernièrement sous la présidence de M. Albert Challandes, et devait notamment procéder aux nominations des nombreuses commissions, qui eurent lieu facilement ou au bulletin secret quand les propositions dépassaient le nombre réglementaire.

**Commission scolaire:** Mmes Françoise Challandes, Josette Challandes, Francine Vermot, MM. Christian Ferrat, Pierre Geiser, Alain Marietta, Jean-Marie Mesot et un conseiller communal: M. Willy Meier.

**Commission du budget et des comptes:** MM. Roger Duvoisin, Claude Haussener et Gérard Perret.

**Commission d'urbanisme:** MM. Benjamin Challandes, Jean-Dominique Cornu, Marcel Montandon, Gino Piémontesi et un conseiller communal: M. Willy Meier.

**Commission de salubrité publique:** MM. Claude Haussener, François Stuedler, Simon Volery et un conseiller communal: M. Alain Vonlanthen.

**Commission générale de l'Hôpital de Landeyeux:** MM. Albert Challandes, Marcel Montandon et un conseiller communal: M. Alain Vonlanthen.

**Comité scolaire du Centre scolaire de la Fontenelle:** M. Pierre-Alain Storer et un conseiller communal: M. Willy Meier.

**Assemblée des actionnaires de la Cie des transports VR:** M. Roger Duvoisin et un conseiller communal: M. Pierre Dürrenberger au Conseil d'administration.

**Assemblée des actionnaires de la SAIOD:** M. Marcel Montandon et un

conseiller communal: M. Pierre Dürrenberger au Conseil d'administration.

**Association de communes «Région Val-de-Ruz» (LIM):** MM. Albert Challandes, Roger Duvoisin et un conseiller communal: M. Alain Vonlanthen.

Ce même soir, le Conseil communal a siégé au complet pour la répartition des dicastères: M. Francis Besançon, Finances + Surveillance générale. M. Denis Challandes, Forêts et Domaines + comité directeur du Centre de secours. M. Pierre Dürrenberger, Services industriels + ass. générale des actionnaires ENSA, FMN. M. Willy Meier, Travaux publics + Instruction publique. M. Alain Vonlanthen, Bâtiment, Police, Oeuvres sociales.

Suite à la nomination de M. Alain Vonlanthen au Conseil communal, l'exécutif a proclamé élu conseiller général M. Alain Marietta, troisième suppléant de la liste libérale-ppn. (bu)

#### VALANGIN

### Première séance de l'exécutif

Le Conseil communal qui est formé de deux radicaux, deux socialistes et un libéral, a élu ce dernier président de commune.

M. Charles Jacot (lib.) président, forêts et surveillance générale; François Vaucher (rad., nouveau) prend la vice-présidence, domaines et bâtiments; Henri Tolck (soc.) police et services sociaux; Mme Annette Lautenbacher (rad., nouvelle) finances et services sociaux; M. Alain Vaucher (soc.) travaux publics. (m)

## AVIS MORTUAIRE

LE LOCLE



Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon.

Marguerite Chapatte-Bruchon:

Marie-Madeleine et Pierre-Olivier Batrix-Chapatte,  
à La Chaux-de-Fonds,

Michel Chapatte, à La Chaux-de-Fonds,

Chantal et Georges-André Jeanmairat-Chapatte et leur petite Virginie,

Philippe Chapatte,

Martine Chapatte;

Germaine et Léon Pugin-Chapatte, leurs enfants et petits-enfants,  
aux Fins;

André Chapatte, à La Chaux-de-Fonds;

Louis Chapatte, à La Chaux-de-Fonds;

Marcelle Chapatte-Sire, ses enfants et petits-enfants;

Denise Chapatte-Simon-Vermot et ses enfants, au Cerneux-Péquignot;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu René  
Bruchon,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire  
part du décès de

Monsieur

# Marcel CHAPATTE

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère,  
beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à  
leur tendre affection, dans sa 66e année.

LE LOCLE, le 3 juillet 1984.

R.I.P.

Une messe sera célébrée vendredi 6 juillet, à 9 h. 15 en l'église  
paroissiale du Locle.

L'inhumation aura lieu à 10 h. 30 au cimetière du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Tertre 17, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visites.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉ-  
SENT AVIS EN TENANT LIEU. 182703

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DU CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

ont été profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie  
qui leur ont été témoignées après le décès de

## MONSIEUR PAUL HOSTETTLER

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ils remercient tous ceux qui par leur message, leur présence et leur  
envoi de fleurs ont honoré sa mémoire. 17742

## Première séance de la législature à Boudevilliers

### Le Conseil communal s'est réparti les tâches

Réuni dernièrement pour la première  
séance de la législature 1984-1988, le  
Conseil communal s'est constitué comme  
suit: président, F. Chiffelle (int. comm.);  
vice-président, J. Montandon (int.  
comm.); secrétaire, R. Mamin (rad.,  
nouveau); vice-secrétaire, J.-P. Jacot (int.  
comm.).

Les dicastères ont été attribués  
comme suit: surveillance générale, F.  
Chiffelle; forêts, F. Chiffelle; travaux  
publics, J. Montandon; finances, J. Mon-  
tandon; domaines et bâtiments, J.-P.  
Jacot; service électrique, M. Tödtli (rad.  
nouveau); protection civile, M. Tödtli;  
service des eaux, R. Mamin; police, R.

Mamin; instruction publique, M. Tödtli;  
affaires sociales, J. Montandon.

Les délégations ont été réparties de la  
façon suivante: délégué au conseil  
d'administration de la SAIOD, J. Mon-  
tandon; délégué au conseil intercommu-  
nal de la Fontenelle, J. Montandon; pro-  
jet de décharge, J. Montandon; commis-  
sion de salubrité publique, R. Mamin;  
délégué à la LIM, F. Chiffelle; délégué à  
la commission générale de Landeyeux,  
R. Mamin; office de la culture des  
champs et économie de guerre, J.-P.  
Jacot; délégué à la commission des  
transports du Val-de-Ruz, M. Tödtli.

M. F. Chiffelle a souhaité pleine satis-  
faction aux deux nouveaux dans l'exer-  
cice de leur mandat et a remercié les  
anciens de s'être remis à disposition;  
l'introduction des nouveaux conseillers  
communaux dans leurs dicastères respec-  
tifs se fera par les anciens titulaires et  
l'administrateur. (jm)

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21.11.35 - Télex 95-2114.

#### Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

#### Rédacteurs RP:

Philippe-O. Baillod, Correspondant parlementaire,  
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,  
Economie. - Jean-Jacques Charré, Val-de-Travers.  
- Michel Dérens, Sports. - Raymond  
Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile  
Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La  
Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de  
la nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jean-  
net, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs,  
Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le  
Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario  
Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur  
de jour. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-  
Sydler, Littoral.

#### Stagiaire:

Pascal Brandt.

#### Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL  
Siège: ASSA

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

Sur la Chaîne suisse alémanique: 15.00-17.45 Tennis. Tournoi international de Wimbledon
15.45 Tour de France 5e étape: Cergy-Alençon
17.00 Bulletin des manifestations régionales
17.30 Téléjournal
17.35 Il était une fois l'Homme (3) Série. Aujourd'hui: Le Cromagnon
18.00 Autour des cœurs du Pays-d'Enhaut Balade dans un découpage
19.00 Télérallye Nouveau jeu. En route pour les Grisons
19.30 Téléjournal
20.05 Télérallye

Le grand frisson
20.30 La Chute de la Maison Usher
Film américain de Roger Corman (1961). Avec: Vincent Price - Mark Damon - Myrna Fahey



21.35 Rencontre pour un soir d'été Boris Vian
22.40 Téléjournal
22.55 Stations 3. Le Vent. Feuilleton

Sur la Chaîne suisse italienne: 23.25-1.00 Estival jazz à Lugano

FRANCE 1

11.30 Vision plus
12.00 Bonjour, bon appétit! Gâteau et sirop aux cerises
12.30 Cocktail maison Avec: Jacques Dutronc - Jean Fusi - Tchouk Tchouk Nougah
13.00 Actualités
13.35 Aux Frontières du Possible Les Hommes volants. Série. avec Pierre Vaneck
14.25 Un métier pour demain Que faire en cas d'échec au bac?
15.45 Tour de France 6e étape: Cergy-Pontoise - Alençon
16.55 Croque-vacances



Scoubidou: Une Partie difficile, dessin animé - 17.20 Barba-papa: Distraction pour une Jambe cassée, dessin animé - 17.32 Variétés: Rovaki et le Chien Coki - 17.52 Infos-magazine: Singes hurleurs - 17.58 Boomer: Le Naufrage, feuilleton

18.25 Beary Charlie Plombier. Dessin animé
18.35 Votre auto a 100 ans Et maintenant, elles se vendent
18.45 Grand-mères Emilie Lihou. Série
19.15 Actualités régionales
19.40 Tour de France
19.53 Tirage de la Loterie nationale
20.00 Atualités
20.30 Tirage du Loto
20.35 Dallas Difficulté en Tous Genres. Série
21.25 Vidéo flashes De Michel Jaffrenou et Patrick Bousquet
21.35 Faire Dallas Entretien: Sylvie Blum

22.35 Para Fango Avec: Karole Armitage - Michael Clark - Philippe Decoufle - Jean Guizerix - Joseph Lennon CATTIVA CARMEN

23.20 Actualités

ANTENNE 2

10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations - Météo
12.07 Les Enquêteurs associés Fais pas le Clown. Série
12.30 Tour de France
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Les Envahisseurs Avec Roy Thinnes
14.25 Sports été Tennis: quarts de finale à Wimbledon
18.00 Récré A2 Les Mystérieuses Cités d'Or
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

20.35 Pour Elisa Téléfilm de Paul Seban. Avec: Maud Rayer - Madeleine Marie - Olivier Brunhes



L'histoire d'une vie peu commune, celle d'Elisa Schlessinger, que Flaubert aimait passionnément.

22.25 Du teuf-teuf au turbo, cent ans d'automobile française L'auto et nous
22.55 Catch
23.20 Edition de la nuit
23.40 Bonsoir les clips

SUISSE ALEMANNIQUE

14.15 Fass
15.00 Tennis Tournoi de Wimbledon
18.00 Tour de France
18.50 Gschichte-Chischte
19.00 Dirakt us... Musique populaire
19.30 Téléjournal Actualités régionales Sports
20.00 Die Reusstal: Sanierung
21.05 Jass du mercredi
21.55 Téléjournal
22.05 Strumpet City, Stadt der Verlorenen (1) Série en 7 épisodes, avec Brian Murray
23.00 Mercredi-sports
23.55 Téléjournal

FRANCE 3

19.00 Flash informations
19.03 Mots en tête
19.15 Actualités régionales
19.40 Variétés
19.55 Inspecteur Gadget
20.05 Jeux de 20 heures
20.35 Rock: US Festival 83 Avec les groupes: Inxs - Divinity lo - Wall of Woodoo - Flock of Sea gulls - Stray Cats - Men at Work - The Clash
21.35 Soir 3

21.55 Retour à Marseille

Film de René Allio. Avec: Raf Vallone - Andrea Ferreol - Jean Maurel



De nos jours à Marseille. Un homme d'âge mur qui recherche, à travers la ville, son neveu coupable d'un vol se retrouve confronté à son passé.

23.50 Nostalivres
23.55 Prélude à la nuit

ALLEMAGNE 1

15.00 Programmes d'été
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der Greifer Film d'Eugen York (1957), avec Hans Albers
21.50 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Tennis Internationaux d'Angleterre
23.30 Quincy Truc mortel. Série policière
0.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

15.00 Informations
15.05 Programmes d'été
17.00 Informations régionales
17.15 L'Illustré-Télé
18.00 Der lange Treck Station intermédiaire. Série
19.00 Informations
19.30 Flashlights Avec Hiroko, Evelyn
20.15 Signe minéralogique D
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.10 Un autre langage Musique sacrée aujourd'hui
22.40 I muss gehn Téléfilm avec Georges Meyer-Goll
0.30 Informations

A VOIR

La Chute de la Maison Usher

TVR, ce soir à 20 h. 20.

A l'enseigne du «grand frisson», la Télévision romande proposera, chaque mercredi soir, une sélection de films fantastiques. Une occasion rare de déguster un genre cinématographique souvent considéré comme «mineur», et qui pourtant est à l'origine de pas mal de chefs-d'oeuvre, depuis le «Nosferatu» de Murnau qui donna au fantastique ses lettres de noblesse.

On ouvre les feux (sataniques) aujourd'hui avec le joyau de la filmographie de Roger Corman, le prolifique cinéaste américain, connu notamment pour sa série d'adaptations de l'oeuvre d'Edgar Poe: c'est en 1961 qu'il tourna le célèbre «Pit and the Pendulum», suivi la même année de «La Chute de la Maison Usher». Corman travaillait extrêmement vite à l'époque, bouclant un tournage dans des temps qui eussent à peine suffi à d'autres pour ébaucher quelques plans. Cette facilité technique joue ici au détriment du début du film, qui démarre assez lentement.

En revanche, la seconde moitié est tout bonnement géniale: on entre ici de plain-pied dans la plus pure démenche poétique, avec une suite de séquences qui font aujourd'hui partie de l'anthologie.

Philip est venu rejoindre sa fiancée, Madeleine Usher, dans la demeure familiale: un manoir inquiétant sis dans un lieu encore plus inquiétant, une vaste étendue marécageuse. Le comportement des habitants de la maison Usher est anormal. Roderick Usher, notamment, ne supporte pas le moindre bruit. Sa soeur est frappée de crises de catalepsie. Même le manoir semble se dégrader à une vitesse anormale: des lézards apparaissent. Tout bascule lorsque Madeleine fait une nouvelle crise.

(sp - tv)

SUISSE ITALIENNE

15.00 Tennis Internationaux de Wimbledon
15.45 Cyclisme Tour de France
18.00 Eté-Jeunesse
18.30 Terres du bout du Monde (19) Série de Herval Rossano, avec Carlos Koerber
19.10 Téléjournal
19.15 Terres du bout du Monde (20)
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal Telestete
20.40 Yvette Dramatique de Jean-Pierre Marchand, avec France Dougnac Telestete
22.35 Thème musical Garcia Lorca: folklore, musique et poésie
23.05 Téléjournal
23.15 Cyclisme Tour de France
23.25 Estival jazz

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Carnet de route. 13.15 La radio buissonnière, par M. Desautels, Radio-Canada. 16.05 Les enfants terribles. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Ecoutez voir. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de presse suisse alémanique. 19.30 Ecoutez voir. 20.02 Soir d'été, par Gil Caraman. 22.30 Journal. 22.40 Témoins de notre temps: M. John Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Berne, par Vera Florence. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

Aujourd'hui

13.00 Journal. 13.20 Actuel, le quotidien social. 14.05 Suisse-Musique. 16.00 Fréquence musique. Intégrales: Quatuors à cordes de Beethoven; Les symphonies d'Honegger. 17.05 Archives. 17.25 Disque compact. 18.10 Jazz-thème. 19.20 Novitads, émission en romanche. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.02 L'orchestre de la Suisse romande: pages de Ravel et Rimski-Korsakov. 22.00 Les poètes du piano. 22.30 Journal. 22.40 Bleu nuit, par Gérard Suter. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.15 Magazine régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Musique. 15.00 Lecture. 15.20 Nostalgie. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Sports. Mus. diverses. 20.00 Spasspartout. 22.00 Music-Box. 24.00 Club de nuit.
12.30 Journal. 12.40 Société. 13.30 Mus. ancienne. 16.00 Feuilleton. 16.30 Serenata: Mus. class. 18.20 Romanche. 18.30 Journal. 18.45 Italien. 19.15 Musique. 19.30 Culture. 20.15 Fête des musiciens suisses, Delémont, Porrentruy. 23.30 DRS 3.

Journée USA.
12.05 Récital Noël Lee. 14.02 Repères contemporains. 15.00 L'après midi des musiciens: Une autre Amérique: Count Basie. 18.05 L'imprévu. 19.00 Jazz. 20.00 Ont-ils vraiment si mauvais goût que ça? 20.30 Concert. 23.10 Les soirées de France-Musique: Abrégé très subjectif de toute la musique américaine: Du XVIIIe siècle à nos jours. 2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: Capitales du jazz: New Orleans, Chicago, New York, Californie.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Instantané. 14.30 Nous le demandons au vent, d'Y. Lebeau-Fabrice. 15.30 Poésie québécoise. 16.03 Festival de La Rochelle: Groupe vocal de France. 18.00 Le cri du homard, par B. Jérôme. 18.15 Ecole des parents et des éducateurs. 18.30 L'Amérique des pionniers: La pieuvre, de F. Norris. 19.00 Magazine. 19.25 Jazz. 19.30 Perspectives scientifiques: Sociologie de la connaissance. 20.00 Enjeux internationaux. 20.30 Festival de La Rochelle. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Spécial vacances, informations touristiques. 8.45 Memento des spectacles et des concerts. 9.00 Informations et bulletin de navigation. 9.05 Comme il vous plaira, par Jacques Bofford. 11.05 Où sont-ils donc? par Jean-Charles Simon.

Demain

0.05-6.00 Relais de Couleur 3.
6.10 Le coeur sur la 2, par Jérôme Deshusses: Positions et propositions.
6.10 Mélange poético-musical. 7.05 Victor Hugo et la musique. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Henri Guillemin s'interroge. 10.00 Denis de Rougemont attaque. 11.00 Jean Starobinski explique. 12.05 Entre archets et claviers, morceaux choisis par Jérôme Deshusses et Geneviève Descloux.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.
1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous.
2 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Caix, d'Hervelois, Bach, Haendel, Mozart et Liszt. 7.00 Actualités. 7.15 Pages de Telemann, Stravinski, Rachmaninov, Haydn et Brahms. 9.00 Aula. 9.05 Japon. 10.00 Pays et peuple. 11.30 Lecture. 12.00 Musique pour instruments à vent de Demersseman, Hindemith, Termos.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.
Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 18.00, 19.55, 23.00.
2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: Fin de la journée des USA. 7.10 Actualité du disque, par P. Kaminski. 8.00 Journal de la musique. 9.05 Le matin des musiciens: Glyndebourne jubilé: Les voix du succès artistique: Mozart, Rossini, Haydn, R. Strauss, Prokofiev et Sutherland.

Programmes donnés sous réserve.
7.02 Matinales. 7.30 Revue de presse, par L. Simon. 8.00 Les chemins de la connaissance. L'Egypte en quête d'un empire (4): L'Egypte empire médiéval. 8.33 Le miroir brisé (4): La mémoire. 8.50 Les algues et les vagues, par C. Mettra. 9.05 Les matinales de France-Culture: la littérature, par R. Vigny avec E. Schlumberger, P. Besson, Ch. Giudicelli. 10.30 Le cri du homard, par B. Jérôme. 10.50 Musique: Libre parcours voix: artistes lyriques français.